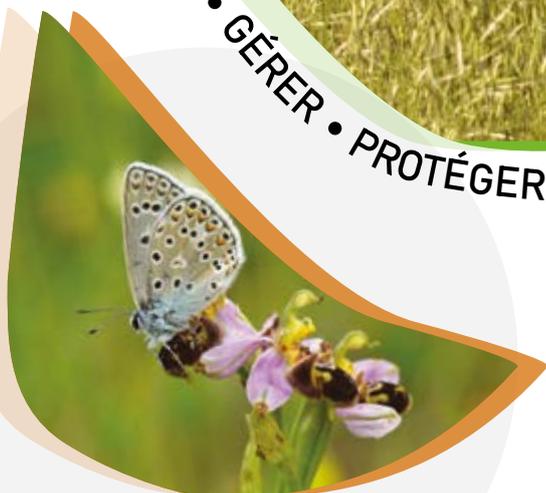


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



CONNAÎTRE • GÉRER • PROTÉGER • VALORISER • ACCOMPAGNER



CRÉDITS PHOTO 1ÈRE DE COUVERTURE (DE HAUT EN BAS ET DE GAUCHE À DROITE) :
Inventaire entomo à Sauliac-sur-Célé (Lot) ©CEN Occitanie / Lucas Santucci
L'Azuré de l'Adragant (*Polyommatus escheri*) ©Jérôme Robin CEN Occitanie
Découverte de la Kickxie variable (*Kickxia commutata*) ©Mario Kleszczewski CEN Occitanie

En 2023, le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie maintient son développement et est engagé dans une phase de consolidation et de structuration de ses activités. Avec 135 personnes réparties dans les 12 départements de la région Occitanie, le Conservatoire a poursuivi son déploiement territorial en antennes et sites d'implantations que vous pouvez localiser sur le site Internet qui a été complètement rénové.

EDITO

Avec nos amis du CEN Ariège, ce sont près de 170 salariés pleinement investis qui œuvrent en Occitanie en agissant pour la protection de la nature dans les territoires. Le Conservatoire est fort de près de 330 adhérents et de très nombreux bénévoles qui participent activement aux diverses manifestations comme les chantiers bénévoles, les sorties nature telles que l'opération Fréquence grenouille, mais aussi lors de la Galerie éphémère qui a vu sa 11ème édition. Lors de notre Assemblée générale, nous avons accueilli 2 nouveaux administrateurs, Yves Babin et Anne-Marie Wattellier.

2023 a été une année record en termes de maîtrise foncière, à travers de multiples programmes permettant à notre Conservatoire d'être propriétaire de 360 ha supplémentaires, portant à 1 959 ha les propriétés du CEN et de son Fonds de dotation en Occitanie. Nous pourrions désormais nous appuyer également sur la Fondation reconnue d'utilité publique « Espaces Naturels de France » initiée par le réseau des CEN et qui a vu le jour en novembre 2023. Nous avons renforcé et développé nos partenariats avec l'Etat qui nous a permis de réaliser de très belles acquisitions grâce aux Fonds vert. La Région Occitanie renouvelle son appui, notamment à travers les 2 Réserves Naturelles Régionales que nous cogérons. Les financements de l'Europe viennent également soutenir nos actions à travers les programmes LIFE et Sudoe. Le Conservatoire coordonne le LIFE Biodiv'Paysanne avec nos partenaires de Terre de Liens, de la Fédération des CEN, de l'ANA-CEN Ariège, du Conservatoire Botanique National Pyrénées et Midi-Pyrénées et de Solagro. A travers ce programme, nous apportons notre contribution dans le débat mouvementé entre nature et agriculture. Avec plus de 60 fermes accompagnées, nous montrons que des modèles d'exploitations basées sur l'agroécologie peuvent prendre toute leur place dans notre pays. Ce programme a par ailleurs permis au Conservatoire d'expérimenter la création d'une société civile d'exploitation agricole en Haute-Garonne. Elle aura pour vocation de fournir au Conservatoire des travaux de gestion écologique mais également des semences destinées à la restauration des terrains à renaturer. Cette démarche est une première dans le réseau des Conservatoires et nous sommes fiers de l'avoir accompli.

Notre Conservatoire est durablement installé dans les territoires avec plus de 400 conventions de partenariat signées avec les collectivités et intercommunalités comme celles des Parcs Naturels Régionaux, mais aussi avec de petites communes et plusieurs grandes agglomérations. Le Conservatoire se tient aux côtés de ces collectivités pour des actions allant de la gestion de sites à la réalisation de mesures compensatoires. Notre engagement dans la réalisation des mesures compensatoires est toujours longuement discuté en bureau et dans les Conseils d'Administration, les acquisitions et les plans de gestion sont validés par le Conseil Scientifique, des travaux de recherches à travers des thèses Cifre sont réalisés. La qualité de notre démarche renforce notre position et nous donne la possibilité d'étirer le plus possible l'espace de compromis en faveur de la biodiversité. Nous assumons pleinement cette position d'équilibre malgré les « coups » à prendre de toutes parts.

Notre Conservatoire est aussi une des premières structures régionales pour l'acquisition des données naturalistes. Le renforcement de nos équipes a permis de couvrir l'expertise de très nombreux taxons qu'ils fassent l'objet de mesures de protection (plantes, oiseaux, papillons...) ou moins comme ceux des petites bêtes de la biodiversité invisible si fondamentale pour nos sols et la résilience des écosystèmes face au changement climatique. Le Conservatoire a également à cœur de travailler avec le tissu associatif naturaliste en Occitanie dans un grand nombre de projets et s'implique au sein d'OC'nat, l'Union des associations naturalistes d'Occitanie.

Ce rapport vous présente de manière illustrée un large panel des programmes et projets que mène notre association. Plusieurs pages sont consacrées à des focus départementaux permettant ainsi à chacun de voir le CEN du côté de chez soi.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture.

Arnaud MARTIN & Hervé BRUSTEL

SOMMAIRE

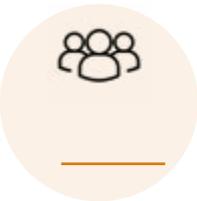
● LES CHIFFRES CLÉS	4
● LES ACTEURS DU CEN OCCITANIE	6
Instances de gouvernance	6
L'Assemblée Générale	6
Le Conseil d'administration Le Bureau	6
Le Conseil Scientifique	7
L'équipe salariée	7
Le plan de formation	7
L'accueil des stagiaires et des services civiques	7
Les mouvements de personnel	7
● QUELQUES ACTIONS PHARES EN 2023	8
● LES CINQ GRANDS FONDEMENTS DU CEN	9
Connaître	10
Protéger	15
Gérer	16
Valoriser	18
Accompagner	20
● QUELQUES GRANDS PROGRAMMES	22
<u>LIFE Biodiv'Paysanne</u>	22
<u>D'autres projets pour l'agroécologie</u>	24
— SUDOE Fleurs locales	24
— TerrAES	26
— Biodiv&Eau	27
<u>Le Pôle-relais Lagunes Méditerranéennes</u>	28
— Participation au projet LIFE Marha	28
— Animation du Plan d'action régional Crabe bleu en Occitanie	28
— Appui aux politiques publiques sur le lien terre-mer	29
— Communication sur les zones humides et sensibilisation des publics	29
<u>Les Stratégies Régionales</u>	30
— Espèces Exotiques Envahissantes Faune (EEE Faune)	30
— Programme Régional d'Actions en faveur des Mares (PRAM) d'Occitanie	32
<u>Un travail colossal sur les forêts</u>	33
<u>Les Plans d'actions en faveur d'espèces menacées</u>	36
— Le PNA Aigle de Bonelli	36
— Déclinaisons Occitanie des PNA odonates et papillons de jour	37
— Le Desman des Pyrénées	37
— PNA pour l'Emyde lépreuse	39
— Le PRA Cistude d'Europe	39
— Plan Régional d'Actions Chiroptères	40

● LA TOURNÉE DES ANTENNES	41
Aude - Pyrénées-Orientales	42
Aveyron	46
Gard	49
—— La Réserve Naturelle Régionale des gorges du Gardon	54
Gers - Tarn-et-Garonne	56
Hautes-Pyrénées - Comminges	60
—— La Réserve Naturelle Régionale d'Aulon	63
Hérault	64
—— Les Étangs Palavasiens	71
—— La Réserve Naturelle Nationale de l'Estagnol	72
Lot	73
Lozère	75
Nord Haute-Garonne	78
Tarn	81
● PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES	85
● L'ANA-CEN Ariège en 2023	89
● VIE DE L'ASSOCIATION ET PARTENARIAT	92
De nombreuses animations avec des publics variés	92
La vie associative du CEN Occitanie : un lien avec les adhérents et les bénévoles	95
Un partenariat établi depuis quelques années avec EDF Hydro Sud-Ouest	97
La formation chez le CEN Occitanie	97
Contribution au réseau des CEN	98
Participation aux réseaux thématiques & gestionnaires	98
Participation aux instances institutionnelles	98
● MIEUX CONNUS MIEUX RECONNUS	100
Des outils de communication bien en place	100
Des participations à des événements sur l'ensemble de la Région	102
Une websérie inédite avec Cosciences : Clap'Nature	102
Partenaires (non exhaustif)	103
Rapport financier	104

LES CHIFFRES CLÉS

35 membres
au conseil
d'administration

32 membres
au conseil
scientifique



135
salarié.es

327
adhérent.es

13 antennes
territoriales



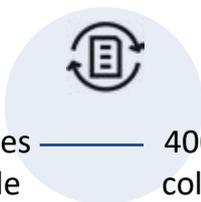
4 maisons
de sites

Plus de 38 000
hectares de sites

374
sites naturels

1 959 ha en propriété
CEN ou emphytéose

37 000 ha en
convention ou ORE



1 000 000 données
collectées pour le
Règne Animal

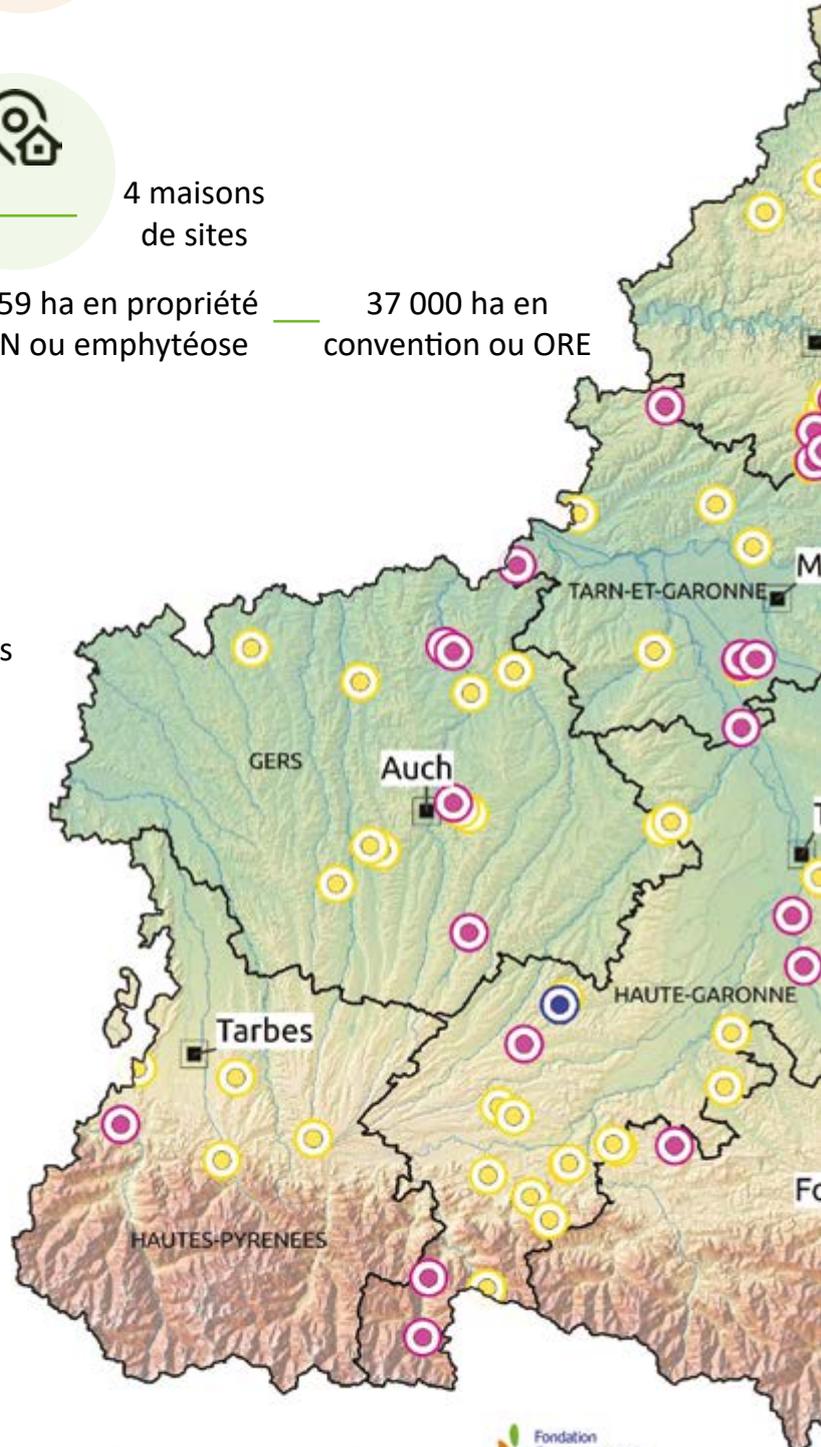
400 000 données
collectées pour la
Flore, la Fonge et les
Habitats

En France, un réseau national

Depuis 45 ans, le réseau des Conservatoires d'espaces naturels, associations engagées à but non lucratif, protège et gère 4 400 sites naturels dont 1 500 sites sont ouverts au public, accueillant plus de 6 millions de visiteurs par an.

Les 1 200 salariés interviennent sur 300 000 hectares d'espaces naturels dans plus d'une commune sur 7 en France, avec l'appui de milliers d'adhérents et de bénévoles, rassemblés autour d'un objectif : Agir pour la nature dans les territoires !

Plus d'informations sur le réseau des CEN : www.reseau-cen.org

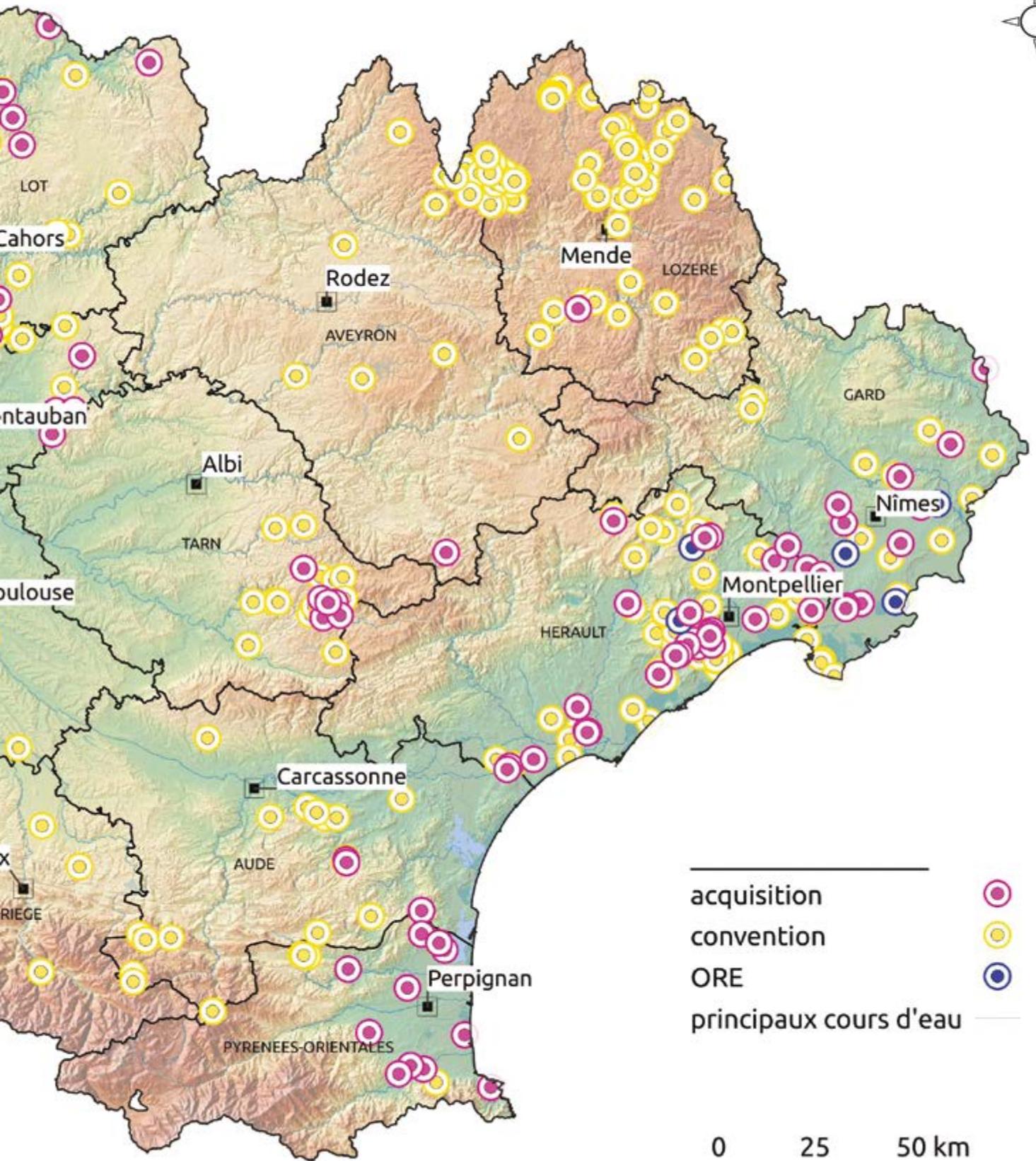


La Fondation Espaces naturels de France



La Fondation Espaces naturels de France a pour objectif de conforter, déployer, amplifier les actions de préservation de la biodiversité. Son action s'articule autour de la consolidation d'un réseau pérenne d'espaces naturels qui feront l'objet d'une gestion écologique, le développement de la philanthropie et l'implication et la sensibilisation des acteurs du territoire.

Créée officiellement par décret le 2 novembre 2023



Fond de carte : Maps For Free Relief
Sources : Sican, IGN BD Topo
Conception et réalisation : CEN Occitanie - Juin 2023

Les acteurs du CEN Occitanie

— Instances de gouvernance —

L'Assemblée Générale

Le 10 juin 2023, l'Assemblée Générale Ordinaire du CEN Occitanie s'est déroulée en Aveyron, à Saint-Affrique. Les administrateurs, les adhérents et les salariés ont pu se rendre sur la ferme du GAEC de Salelles-Rieucros, ferme participante au projet LIFE Biodiv'Paysanne coordonné par le CEN Occitanie, pour parler agriculture et biodiversité. La journée s'est poursuivie sur la réunion statutaire avec l'approbation des rapports moral, financier et d'activités de l'année 2022 et a été l'occasion également d'aborder les nouvelles perspectives.



AG 2023 en Aveyron ©Magali Boyce CEN Occitanie

Le Conseil d'administration | Le Bureau

En 2023, le Conseil d'administration s'est réuni quatre fois les 13 mai, 10 juin, 14 octobre et 16 décembre. Le Bureau s'est réuni les 24 janvier, 21 février, 28 mars, 25 avril, 30 mai, 29 juin, 27 juillet, 21 septembre, 11 octobre, 26 octobre, 23 novembre, soit onze fois au total.

Le **Conseil d'Administration** se compose comme suit :

Collège	Membres élus ou désignés (de droit)
Membres individuels élus	ARTHUR Christian, AUCLAIR Louis-Dominique, BABIN Yves, BAGNOLINI Guillaume, BRUSTEL Hervé, COUTANT Laura, EVENOU Yann, GACHES Lionel, GENDRE Thomas, HOUSSARD Claudie, LACAZE David, LAGRAVE Alain, MARTIN Arnaud, MAYNADIER Louis, POUJOL Audrey, RAFTON Thibault, SAVINA Henri, THALER Olivier, WATTELLIER Anne-Marie.
Membres associatifs élus	SANE Fabien (ALEPE), CASTELLAN Martin (ANA-CEN Ariège), BOUSQUET Gilles (COGard), ROUSSET François (Les Ecologistes de l'Euzière), GONTIER Victor (GNAUM), HARDY Alain (LPO Occitanie), JOACHIM Jean (Nature En Occitanie), STREITO Jean-Claude (Opie), NICOLE Michel (SFO Languedoc), BERVILLE André (SHHNNH)
Membres de droit	Région Occitanie (Agnès LANGEVINE), Département des Pyrénées-Orientales (Martine ROLLAND), Département de l'Hérault (Christophe MORGO), Président du Conseil scientifique (Thibaud DEACENS), GCMP (vacant), GIMP (Christophe PHILIPPE), 2 représentants du personnel

Le **Bureau** se compose comme suit :

- Président Arnaud MARTIN
- Vice-Président Hervé BRUSTEL
- Vice-Président Gilles BOUSQUET
- Vice-Président Christian ARTHUR
- Trésorier Olivier THALER
- Trésorier adjoint Henri SAVINA
- Secrétaire Lionel GACHES
- Secrétaire adjoint Louis-Dominique AUCLAIR
- Membres administrateurs Laura COUTANT
David LACAZE

Le Conseil Scientifique

Le Conseil scientifique s'est réuni le 08 mars, le 03 juillet et le 07 décembre 2023.
Les sessions de mars et de décembre ont été électroniques.

Le Conseil Scientifique est composé de 32 personnes : Laurent BARTHE, Christophe BES, Aurélien BESNARD, Charlotte BIGARD, Delphine BONNET, Valérie BORRELL, Laetitia BUISSON, Samuel CHALLEAT, Marc CHEYLAN, Tanguy DAUFRESNE, **Thibaud DECAENS**, Marc DECONCHAT, Bruno Christian DE FOUCAULT, Corinne EYCHENNE, **Magali GERINO**, Gérard GUERIN, Anne LAURENT, Jean-Louis MARTIN, Emmanuel MENONI, Alexis MERCIER, Jean-Paul METAILLE, Johan MICHAUX, James MOLINA, David MORICHON, Benoit NABHOLZ, Guillaume PAPUGA, Sébastien PUECHMAILLE, Laurent RIGOU, Alain SANDOZ, Jean-Marie SAVOIE, Clelia SIRAMI, Michel WIENIN.

> Les Conseils scientifiques en 2023 ont permis de valider 4 plans de gestion, 1 projet d'acquisition en mars, 8 projets d'acquisitions en juillet ainsi que 11 projets d'acquisitions en novembre.

L'équipe salariée

Le CEN Occitanie continue de recruter !

Désormais, le Conservatoire rassemble fin 2023 plus de 135 salarié.e.s (129 ETP) : docteurs, ingénieurs en écologie, en agronomie, spécialistes des systèmes d'information, chargés de gestion, techniciens, animateurs, etc. et bien sûr les fonctions supports notamment administratives et communication.

Le plan de formation

Le plan de formation a permis aux équipes de suivre 395 jours de formations organisées par l'OFB et d'autres organismes, ainsi que dans le cadre de 6 contrats d'alternance.

L'accueil des stagiaires et des services civiques

Au cours de l'année 2023, l'équipe a encadré 8 stagiaires de longue durée, 15 de courte durée et 9 volontaires en service civique.

Les mouvements de personnel

Le CEN Occitanie a pérennisé 12 postes en CDI, recruté 20 nouveaux CDI, 14 CDD en renfort d'activité et a vu le départ de 6 permanents.

La grande équipe du CEN Occitanie au séminaire en Aveyron



Quelques actions phares en 2023



Suivi site Vigne de Cognac ©Mario Kleszczewski CEN Occitanie

Fin du projet Sudoe Fleurs Locales qui s'est terminé avec des résultats prometteurs pour la restauration de la biodiversité par les semences sauvages autochtones dans les agrosystèmes et les milieux naturels méditerranéens. Afin de continuer sur cette belle lancée, le CEN Occitanie a répondu à l'appel à projet Interreg SUDOE 2021-2027 et a remporté un financement pour le projet **FLoRE** (Flore Locale pour la Restauration Ecologique).



Nicolas Gouix a été nommé par arrêté ministériel au sein du Conseil scientifique du Plan National d'Actions « Vieux Arbres et Forêts subnaturelles ».



Parcelle à Thuir ©Romain Bouteloup CEN Occitanie

Une belle convention a été signée dans les Pyrénées-Orientales (66), et plus précisément sur la commune de Thuir. Ce sont 80 hectares de parcelles communales de prairies humides de la "Prades de Thuir" qui ont été conventionnés pour une gestion de 20 ans !



Mise en ligne du nouveau site internet du CEN Occitanie. N'hésitez pas à y jeter un coup d'oeil !

www.cen-occitanie.org

Les cinq grands fondements du CEN

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie agit pour la protection concertée, la gestion et la mise en valeur de patrimoines communs constitutifs de la biodiversité en région.

Le CEN Occitanie est une association à but non lucratif née en 2020 de la fusion des anciens CEN de Midi-Pyrénées, de Languedoc-Roussillon et de Lozère. Son positionnement s'inscrit dans le cadre des politiques publiques de

conservation de la biodiversité via un agrément délivré par l'État et la Région au titre de l'article L.414-11 du Code de l'Environnement.

Fort de 35 années d'expérience, le CEN Occitanie dispose des compétences pluridisciplinaires et du professionnalisme nécessaires à son action, qui se décline en cinq volets principaux :

Connaître

L'acquisition de connaissances sur la biodiversité par la réalisation d'inventaires et d'expertises du patrimoine naturel ainsi que par la compréhension globale de l'écosystème incluant les activités humaines. Ces données sont partagées pour la détermination des priorités d'intervention, la rédaction de documents de gestion, la mise à jour de listes rouges, etc.

Gérer

La gestion durable de sites par la mise en œuvre d'opérations spécifiques adaptées, en régie ou déléguées, définies par un plan de gestion et bénéficiant d'un suivi scientifique. Ce volet est la raison d'être originelle d'un CEN. Une connaissance fine des territoires, des acteurs, des histoires locales et des usages est ici essentielle pour garantir la pertinence et la durabilité de ces actions.

Accompagner

Le CEN Occitanie accompagne les politiques publiques (Natura 2000, Espaces Naturels Sensibles, Trames Vertes et Bleues, etc.). Cet accompagnement s'opère grâce à des compétences internes spécifiques comme l'interdisciplinarité, l'expertise, la connaissance des acteurs et de leurs réseaux. Le CEN s'appuie sur une gouvernance originale qui associe les parties prenantes de la gestion des milieux naturels.

Protéger

La protection par la maîtrise foncière ou d'usage de terrains publics ou privés par l'acquisition, la location ou encore la convention (ORE, BRE, etc.) et par la gestion de sites bénéficiant de protections réglementaires. Il s'agit également de mener des actions plus transversales, comme les plans nationaux d'actions qui permettent d'agir pour la conservation d'espèces menacées.

Valoriser

La sensibilisation est une clé de la préservation de la nature. Le CEN Occitanie propose chaque année des animations thématiques à l'attention du grand public ainsi que des chantiers bénévoles qui valorisent le patrimoine exceptionnel des sites gérés. L'équipe valorise également ses travaux et son expérience auprès de différents publics et des communautés scientifiques nationales et internationales.

CONNAÎTRE ■

Développer et consolider la connaissance scientifique pour orienter l'action conservatoire et l'action publique

La connaissance naturaliste, l'expertise scientifique et la capacité à mobiliser les savoirs constituent un axe fort du Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie. Ces compétences sont fondamentales pour orienter son action :

- Sélection des sites d'intervention en fonction des priorités de conservation et de restauration des habitats et des espèces ;
- Valorisation de cette connaissance dans l'élaboration des plans de gestion pour la définition d'actions pertinentes ;
- Aide à la mise à jour des politiques publiques (ZNIEFF, SINP, SAP, etc.).

Le CEN Occitanie contribue également à l'amélioration des connaissances relatives à plusieurs espèces ou habitats menacés dans le cadre de Plans Nationaux d'Actions (PNA), de stratégies régionales ou de programmes de connaissance, par exemple sur les mares ou les vieilles forêts.

Il a également contribué à la création de connaissances par un effort de publications scientifiques et techniques de qualité, tant sur les résultats d'actions de gestion que sur l'ensemble des disciplines de conservation (*voir la liste des productions scientifiques en fin de rapport*). En ce sens, l'amélioration et l'harmonisation des protocoles de recueil de données pour en permettre une meilleure interprétation sont systématiquement recherchées dans les programmes.

Enfin, le CEN Occitanie travaille sur certaines thématiques de concert et via des conventions avec des instituts de recherche tels que des laboratoires d'écologie ou le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN). Cette activité liée à la connaissance a toujours représenté un investissement important s'appuyant sur des compétences internes et de nombreux partenariats.

Des études scientifiques et naturalistes ciblées

Révision des *Leptoneta* du groupe *infuscata* (*Leptonetidae*, *Araneae*) dans les Pyrénées et sur le versant Sud de la Montagne Noire (Occitanie, France) avec description de *Leptoneta albera* sp. nov

Une espèce d'araignée nouvelle pour la science a été décrite sur un site géré par le CEN Occitanie, à Banyuls-sur-Mer (66). Cela démontre la richesse et l'intérêt des sites gérés par le Conservatoire dans la préservation de la biodiversité.

Résumé de la publication - De nombreuses prospections en milieu hypogé (grotte, mine, carrière) et milieu souterrain superficiel (MSS), ont permis de capturer de nombreux individus du genre *Leptoneta* du groupe *infuscata*, des Hautes-Pyrénées jusqu'aux contreforts de la Montagne Noire languedocienne, dans l'Hérault. L'examen de ce nouveau matériel permet de restaurer et redécrire *Leptoneta minos* Simon, 1882 stat. rev. Nous décrivons aussi une nouvelle espèce, *Leptoneta albera* sp. nov., localisée au secteur de Banyuls, dans les Pyrénées-Orientales. Une carte de répartition est proposée pour voir la distribution actuelle de *Leptoneta infuscata* Simon, 1872,

Lire l'article ici



Nouvelle araignée *Leptoneta albera* ©Samuel Danflous

Leptoneta minos et *Leptoneta alba* sp. nov. Les critères de détermination sont rappelés et les organes génitaux présentés.

Lire l'article complet sur https://www.researchgate.net/publication/367091921_Revision_des_Leptoneta_du_groupe_infuscata_Leptonetidae_Araneae_dans_les_Pyrenees_et_sur_le_versant_Sud_de_la_Montagne_Noire_Occitanie_France_avec_description_de_Leptoneta_alba_sp_nov

L'œnanthe à fruits globuleux (*Oenanthe globulosa* L.) dans le département de l'Hérault (France)

L'œnanthe à fruits globuleux (*Oenanthe globulosa* L.) a été retrouvée sur 3 sites gérés par le CEN Occitanie dans l'Hérault, après plus de 100 ans sans observation !

Retrouvez l'article écrit par Mario Kleszczewski (CEN Occitanie), Emilion Pegatoquet (CEN Occitanie) et Thibaut Suisse (Les Ecologiste de l'Euzière) :

https://www.researchgate.net/publication/370934396_L'œnanthe_a_fruits_globuleux_Oenanthe_globulosa_L_dans_le_departement_de_l'Hérault_France_The_round-headed_water-dropwort_Oenanthe_globulosa_L_in_the_Hérault_department_France



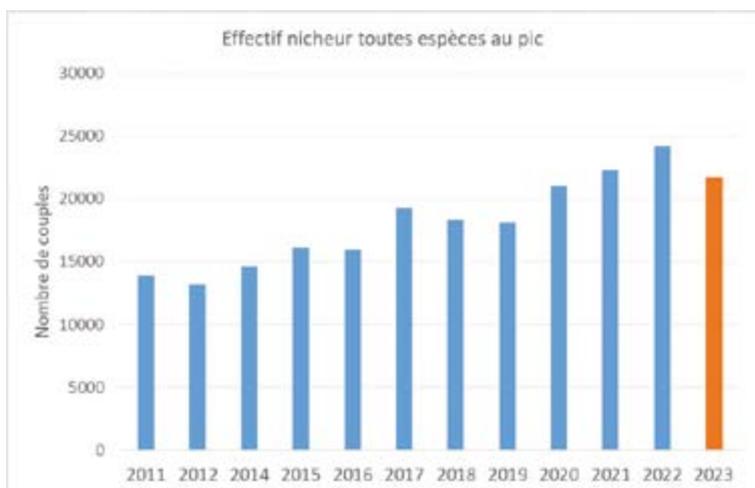
Lire l'article ici



Oenanthe globulosa avec pollinisateurs aux Salines de Villeneuve
©Mario Kleszczewski CEN Occitanie



Oenanthe globulosa en fruits aux Salines de Villeneuve
©Mario Kleszczewski CEN Occitanie



Evolution des effectifs nicheurs de larolimicolous sur la période 2011-2023
©Olivier Scher CEN Occitanie

Le programme Larimed, qui s'intéresse au suivi des populations de larolimicolous coloniaux de la façade méditerranéenne française se poursuit jusqu'en 2025.

Ce suivi à long terme nous permet de suivre les variations interannuelles de leurs effectifs nicheurs de manière spatialisée grâce à un suivi protocolé mis en œuvre depuis 2011 à l'échelle de la façade. Ce programme, qui fait suite au Life + ENVOLL permet de suivre dans le temps l'impact positif des actions de restauration et de création d'îlots de nidification qui ont été menés au cours de ce programme. Ainsi, et malgré des problématiques de mises en eau des sites récurrentes sur certains secteurs (Pyrénées-Orientales, Aude par exemple) en lien avec les changements globaux, les effectifs nicheurs se stabilisent au-dessus des 20 000 couples depuis 4 ans (moins de 15 000 avant 2015).

Si certaines espèces ont particulièrement bénéficié de ces aménagements (Goéland rائلeur ou Sterne Hansel), nous sommes ravis de noter la très forte augmentation

de l'effectif nicheur de Sterne naine passant, au mieux de 1200 couples à plus de 1600 en 2023.

Cependant, l'année 2023 a été marquée par un impact important de la grippe aviaire (H5N1) sur les populations de laridés de Méditerranée alors que ces dernières y avaient échappé en 2022. Ainsi, une mortalité notable a été observée chez les mouettes mélanocéphales et les goélands railleurs tandis que la plupart des poussins n'ont pas pu arriver jusqu'à l'envol (productivités les plus faibles enregistrées pour ces espèces depuis le début des suivis). Gageons que cet épisode ne se reproduira pas en 2024.



Désinfection de l'équipement pour le suivi des larolimicoles ©CEN Occitanie

Les mesures de suivis de l'éolien offshore et des sternes caugek

Les aventures d'une migratrice hors normes

Un oiseau sétois parcourt 10 000 km et revient pour se reproduire après un an, exactement au même endroit !

Equipée d'une balise GPS en mai 2022 sur un îlot de Sète, une Sterne caugek (*Thalasseus sandvicensis*) d'à peine 232g a été retrouvée après un périple de plus de 10 000 km à travers l'Italie, le Maroc, la Mauritanie... sur son îlot de nidification d'origine !

La Sterne caugek est une espèce coloniale qui se reproduit en groupes parfois importants le long des façades maritimes françaises. On la trouve en particulier au sud de l'étang de Thau (propriété du Conservatoire du littoral) qui y accueille environ 3 000 à 3 500 couples nicheurs chaque année, soit près de 80 % de la population méditerranéenne française.

Migration sterne caugek ©Olivier Scher CEN Occitanie



Au printemps 2022, dans le cadre des mesures d'accompagnement des fermes pilotes éoliennes flottantes (EFGL et Eolmed), 16 sternes caugek avaient été équipées de balises GPS afin d'analyser la manière dont ces dernières utilisaient le Golfe du Lion pendant la période de reproduction (mai-juillet).

Si l'étude est focalisée sur la période de reproduction, les données acquises après cette période permettent également d'étudier le comportement migratoire de cette espèce. Car si les lieux d'hivernage des sternes méditerranéennes sont connus grâce à quelques opérations de baguage des poussins, tout reste à découvrir sur la dynamique de migration de ces oiseaux. Ceci est aujourd'hui possible grâce à la miniaturisation des pièces électroniques et à leur résistance aux aléas.

Ces données inédites sont possibles grâce au travail mené collectivement avec nos partenaires techniques et financiers : CRBPO, Conservatoire du littoral, Sète agglomération méditerranéenne, Tour du Valat, CEFE-CNRS, Oceanwinds, la Banque des territoires (EFGL) et Qair (Eolmed).

Les thèses CIFRE au CEN Occitanie se poursuivent

Le CEN Occitanie continue son expertise scientifique par la continuité des thèses CIFRE débutées en 2022. Une thèse CIFRE (Convention industrielle de formation par la recherche) relie une entreprise, ici le CEN Occitanie et un laboratoire de recherche afin de mener un travail de recherche appliquée. Voici un rappel des thèses en cours en 2023 :

Soumaya Belghali travaille sur l'évaluation des mesures compensatoires conduites dans le cadre du contournement ferroviaire Nîmes-Montpellier et l'optimisation des protocoles de suivi. Une grosse partie de son travail est focalisée sur deux espèces emblématiques des plaines agricoles impactées par le tracé, l'Outarde canepetière et l'Oedicnème criard.

Florent Thebault, quant à lui, travaille sur la détection à large échelle des vieilles forêts par télédétection multimodale. L'objectif principal de la thèse est de développer une démarche méthodologique à portée opérationnelle permettant de reconnaître automatiquement les vieilles forêts à partir d'images optiques et de données LiDAR.

Loan Arguel travaille sur l'étude de la sélection des habitats par le Desman des Pyrénées et de leur sensibilité aux variations de débits en vue de l'élaboration de recommandations en faveur de la conservation de l'espèce. L'objectif de la thèse s'inscrit dans le cadre de l'action C4 du 2nd Plan National d'Actions en faveur du Desman des Pyrénées (2021-2030) : « Etude de la sélection de l'habitat par le Desman des Pyrénées et de sa sensibilité aux perturbations de son milieu ».

Collaboration avec le Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN)

L'année 2023 s'est conclue par la signature d'une nouvelle convention avec le Muséum, pour une durée de 2 ans (2024-2025). Si l'objectif principal inchangé est l'accompagnement financier et technique pour la réalisation de travaux de recherches taxonomiques et de publications sur la faune arachnologique en Occitanie voire au niveau national, d'autres tâches nous ont été confiées. La rédaction de monographies et l'alimentation iconographique du site de l'INPN, ainsi que la validation de données produites par d'autres structures régionales en font parties.



Développement et Groupes de travail (GT)

Le CEN Occitanie continue ses travaux d'homogénéisation des documents produits. Des groupes de travail ont eu lieu sur la définition des enjeux, des objectifs à long terme, des objectifs opérationnels et de la prise en main des tableaux d'arborescence qui compilent les plans de gestion, en amont de la définition des fiches action. Toutes ces réflexions et ces mises à jour se basent sur la méthode CT 88.

La nouvelle méthode d'évaluation patrimoniale et de hiérarchisation des enjeux a été retravaillée à la suite de retours d'expérience. La version finale devrait être opérationnelle en 2024.



Inventaire en continu des ZNIEFF

Dans le cadre de l'inventaire continu des ZNIEFF (zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique), le CEN Occitanie, aux côtés

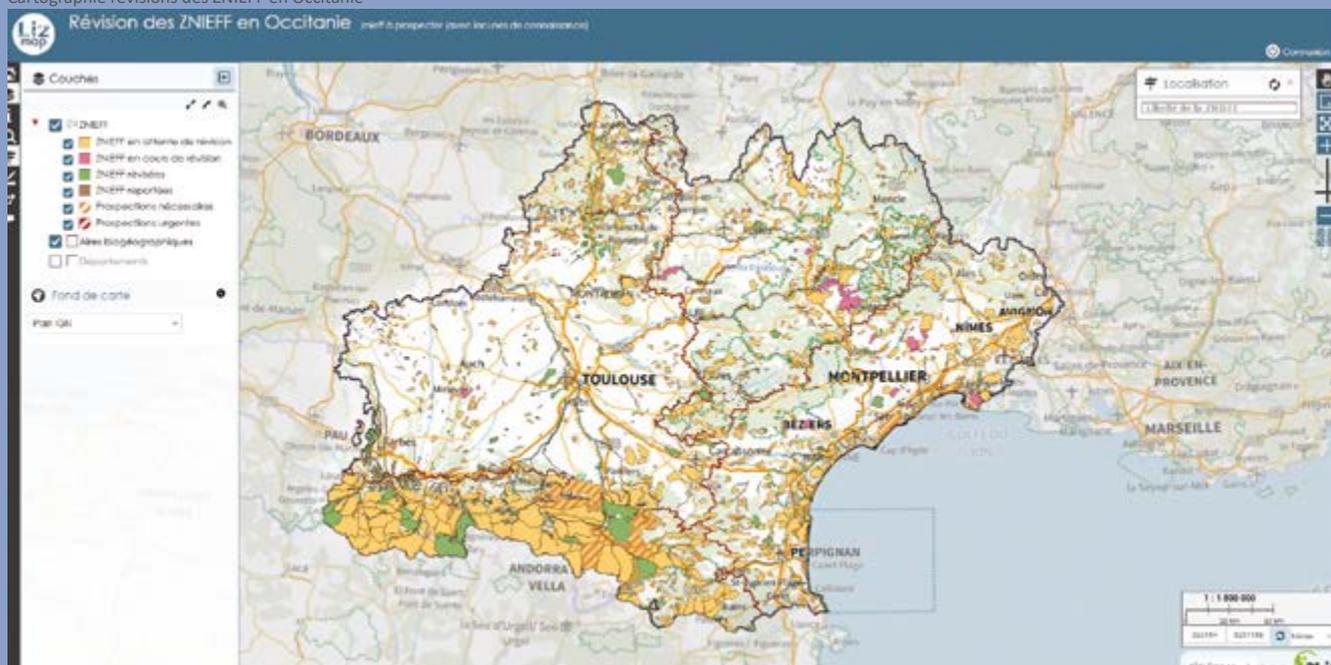
des CBN Pyrénées et Midi Pyrénées et Méditerranéen de Porquerolles, sont chargés par la DREAL Occitanie de réviser et actualiser les bordereaux ZNIEFF de la région Occitanie. Cette révision consiste en la mise à jour du contenu des ZNIEFF au regard des nouvelles listes d'espèces déterminantes à l'échelle de la région Occitanie. Une mise à jour des périmètres est possible, le maintien de la validité des ZNIEFF existantes par l'actualisation des données issues du SINP Occitanie est nécessaire. En 2023, la mobilisation de 13 salarié.e.s de 6 antennes différentes a permis l'actualisation de 47 bordereaux de ZNIEFF, localisées sur un total de 9 départements. Parmi ces ZNIEFF révisées, on retrouve par exemple la Tourbière du Mont Redorte (48), les Etangs du Ségala (12) ou encore

les Pelouses sèches de la Pissarate et des Saques (46). Cette révision se poursuivra sur les prochaines années, avec pour objectif d'actualiser les quelques 2000 ZNIEFF que comporte la région Occitanie.

Un projet cartographique de suivi de l'avancement des révisions de ZNIEFF réalisé par le CEN Occitanie a été publié sur le site internet de la DREAL Occitanie (<http://atlas.znief-occitanie.fr/>). Une fois révisés, ces bordereaux ZNIEFF sont soumis à la validation du CSRPN, puis à la validation nationale par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN).

Enfin, certaines ZNIEFF souffrent de manque de données récentes et doivent faire l'objet de prospections complémentaires. Ainsi, le CEN Occitanie avec ses partenaires, a commencé à réaliser des inventaires ciblés sur les ZNIEFF indiquées dans les catégories « Prospections nécessaires » ou « Prospections urgentes ». L'atlas cartographique permettra de diffuser ces besoins de prospection à l'ensemble des acteurs naturalistes de la région.

Cartographie révisions des ZNIEFF en Occitanie



Listes d'espèces déterminantes ZNIEFF

Les listes d'espèces déterminantes ZNIEFF sont des outils dont l'élaboration est un préalable indispensable à l'inventaire en continu des ZNIEFF en Occitanie. En effet, celles-ci ne peuvent être justifiées que si, et seulement si, des espèces déterminantes sont inventoriées sur la zone. La fusion des ex-régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon pour lesquelles les listes d'espèces déterminantes avaient été élaborées, modifie l'expression des critères pour beaucoup de taxons, rendant nécessaire la constitution de listes à l'échelle d'Occitanie.

Le CEN Occitanie a en charge l'élaboration de l'ensemble des listes d'espèces déterminantes de faune en Occitanie. Il réunit pour chaque groupe taxonomique des comités d'experts restreints afin de travailler sur les notations des différents taxons selon une méthodologie unique à l'ensemble des groupes et après un travail préalable d'une équipe projet du CEN Occitanie. Des consultations plus larges ont également été lancées afin de recueillir des avis de l'ensemble de la communauté naturaliste régionale voire nationale.

Ainsi, ont été validées précédemment par le CSRPN les listes d'espèces déterminantes des groupes de vertébrés (Oiseaux, Mammifères, Poissons continentaux et Amphibiens/Reptiles) mais également invertébrés comme les Odonates, Rhopalocères & Zygènes, Orthoptéroïdes, Écrevisses, Coléoptères souterrains. En 2023, nous avons poursuivi le travail pour une présentation en CSRPN en décembre des listes Symphytes, Cicadidae, Macrohétérocères et Pentatomoidae. Nous avons également travaillé sur les listes araignées et coléoptères saproxyliques qui seront finalisées au cours du premier trimestre 2024.

Comité technique du SINP et contribution à la production de données sur la nature

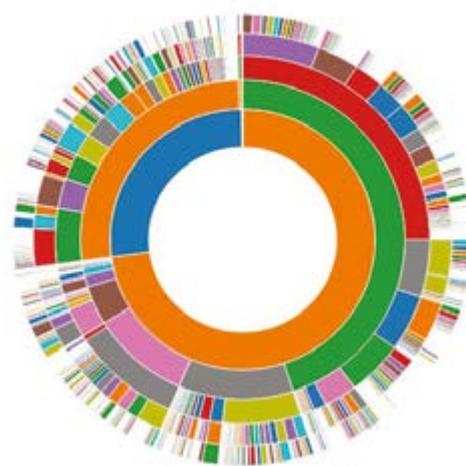
En 2023 s'est réuni le comité technique du SINP Occitanie à Lézignan Corbières (11) composé du CEN Occitanie, de la DREAL, de La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et de l'Office français de la biodiversité, des structures animatrices des pôles thématiques, ainsi que de l'ARB. Depuis de nombreuses années, le CEN Occitanie est impliqué en tant que coanimateur avec l'Office pour les insectes et leur environnement (Opie) du pôle invertébrés, mais également en tant que coadministrateur de la plateforme régionale. Tout ce dispositif a pour but de mettre à disposition les données sur la nature, afin que les enjeux de biodiversité puissent être pris en compte dans les différentes politiques publiques ou programmes d'aménagement.

En 2023, le CEN a produit près de 134 687 données naturalistes sur des groupes taxonomiques très variés portant à plus de 1 400 000 données la contribution du CEN Occitanie à la connaissance naturaliste régionale. Cette connaissance, générée dans l'objectif de conservation des milieux naturels est globalement répartie sur l'ensemble de la région et sur l'ensemble des groupes taxonomiques.



COPIL SINP ©Laurent Pontcharraud CEN Occitanie

Répartition taxonomique des données d'espèces (nb. de données)



PROTÉGER ■

Assurer la maîtrise foncière de sites via des acquisitions, des conventions de gestion ou des baux emphytéotiques

En fonction du patrimoine naturel présent, des enjeux de conservation identifiés et du consentement des parties prenantes, le CEN Occitanie œuvre pour préserver, voire améliorer la biodiversité de 374 sites dans la région, soit environ 38 000 ha. Les sites maîtrisés et gérés ont ensuite vocation à intégrer le réseau des aires protégées de la région. Le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie intervient selon trois modalités :

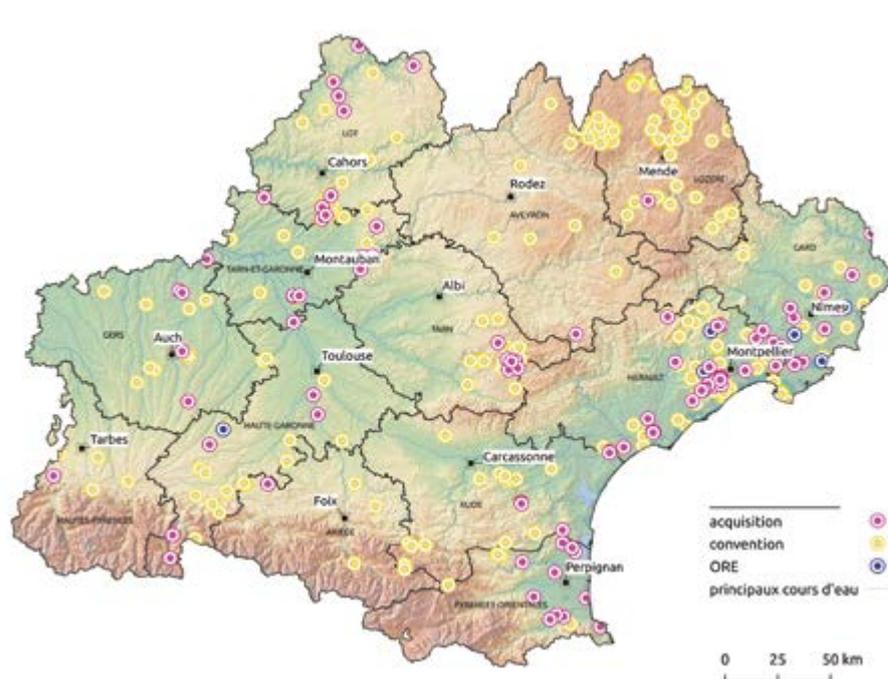
- L'acquisition de sites et la mise en œuvre de mesures de protection adaptées ;
- La signature de conventions, baux ruraux environnementaux (BRE), obligations réelles environnementales (ORE) et contrats attribuant la maîtrise d'usage au CEN ;
- L'accompagnement d'opérateurs fonciers et de gestionnaires pour orienter leurs acquisitions foncières et la protection de sites.

Le CEN Occitanie déploie ces outils en priorisant certains types de milieux parmi lesquels les forêts à forte valeur naturelle, les zones humides, les pelouses sèches, etc. Les zones littorales, elles aussi prioritaires en termes de conservation, ne sont concernées qu'en subsidiarité de l'action du Conservatoire du Littoral avec qui le CEN Occitanie travaille en synergie.

Enfin, les secteurs sous pression, urbanisés ou soumis à une agriculture intensive sont, eux aussi, prospectés. Tous ces espaces gérés par le CEN Occitanie seul ou en cogestion bénéficient ainsi d'un niveau de protection plus ou moins élevé, certains d'entre eux étant classés en réserves naturelles nationales ou régionales, en arrêté de protection de biotope, en site Natura 2000 ou en terrains du Conservatoire du littoral.

Par ailleurs, le CEN Occitanie accompagne d'autres opérateurs fonciers, tels que la SAFER, les établissements publics fonciers, les départements au titre des politiques Espaces Naturels Sensibles (ENS) pour orienter leurs opérations d'acquisition foncière, de gestion et protection sur des sites à forts enjeux. Sous la supervision de la Région, il peut aussi assurer une assistance technique et scientifique auprès des porteurs de RNR ou auprès des structures animatrices de Parcs naturels régionaux.

Enfin, les actions de protection du CEN Occitanie s'appliquent aussi au-delà de ses sites par l'animation ou la participation à plusieurs plans nationaux ou régionaux d'actions (PNA ou PRA) en faveur des espèces menacées



Retrouvez les principaux outils de protection dont le CEN dispose sur le site internet



<https://www.cen-occitanie.org/protection-de-la-nature-occitanie/>

GÉRER ■

Promouvoir une gestion écologique, pérenne, démonstrative et exemplaire des espaces naturels de la région

Le CEN Occitanie intervient aujourd'hui sur environ 36 000 hectares en tenant compte des différentes composantes environnementales, sociologiques et/ou économiques. Cette gestion s'articule sous différentes formes. Il s'agit d'abord de libre évolution, le CEN n'étant pas systématique interventionniste mais le cas échéant, il dispose de plusieurs moyens pour gérer les sites :

- Une équipe d'une dizaine de personnes dédiées à la réalisation de travaux légers (fauche, gestion des clôtures, réouverture de milieux, etc.). Ces travaux font régulièrement appel à des chantiers bénévoles permettant de renforcer l'ancrage territorial et social des actions du CEN Occitanie. Le champ de compétences de l'équipe en interne inclut également la traction animale, une méthode d'intervention plus douce et mieux adaptée à certains milieux ;
- Un cheptel de 65 vaches Highland Cattle et de 11 chevaux camarguais dédié à l'entretien de certains sites, notamment des zones humides ;
- Des conventions de gestion, notamment avec des agriculteurs, lesquels s'engagent à gérer des parcelles selon des recommandations fixées par le CEN Occitanie (date de fauche, chargement en bétail, etc.) ;
- La possibilité de sous-traiter à des entreprises les travaux les plus lourds demandant du matériel ou une compétence spécifique.

La plupart de ces interventions portent sur l'entretien ou la restauration de milieux ouverts et de zones humides, la reconquête de la biodiversité et des fonctionnalités des milieux.

Par ailleurs, le CEN Occitanie assure un appui scientifique et technique à la gestion auprès de structures telles que le Conservatoire du Littoral, certains départements, des organismes agricoles ou bien encore le Ministère de la Défense.

Il accompagne enfin des opérateurs Natura 2000 pour la réalisation de certains contrats et des porteurs de projet pour la mise en œuvre et le suivi de mesures compensatoires.

Gestion conservatoire de différents milieux remarquables gestion écologique ».

Le dossier financé par la Région se termine officiellement au printemps 2024. Il a pour objectif de prendre en compte une grande partie de nos sites en gestion, qui n'ont pas pu être intégrés au projet LIFE Biodiv'Paysanne (*dans Grands programmes*). Ce dossier comprend désormais une grande variété d'habitats, comprenant les milieux secs, les tourbières, les autres zones humides, les forêts anciennes et le Programme Régional d'Actions en faveur des Mares (PRAM). La suite des actions a été menée sur toute l'année, répartie entre travaux de gestion, inventaires ou suivis d'espèces, démarches foncières, acquisition de nouvelles parcelles.

Acte de naissance de la filière travaux et gestion écologique

Les 6, 7 et 8 novembre 2023 se sont réunis pour la première fois les personnels des différentes équipes travaux des anciens CEN Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées afin de donner naissance à la « Filière technique travaux et

La rencontre s'est déroulée sur le site de Solamoure à Coueilles en Haute-Garonne, site capable d'absorber la capacité d'action d'une équipe jeune et dynamique, encadrée par les hommes de terrain et d'expérience que sont les 3 coordinateurs techniques.

Le programme fut très dense avec une première prise de contact entre techniciens, agents et coordinateurs ; une présentation de la filière travaux et gestion écologique ; des échanges de savoir-faire et de démonstrations de matériels ; un rappel des obligations sur la sécurité... autant de sujets abordés en réunion, sur le terrain ainsi que pendant les 2 soirées conviviales organisées.

Une présentation de l'outil « Plan de Gestion » a également été réalisée, notamment sur le PDG de Solamoure par Marc Enjalbal. Enfin, Franck Gaulard en a profité pour présenter la toute nouvelle Société Civile d'Exploitation Agricole (SCEA) mise en place dans le cadre du projet LIFE Biodiv'Paysanne.

Différents chantiers ont été mis en œuvre sur Solamoure pour laisser place à la pratique ! Les 15 salariés de la Filière Travaux ont travaillé au maintien du milieu ouvert du site. Le directeur des opérations, Daniel MARC, a conclu ce séminaire en présentant les ambitions du CEN Occitanie pour sa filière travaux et gestion écologique. De nombreuses autres formations sont prévues pour 2024.

Les vaches Highland Cattle : une gestion écologique pérenne

Après un hiver particulièrement rigoureux dans les Monts de Lacaune du Tarn (81), le troupeau de vaches Highland Cattle du CEN a rejoint nos zones humides en gestion. Les vaches y sont restées jusqu'à l'automne pour y pâturer dans les tourbières et contribuer grandement au maintien de ces espaces naturels remarquables et fragiles.

Les tourbières sont des zones humides aux écosystèmes uniques, qui constituent des espaces de stockage et de purification pour le cycle de l'eau. Elles sont essentielles face au changement climatique. Ces zones humides sont entretenues en été par notre troupeau de vaches Highland Cattle, considérée comme une race rustique, conçue pour résister aux conditions climatiques difficiles et adaptées à des milieux humides et escarpés !



Vaches sur les tourbières des Monts de Lacaune ©Florian Robalo CEN Occitanie



Filière Travaux et Gestion Ecologique CEN Occitanie
©Mickaël Mélant CEN Occitanie



VALORISER ■

Mettre en valeur le patrimoine naturel régional et développer l'assise citoyenne du CEN Occitanie pour mieux l'inscrire, lui et ses missions, dans les dynamiques territoriales

Conformément à la charte du réseau des Conservatoires, le CEN Occitanie œuvre à développer les adhésions et le bénévolat des habitants de ses territoires d'intervention afin de garantir une bonne appropriation locale des enjeux et garantir ainsi la pérennité de ses actions. Développer cette assise citoyenne, c'est assurer un bon fonctionnement dans le temps du CEN Occitanie, mais c'est aussi permettre à la population d'œuvrer concrètement à la préservation de la biodiversité. Cette implication peut passer par des chantiers Nature, des inventaires participatifs ou la participation aux groupes thématiques du CEN Occitanie. Un adhérent a également la possibilité de devenir conservateur bénévole d'un site.

L'intendance du territoire est par ailleurs un concept que le CEN Occitanie développe et promeut depuis plus de dix ans. Il s'agit d'une stratégie fondée sur l'engagement social des propriétaires et des usagers en faveur de la protection de la nature, à travers la signature d'accords volontaires avec des organismes gestionnaires d'espaces naturels tels que le CEN Occitanie, de manière à maintenir dans un bon état les milieux naturels, les espèces et les paysages.

En 2023, le CEN Occitanie a organisé 146 sorties et chantier à la découverte du patrimoine naturel local à destination du grand public ou de scolaires.

Plus largement, le CEN Occitanie veille à la mise en valeur de ses stratégies d'actions et de ses productions scientifiques pour une diffusion de la connaissance et une appropriation des enjeux locaux.

Sortie du tout nouveau site internet du CEN Occitanie

L'année 2023 a vu la sortie du tout nouveau site internet du CEN Occitanie. Il regroupe ainsi les actions des anciens CEN Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Lozère. Vous pouvez y retrouver :

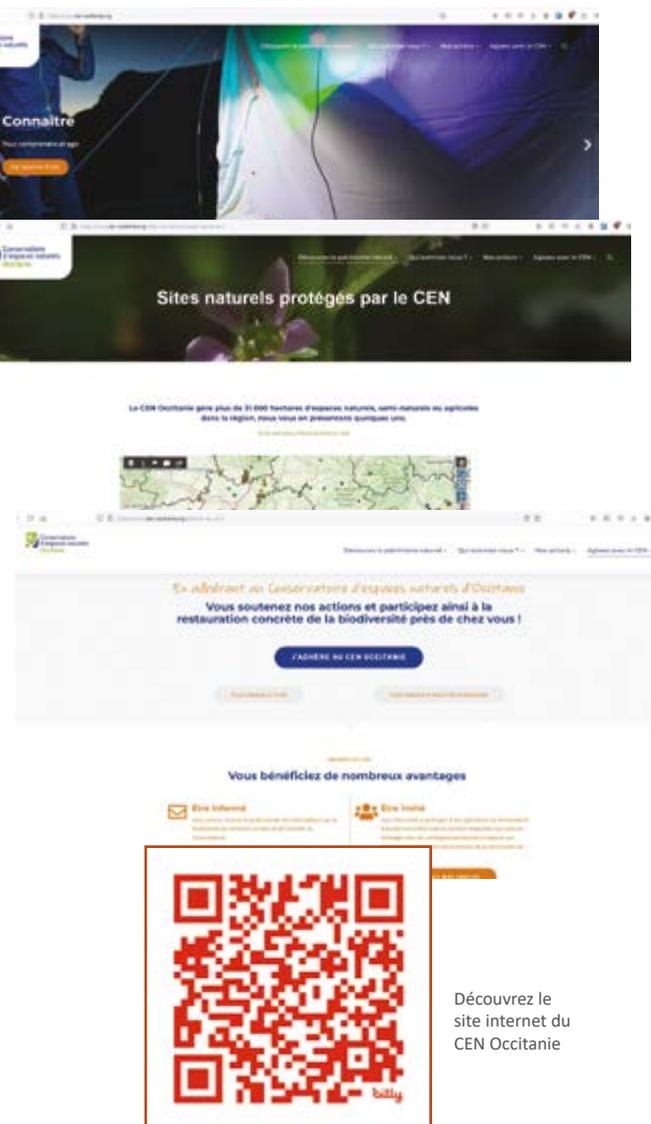
- Nos sites emblématiques
- Nos actions
- Notre équipe
- Des articles sur le patrimoine naturel de la Région
- Vos rendez-vous Nature pour vous impliquer à votre niveau
- L'adhésion à l'association et bien d'autres !

Rendez-vous sur : www.cen-occitanie.org pour le découvrir à votre tour !

Valorisation des données naturalistes et publications scientifiques

Le CEN Occitanie intervient auprès des partenaires publiques et associatifs pour le partage et la valorisation de ces données. Ainsi, il est un acteur important de la plateforme régionale du Système d'Inventaire du Patrimoine Naturel (SINP) dont il coanime avec l'Office pour les Insectes et leur environnement (Opie) le pôle invertébrés.

De par ses compétences de gestion et traitement de données, il mutualise et organise la validation de l'ensemble des données sur



cette thématique. Plus largement, le CEN est aussi coadministrateur de la plate-forme et assiste la DREAL, en partenariat avec les Conservatoires Botaniques Nationaux (CBN), dans l'administration de l'ensemble des données mutualisées de la région. Cette mission inclut l'organisation et la mise en œuvre des réponses aux nombreuses demandes de communication de données.

Par ailleurs, le CEN Occitanie est membre du bureau de l'Observatoire Régional de la Biodiversité Occitanie depuis sa création et a contribué aux différentes productions, notamment la mise en œuvre d'indicateurs sur la biodiversité d'Occitanie. Enfin, de par son rôle dans la connaissance naturaliste et l'expertise géomatique, il contribue à de nombreux échanges de données et portails de visualisation de données. C'est le cas par exemple de la contribution au portail Biodiv'Occitanie porté par OC'nat ou à la plate-forme nationale de l'INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel).

Enfin, les administrateurs, bénévoles et salariés du CEN Occitanie sont auteurs ou co-auteurs de nombreux articles visant à valoriser la connaissance et l'expertise du Conservatoire, notamment sur des thématiques naturalistes. Ainsi, en 2023, 10 articles ont été publiés dans des revues nationales et internationales, 27 articles ont été publiés dans des revues naturalistes et 9 communications ont été réalisées. Le CEN Occitanie a également participé à un ouvrage ou chapitre d'ouvrage et produit quelques rapports (plans de gestion, mémoires, plan d'action, stratégie, etc.). *L'ensemble de ces productions est listé en fin de rapport.*

Atlas de la Biodiversité Communale

Le CEN Occitanie participe à la réalisation d'Atlas de la Biodiversité Communale. Les missions sont variées selon les différents cas et peuvent inclure de la production de données, de la rédaction, de la mise en page, de la cartographie ainsi que de l'impression et de la communication.



ABC Congénies (30) - Orobranche sur voie verte ©Delphine Midy CEN Occitanie

ABIC Volvestre (31) - Rencontres avec des élu.e.s ©Mathilde Cassé CEN Occitanie



ACCOMPAGNER ■

Accompagner la mise en œuvre des politiques publiques et les territoires afin d'améliorer l'intégration de la biodiversité et de l'action conservatoire

Dans un contexte de changement climatique et de prise de conscience citoyenne, qui considère les ressources naturelles comme des patrimoines communs et leur gestion d'ordre d'intérêt général (cf. article L 110-1 du Code de l'environnement), le CEN Occitanie accompagne les collectivités, les socio-professionnels notamment agricoles, les usagers et les citoyens dans la transition écologique de leur territoire et initie des projets qui œuvrent à la reconquête de la biodiversité.

Plus largement, l'accompagnement et le développement des politiques publiques, qu'elles soient nationales ou régionales, ont toujours constitué des axes importants de l'action du CEN Occitanie.

Ainsi, le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie est un acteur clé dans l'élaboration, l'animation, la mise en œuvre et l'évaluation de nombreux outils tels que les ZNIEFF, les listes rouges, les plans nationaux d'actions et leurs déclinaisons régionales, les stratégies biodiversité ou bien encore le programme régional forêt-bois. L'ensemble de ces politiques conforte le cadre des actions du CEN Occitanie et ouvre des perspectives de renforcement de son implication et de ses interventions dans le domaine de la conservation.

Enfin, en raison de son agrément régional au titre de la protection de la nature et de l'environnement et de sa reconnaissance croissante, le CEN Occitanie est de plus en plus sollicité pour participer aux travaux de différentes commissions institutionnelles, de concertations ou d'expertises afin d'améliorer la prise en compte de l'environnement dans les décisions d'aménagement et de gestion des ressources et des territoires.

Collaboration MNHN et MINARM (82)

Un contrat de recherche et développement a été signé entre le Ministère des armées et le CEN, avec l'appui méthodologique du MNHN, porté par l'UMS PatriNat (OFB-MNHN-CNRS). En 2023, la troisième phase de suivi a été mise en place, sur la faune (rhopalocères, orthoptères) et la flore (relevé d'abondance par placette) avec un tronc commun d'indicateurs relevés annuellement comme la pression de pâturage et son impact sur le milieu. En parallèle, le CEN met en place des actions de gestion annuelles de fauche et exportation de la matière sur les pelouses sèches ourliées. Des placettes de suivi sont aussi présentes sur des secteurs témoins, conservés sans intervention pour une évaluation des actions de génie écologique mises en place.

A Mirabeau, l'accueil de la biodiversité se joue aussi dans la restauration du patrimoine bâti

Depuis septembre 2023, la commune de Fabrègues a engagé les travaux de restauration du Mas de Mirabeau. Cette restauration est pionnière en matière de préservation de la biodiversité et le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie accompagne donc le suivi du chantier.

Les espèces inféodées au bâti

Plusieurs espèces d'oiseaux, comme l'Hirondelle de fenêtre ou le Martinet noir, de chauves-souris, comme les pipistrelles, ou encore d'insectes et de reptiles trouvent refuge dans certains bâtiments. Ces espèces, dites cavicoles, dépendent de la présence de cavités (trous de boulins, coffres de volet), d'anfractuosités (fissures, joints de dilatation) et d'autres caractéristiques, généralement typiques des bâtiments anciens, pour se reproduire, hiberner ou simplement se reposer.

Afin de préserver et de favoriser cette biodiversité, plusieurs mesures ont été prises :

- la prospection sur les espaces bâtis du Mas afin de procéder à l'identification des espèces «habitantes» ;
- un calendrier des travaux qui a été adapté au cycle de vie des espèces recensées ;
- la dé-favorabilisation de certains micro-habitats susceptibles d'héberger des espèces (tels que les reptiles) via le démantèlement des structures d'accueil (tas de pierre, bois...) ou leur protection (obstruction de cavités favorables) ;
- la conservation, au maximum et quand cela est possible, des cavités et anfractuosités du Mas, notamment au niveau des murets ;

- la création de gîtes et de nichoirs ;
- la mise en défens de certaines zones sensibles telles que la mare aux abords du Mas afin d'éviter la dispersion des amphibiens sur le chantier ;
- la prohibition de certains produits et traitements de bois de charpente ;
- des accès (combles, lucarnes) ouverts facilités, notamment pour inviter les chiroptères, moineaux et hirondelles ;
- la mise en place d'une filière d'assainissement autonome végétalisée afin de traiter les eaux usées via des filtres à roseaux et bassin végétalisés (phyto-épuration). Dans ce cadre, les bassins ont une pente inférieure à 30° afin d'être plus attractifs et accessibles pour la faune (notamment les amphibiens).

Un suivi de l'occupation du site rénové pourra être réalisé au cours du temps afin d'évaluer l'efficacité des mesures. Un taux d'occupation supérieur à 70 % lors des premières années sera reconnu comme très bon.

Mirabeau - Tarente dans cavité artificielle ©Nicolas-Benoit-CCA



Mirabeau - Inspection de cavités à l'endoscope ©Louis Ton CEN Occitanie

Mirabeau - Clôtures pour amphibiens ©Louis Ton CEN Occitanie



Quelques grands programmes



LIFE Biodiv'Paysanne

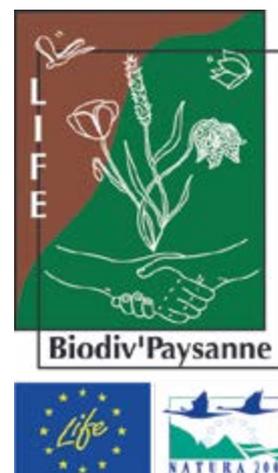
Relevé des Infrastructures Agroécologiques à La Massole (34) par Cristiano du CEN et l'exploitante Claire ©CEN Occitanie/ Lucas Santucci

Une grosse année d'avancement pour le projet LIFE Biodiv'Paysanne en 2023 !

Pour rappel, le projet a pour ambition de préserver les espaces naturels, la faune et la flore locale de la région Occitanie, parmi les plus riches de France métropolitaine en termes de biodiversité. Il est coordonné par le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie, accompagné de 6 bénéficiaires associés, l'ANA-CEN Ariège, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, SOLAGRO, Terre de Liens Midi-Pyrénées et Terre de Liens Languedoc-Roussillon. Il est cofinancé par la Commission européenne, la Région Occitanie, l'Agence de l'eau Adour-Garonne et le Ministère de la transition écologique (DREAL Occitanie). C'est un projet qui a débuté en 2022 et qui se terminera en 2027.

Le projet regroupe 22 actions qui répondent à deux grands objectifs :

- Renforcer le réseau de sites gérés et protégés en Occitanie
- Participer à la transition agroécologique des territoires et impliquer les agriculteurs dans la préservation de la biodiversité



Renforcer le réseau de sites gérés et protégés en Occitanie

Depuis son début, le projet a permis d'acquérir 114 hectares de sites naturels (vieilles forêts, prairies humides méditerranéennes, mosaïque de prairies humides, landes et taillis) et de conventionner 1 983 hectares, se rapprochant ainsi des objectifs respectifs de 250 hectares et de 2 450 hectares.

L'action de mise en œuvre des plans de gestion multisites (PDGMS) se poursuit avec la tenue de 3 réunions qui ont permis de mettre en avant certains points (les objectifs de ces nouveaux documents de gestion, les potentiels obstacles à la démarche, les parties devant être adaptées à cette nouvelle approche, les outils et les méthodes à développer). Côté terrain, une grande partie des inventaires et des prospections ont été menés et la rédaction de 2 PDGMS a débuté.



Bail emphytéotique à Arboussols (66) ©Romain Bouteloup CEN Occitanie

En 2023, le CEN Occitanie et l'ANA-CEN Ariège ont mis en œuvre des actions de restauration sur 57 sites du réseau de sites du LIFE, et sont intervenus sur plus de 120 ha. Ces actions ont été réalisées majoritairement en régie (intervention des techniciens de gestion, appuyé des chargés de mission référents des sites pour la bonne mise en œuvre des plans de gestion). Elles ont parfois nécessité l'intervention de partenaires (appui d'agriculteurs ou de lycées agricoles, organisation de chantiers de bénévoles, etc.) ou de prestataires.



Chantier de restauration d'habitat à Lassere (09) ©Léa de Sauverzac ANA-CEN Ariège

En parallèle des interventions ont été menées pour entretenir les emprises de clôtures existantes ou créer des emprises pour de futures clôtures, qui seront installées en 2024 ou 2025. De même, des interventions manuelles ou mécanisées ont eu lieu sur certains sites en complément de l'installation d'un pâturage (coupe et export de ligneux, girobroyage). Les actions menées ont ainsi permis d'améliorer l'état de conservation ou d'initier une amélioration sur 72ha.

Participer à la transition agroécologique des territoires et impliquer les agriculteurs dans la préservation de la biodiversité.

Une grosse année pour la mise en œuvre du diagnostic croisé sur les 60 fermes participantes au projet ! En effet, l'année 2023 a été marquée par les passages des différents partenaires (CEN Occitanie, ANA-CEN Ariège, Solagro, Terre de liens Midi-Pyrénées, Terre de Liens Languedoc-Roussillon) sur les fermes. Au total, ce ne sont pas moins de cinq passages qui ont été réalisés sur chaque ferme, représentant tous une action particulière du diagnostic : réalisation de l'enquête agro-éco-socio avec les fermiers, relevé et caractérisation de l'état de conservation des infrastructures agroécologiques de l'exploitation, inventaire ornithologique, inventaire entomologique et inventaire flore et habitat. Ces passages vont permettre de rédiger des recommandations de prise en compte de la biodiversité, sous la forme de plans de gestion des fermes, en faisant attention aux dimensions sociales, économiques et agronomiques de chaque exploitation.



Enquête avec Carole Lompèdre (81) et Catherine Le Rohellec de Solagro ©CEN Occitanie / Lucas Santucci



Inventaire Flore sur la ferme de Mas Lluganas (66) ©CEN Occitanie / Lucas Santucci

La Société Civile d'Exploitation Agricole (SCEA) a également bien progressé. Le matériel agricole pour le développement de ses trois principales activités (foin issu de prairies naturelles, récolte, semis et vente de semences locales sauvages, prestations de services pour la préservation de la biodiversité) a été acheté. 2023 a donc été marquée par une phase importante d'appropriation de ce matériel et d'expérimentation d'itinéraires techniques : brossage de plusieurs parcelles pour la collecte de graines, tri, séchage et stockage des graines, test de semis sur une parcelle receveuse à restaurer, fauche avec près de 30 tonnes de foin et autres matières sèches récoltés...

Enfin un bail a été signé sur la commune de Montesquieu Volvestre, sur 35 ha, et est devenu le siège opérationnel de la SCEA. Un gros travail de restauration des parcelles et de nettoyage du hangar y a été réalisé.



Brosseuse et récolte des graines ©Franck Gaulard CEN Occitanie





D'autres projets pour l'agroécologie

Les chèvres de Trèvezel - Projet TerrAES ©Chèvres de Trèvezel

Le CEN Occitanie porte ou est impliqué dans plusieurs projets agroécologiques dans les territoires de la région. Certains de ces projets, interdépartementaux voire plus larges, sont présentés ici tandis que d'autres, plus locaux, seront présents dans la tournée des antennes.

SUDOE FLEURS LOCALES



Des espèces sauvages pour restaurer la nature...

L'année 2023 a marqué la clôture et l'aboutissement du projet SUDOE Fleurs Locales financé par l'Union Européenne et la Région Occitanie. Piloté par le CEN Occitanie, ce projet s'est déployé en France, en Espagne et au Portugal, de 2020 à 2023.

Son objectif était de créer des termes de références et d'impulser la création d'une filière de production autour de la restauration de la biodiversité par les semences sauvages autochtones dans les agrosystèmes et les milieux naturels méditerranéens. Il s'est articulé en quatre groupes de travail :

- Un GT1 dédié à un état de l'art sur la connaissance et les dynamiques en présence en matière de restauration de milieux naturels basées sur les semences sauvages.
- Un GT2 technique et expérimental avec un réseau de sites pilotes sur lesquels ont été testés différents cortèges d'espèces sauvages méditerranéennes pour restaurer des milieux prairiaux.
- Un GT3 socioéconomique dans lequel les partenaires du projet ont mobilisé les acteurs de la production et conçu un modèle de filière de production de semences territorialisées.
- Un GT4 socio territorial qui s'est attaché à sensibiliser, mobiliser et engager des collectivités territoriales dans l'intégration de semences sauvages autochtones dans leurs politiques de protection de la nature.

Le CEN Occitanie a assuré la coordination des groupes de travail 2 et 4.

Des résultats prometteurs

Sur la base de son expertise floristique, de son expérience en matière de gestion de site et d'un travail bibliographique, le CEN Occitanie a caractérisé un cortège élargi d'espèces qui peuvent constituer la base de tout projet de restauration écologique de prairie.

A des fins opérationnelles et en échange avec des semenciers et gestionnaires de PAEC, le Conservatoire a également produit une liste d'espèces plus restreinte adaptée à des projets de couvert d'intérêts faunistiques et floristiques.



Abeille sur *Medicago minima* ©Sofia Rossi CEN Occitanie

Enfin, des retours d'expérience sur les différentes techniques de collecte et de semis de semences sauvages ainsi que sur l'accompagnement des territoires et la sensibilisation des élus aux vertus de ces espèces ont été produits.

Semis Méjannes Le Clap ©Sofia Rossi CEN Occitanie



L'ensemble des ressources produites sont disponibles sur le site

<https://participa.fleurslocales.eu/?PagePrincipale>



Des sites expérimentaux

Le CEN Occitanie a mis en place et suivi 5 sites expérimentaux répartis entre le Gard et l'Hérault. Sur chacun de ces sites, 15 placettes expérimentales ont été semées avec différents cortèges (composition et densité de semis) à l'été 2021. Les sites ont été implantés en contexte de friche viticole avec une destination prairiale pour 4 d'entre eux et dans l'inter rang d'une parcelle viticole pour le dernier.



Suivi Jardin de Cocagne ©Mario Kleczewski CEN Occitanie

A l'issue de 2 campagnes de suivi et d'analyse, les grands résultats sont les suivants :

- Il est nécessaire de procéder à un semis précoce (entre mi-août et fin septembre) en contexte méditerranéen afin de garantir une bonne installation de la végétation en automne/hiver et avoir atteint une maturité reproductive avant les premières sécheresses qui interviennent dès la fin du printemps dans notre région.
- La banque de graines du sol domine largement le stade pionnier de la re-végétalisation. Ces espèces jouent leur rôle dans la restauration des sols et fournissent par ailleurs des ressources abondantes et un habitat

intéressant pour l'entomofaune.

- Nous avons opté pour un travail du sol léger et superficiel et des dates de semis précoces qui nous ont donné raison avec un recouvrement végétal de 100 % sur tous les sites moins de 3 mois après les semis.

Néanmoins, il manque un certain recul à moyen terme sur ces essais qui méritent d'être documentés dans les années à venir afin de pouvoir mieux évaluer le bénéfice des interventions vis-à-vis des placettes témoins.



Suivi site Vigne de Cocagne ©Mario Kleczewski CEN Occitanie

Un accompagnement territorial poussé

Le CEN Occitanie a travaillé avec 3 territoires pilotes afin de les engager dans des plans de renaturation territoriaux qui s'appuient sur la végétation locale autochtone : Le Conseil départemental du Gard, la commune de Montbazin (34) et la commune de Malons et Elze (30).

Concrètement, les territoires accompagnés ont :

- Travaillé en équipe décrochée avec le CEN à la construction de stratégies ou plans d'actions qui favorisent l'usage des semences sauvages autochtones sur leur territoire.
- Mis en œuvre directement des projets de restauration écologique à base de semences sauvages autochtones (i.e. re-végétalisation de cour d'école, création d'un espace végétal pédagogique).
- Sensibilisé et formé leur personnel technique et les élus à l'importance écologique de ces espèces et leur pertinence pour adapter les écosystèmes au dérèglement climatique.

Ce travail a bénéficié directement aux collectivités qui ont été accompagnées dans un premier chef mais aussi d'autres de taille similaires (Département, métropole, commune péri urbaine & rurale) qui ont pu s'inspirer du travail réalisé avec les territoires pilotes.

Et après ?

Afin de capitaliser sur la dynamique enclenchée par Fleurs Locales, le CEN Occitanie a répondu à l'appel à projet Interreg SUDOE 2021-2027 et a remporté un financement pour le projet **FLORE** (Flore Locale pour la Restauration Ecologique).

Ainsi, le Conservatoire sera de nouveau chef de file de ce projet qui se déploiera de janvier 2024 à décembre 2026 aux côtés notamment de Fab'lim et du CEN Auvergne. Le mot d'ordre de ce projet sera d'opérationnaliser les expérimentations de terrain et d'amplifier les dynamiques engendrées par Fleurs Locales. En France, le projet s'entendra à toute la Région Occitanie et la Région Auvergne.

Le CEN Occitanie va alors concentrer ses efforts sur 2 grands sites qui seront restaurés en comparant différentes modalités. Du lien avec la communauté des acteurs de la restauration et de la production de semences afin de créer des synergies est en cours de réalisation...



Accompagner les collectivités à la concrétisation de leurs projets agroécologiques

TerrAES est un projet porté par Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie et France Active Airdie-Occitanie. Il est financé via un mécénat d'Oc'Via. Il vise à accompagner des collectivités territoriales du Gard et de l'Hérault qui sont en maîtrise foncière à la concrétisation de leurs projets agroécologiques sociaux et solidaires en réunissant les compétences nécessaires à leurs côtés.

Le CEN Occitanie et l'AIRDIE travaille donc sur ce projet en collaboration avec les Chambres d'agriculture du Gard et de l'Hérault ainsi qu'avec les acteurs du réseau InPact afin d'aboutir à des projets agricoles viables au rendez-vous des enjeux écologiques et des projets sociaux des territoires.

L'année 2023 a vu aboutir 3 projets dans le Gard et dans l'Hérault : deux projets écopastoraux et un projet de maraîchage et grandes cultures.

Les Chèvres du Trèvezel – Trèves (Gard, 30) _____

Les lauréats de l'appel à candidature sont Emilie LEROY et Nicolas LEPESANT, motivés pour s'installer durablement à Trèves, construire leur chèvrerie, gérer durablement les milieux grâce à leur troupeau et proposer leurs produits

en circuits courts.

Au cours de l'année 2023, leur projet a pu davantage se concrétiser par l'achat des terrains qui permettront la construction de la chèvrerie fromagerie. Cet achat a pu se réaliser grâce au concours de la SAFER Occitanie et l'accompagnement d'un large panel de partenaires.



Travaux ©Chèvres de Trèvezel

En parallèle de cet achat, les propriétaires ont signé avec le CEN Occitanie et pour 40 ans, une Obligation Réelle Environnementale (ORE) adossée à ces parcelles. Un engagement porté mutuellement pour asseoir la vocation pastorale de ces terres, au bénéfice de la gestion des milieux environnants, de la biodiversité et d'une production locale durable !

Emile et Nicolas sont accompagnés par un large réseau de partenaires : les membres de TerrAES, la Chambre d'agriculture du Gard, la Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie, Addearg, la Safer, le Parc national des Cévennes, l'Entente interdépartementale Causses et Cévennes - Patrimoine Mondial ainsi que Relance - Occtav, sur une dynamique lancée au travers du Pacte Pastoral - Communauté de communes Causses Aigoual Cévennes.

Redéploiement pastoral sur le site de la Liquière et du Patus (34) _____

Nicolas Maurel, jeune agriculteur, a remporté l'appel à candidature en début d'année 2023. Il s'était déjà installé en viticulture il y a 2 ans et a pu élargir son activité agricole par la construction d'une bergerie pour l'élevage de ses brebis au hameau familial.

Grace à lui, les moutons et l'activité pastorale reprennent leur droit et participent à la restauration et à la gestion des vallons de la Liquière et du Patus sur les communes de Saint Martin de Londres et de Mas de Londres, qui concentrent des enjeux forts de biodiversité.

Rencontre avec Nicolas Maurel ©France Active Airdie-Occitanie



Cette installation est l'aboutissement d'une collaboration active entre la communauté de commune du Grand Pic Saint Loup, des communes du Mas de Londres et de Saint Martin de Londres, de la Chambre d'agriculture de l'Hérault, du CIVAM empreinte et du consortium TerrAES.

Relocalisation de l'alimentation à Gigean (34)

La commune de Gigean a finalisé la mise à disposition des terres du site de la Tétragone (8 ha au total) à travers un dernier appel à candidature en 2023. Aujourd'hui, trois activités cohabitent sur ce site :

- De la grandes cultures céréalières et légumes secs en Agriculture Biologique sur 5,4 ha ;
- Du maraîchage et de la production de légumineuses sur 1,6 hectares ;
- Des activités associatives pédagogiques sur 1 hectare.

Le CEN et l'AIRDIE ont accompagné la commune de Gigean dans la concrétisation de ce projet en collaborant avec la Chambre d'agriculture de l'Hérault, le CIVAM bio 34 et Terres Vivantes.



Connaître et accueillir la biodiversité dans les paysages agricoles de l'Hérault

Biodiv&Eau est un projet financé par le Département de l'Hérault. Son objectif est de former et d'accompagner des groupes d'agriculteurs à la connaissance des espèces qui peuplent leur parcellaire et aux leviers pour mieux les accueillir dans leurs agroécosystèmes. Ce programme réunit dans un consortium de partenaires, la Fédération des IGP de l'Hérault, la Chambre d'Agriculture de l'Hérault et le CEN Occitanie.

Il a fêté cette année son onzième anniversaire et près de 230 vignerons se sont inscrits dans cette démarche

d'autodiagnostic. Les surfaces engagées dans la démarche à ce jour sont d'environ 6000 ha.

Un programme en deux temps :

1. Un premier temps dédié à des autodiagnostic menés par les agriculteurs au cours desquels ils évaluent l'état de conservation de leur Infrastructures Agro Ecologiques (IAE). Les données inventoriées sont alors analysées par le CEN et restituées dans des rapports individualisés de préconisations agroécologiques.
2. Un second temps dédié à de l'accompagnement individuel d'agriculteurs souhaitant aménager des IAE (haies, arbres, mares, fossés, réouverture de milieux) pour mieux accueillir la biodiversité sur leur exploitation d'une part, mais aussi améliorer la régulation écologique et le bioclimatisme de leurs parcelles dans la mesure du possible.

Le CEN Occitanie est responsable de la réalisation des formations et de l'accompagnement individuel auprès des agriculteurs.

Ainsi, en 2023, 7 agriculteurs situés sur le territoire du Grand site du Lac du Salagou ont été formés ainsi qu'un groupe de viticulteurs de la Cave Richemer (34) qui travaillent sur l'aménagement d'un site de production viticole commun.

Par ailleurs, 17 viticulteurs ont sollicité l'aide du CD34 pour la réalisation de travaux agroécologiques : plantation de 5260 mètres linéaires de haies, plantation de 68 arbres isolés, création de 9 mares et réouverture de 7,3 hectares pour un coût total de 111 924 euros dont 67 154 euros pris en charge par le Conseil Départemental de l'Hérault.





Le Pôle-relais Lagunes Méditerranéennes

Etangs palavasiens ©Thomas Gendre



Le Pôle-relais Lagunes Méditerranéennes est un consortium coordonné par la Tour du Valat en PACA en partenariat avec le CEN Occitanie et l'Office de L'Environnement de la Corse pour une meilleure reconnaissance des milieux lagunaires de la Méditerranée et une gestion durable de ces espaces qui représentent 130 000 hectares sur l'ensemble des trois régions. Les pôles-relais bénéficient d'un label national de reconnaissance de leur action. Voici quelques opérations menées en 2023 dans le cadre de ce programme.

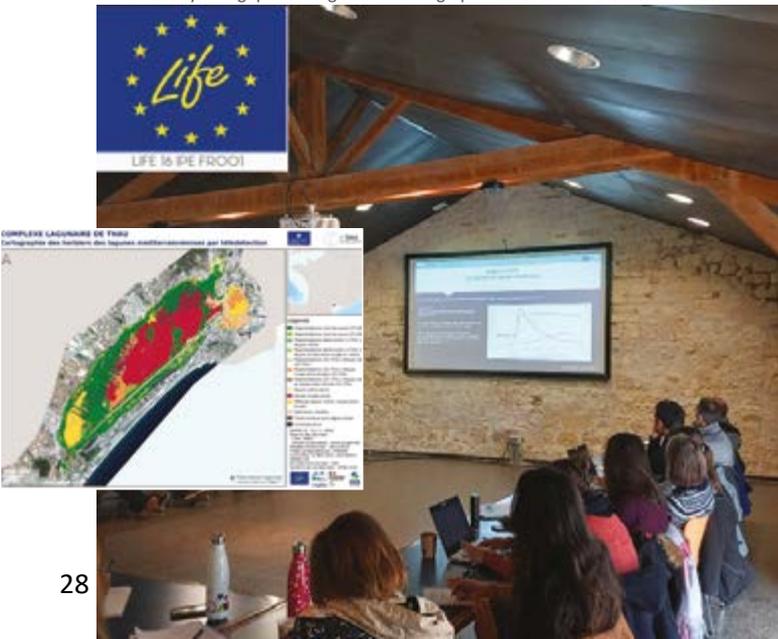
Participation au projet LIFE Marha

A travers le pôle, le CEN Occitanie participe depuis 2018 au projet LIFE Marha, porté par l'OFB. Il appuie les gestionnaires des sites Natura 2000 littoraux dans l'évaluation de l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire « Lagunes côtières ». En 2023, il a organisé à leur intention une formation sur le fonctionnement hydrologique des lagunes et coordonné un projet de cartographie des herbiers de macrophytes par télédétection finalisé sur six lagunes d'Occitanie et deux de PACA.

Plus d'informations
<https://www.life-marha.fr/>



Formation hydrologique des lagunes et cartographie herbiers Thau Marha ©PRLM



Animation du Plan d'action régional Crabe bleu en Occitanie

Depuis 2022, en partenariat avec la DREAL Occitanie, la DREAL PACA et l'OFB, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes crée des synergies entre les acteurs de la pêche, de la protection des lagunes et les chercheurs. En 2023, il a mobilisé les acteurs des deux régions avec pour objectifs de :

- Lever des données d'observation et de capture du Crabe bleu ;
- Organiser la 2ème conférence interrégionale sur le Crabe bleu à Berre l'étang (13) ;
- Co-éditer le 2ème Bulletin Crabe bleu en partenariat avec le CPIE Bassin de Thau.

Sur 30 sites littoraux d'Occitanie, il a également appuyé un projet de recherche (CEFE-CNRS-EPHE/DREAL Occitanie) visant la détection précoce par ADN environnemental de Crabe bleu et a également aidé au montage de nouveaux projets visant à prévenir l'introduction et la propagation de l'espèce.

Plus d'infos : <https://pole-lagunes.org/en-action/coord-crabe-bleu/>



Appui aux politiques publiques sur le lien terre-mer

En 2018, le Pôle co-encadre avec l'OFB des stages de Master 2 pour améliorer les connaissances sur la continuité écologique entre la mer et les marais littoraux méditerranéens. En 2023, il a appuyé la DREAL de bassin Rhône Méditerranée dans le cadre du Plan de gestion des poissons migrateurs en étant un des animateurs du groupe de travail « Gestion de l'anguille en Méditerranée ». Son action d'appui aux politiques publiques sur le lien terre-mer se prolonge via son inscription au LIFE Biodiv'France porté par l'OFB qui débutera dès 2024.

Communication sur les zones humides et sensibilisation des publics

Le Pôle met à disposition des acteurs des zones humides littoral des connaissances techniques et scientifiques à la fois sur son site web (+ de 1900 visites/mois) et dans sa base de données bibliographiques (7 768 notices). Ces dernières sont relayées par l'édition de 5 newsletters (2900 destinataires), au travers des réseaux sociaux qui recensent 1 569 abonnés sur Facebook (+4%) et 1402 sur Twitter ainsi qu'une chaîne YouTube (2683 vues depuis son ouverture fin 2020).

Le Pôle est également coordinateur des Journées mondiales des zones humides en Méditerranée (attirant plus de 8600 visiteurs en 2023 sur 161 animations).

Pour plus d'informations sur le
Pôle-relais Lagunes Méditerranéennes

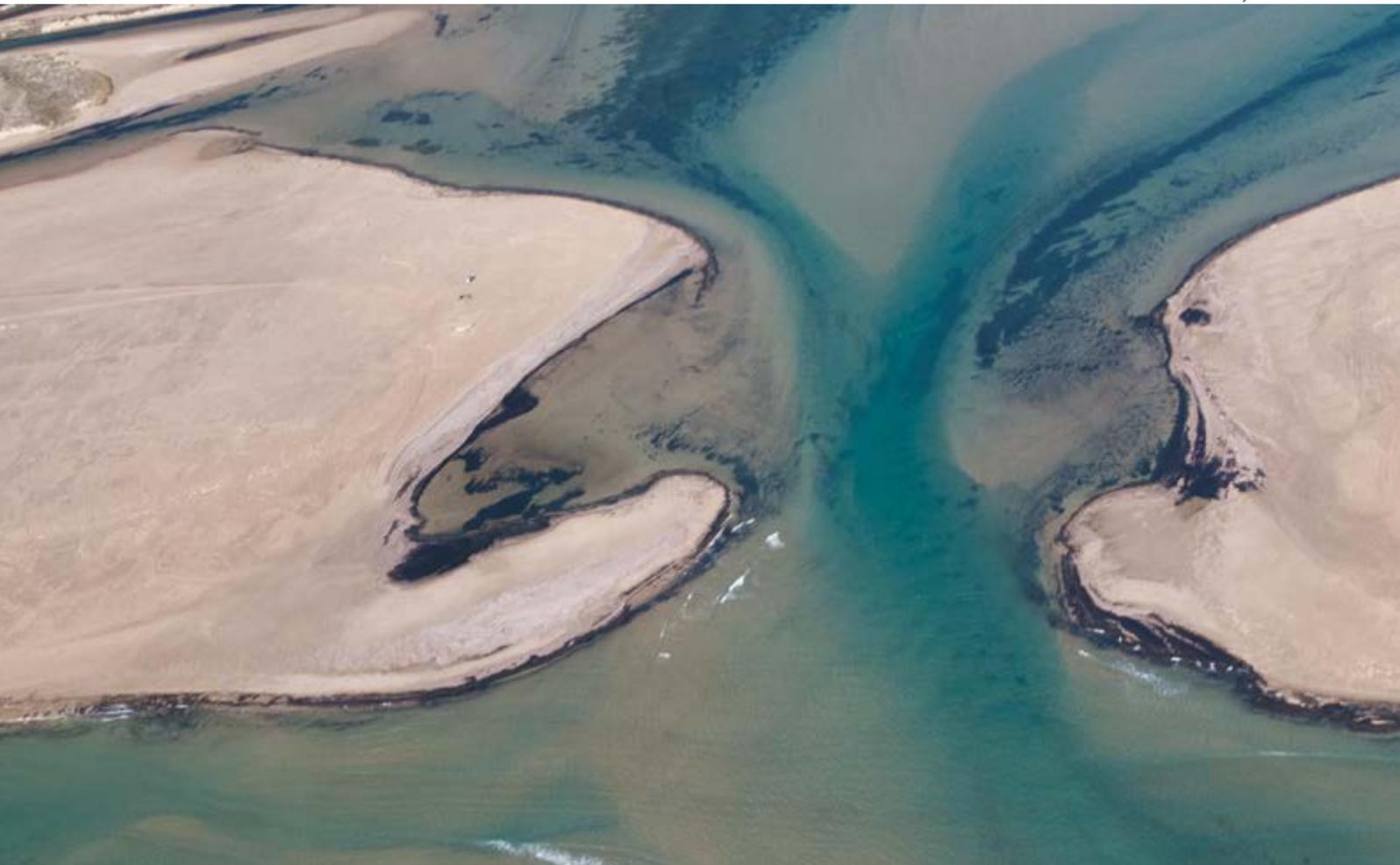
Site internet
<https://pole-lagunes.org/>



Rapport d'activité 2023
https://pole-lagunes.org/wp-content/uploads/sites/4/2024/01/Bilan2023_VF-janv24.pdf



© Benjamin Sirot





Ecrevisse de Louisiane, *Procambarus clarkii* ©Gérard Vigo

Les Stratégies Régionales

Espèces Exotiques Envahissantes Faune (EEE Faune)



Une année importante pour la sensibilisation sur les invasions biologiques et la gestion des espèces exotiques envahissantes Faune en Occitanie !

Pour rappel, les EEE constituent l'une des principales causes d'érosion de la biodiversité. Introduites par l'Homme de manière intentionnelle ou non, elles peuvent avoir des impacts non seulement environnementaux, mais aussi sanitaires et socio-économiques.

- Une nouvelle page internet dédiée aux EEE d'Occitanie

Une page internet a été créée sur les EEE Faune et Flore, en collaboration avec les Conservatoires Botaniques Nationaux Méditerranéen et de Pyrénées Midi-Pyrénées.

Vous y retrouvez en téléchargement : les stratégies régionales désormais publiées suite à leur validation en CSRPN en avril 2022, les listes catégorisées de espèces exotiques de la région, ainsi que les outils pour aider les gestionnaires d'espaces naturels dans leurs actions sur ces espèces. De plus, un outil de signalement des EEE Faune a été développé afin de partager vos observations ! <https://eee-occitanie.org/>



- Publication d'un article scientifique

L'article présentant le travail du CEN Occitanie sur la « *Création d'une liste régionale catégorisée d'espèces exotiques envahissantes et pistes d'utilisation pour les gestionnaires d'espaces naturels* », est désormais publié dans *Naturae*, revue du Muséum national d'Histoire naturelle (Publications Scientifiques du Muséum). En espérant que ce travail puisse servir aux autres régions déclinant la stratégie nationale : <https://sciencepress.mnhn.fr/fr/periodiques/naturae/2023/7>



- Contribution à la Stratégie régionale de la Biodiversité

Une fiche *Indicateur d'état* des EEE Faune et une fiche *Baromètre de réponse* concernant la gestion de ces espèces ont été rédigées pour alimenter l'Observatoire régional de la biodiversité (ORB) de l'Agence régionale de la biodiversité (ARB). Ces indicateurs présentent l'état des connaissances actuelles sur la faune exotique envahissante en Occitanie, la répartition de ces espèces dans la région, ainsi que la mobilisation des acteurs régionaux sur cette thématique, et en particulier dans les aires protégées. Ces indicateurs contribueront indirectement à l'évaluation de l'état de conservation de la biodiversité du territoire occitan.

Tableau de bord EEE Faune d'Occitanie

Le premier outil régional sur les EEE Faune à destination des gestionnaires d'espaces naturels est disponible ! Il permet de connaître la répartition de chaque EEE de la région, de localiser et consulter les retours d'expériences de gestion de ces espèces, et de signaler leur présence. Découvrez plus amplement ce tableau de bord en cliquant ici <http://bit.ly/3idPQxS>



Mise en place de la stratégie de lutte contre le Frelon asiatique dans le sud de la Haute-Garonne

En mars 2023 s'est déroulé le premier comité de pilotage du projet portant sur le Frelon asiatique (*Vespa velutina*) organisé par le Projet Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées (PNR CBP), en présence notamment du CEN Occitanie. L'objectif du projet est d'apporter un panel de solutions

efficaces pour les apiculteurs face au frelon, tout en étant respectueuses des autres pollinisateurs. Logan Lefebvre, étudiant en Master 2, a présenté les objectifs de son stage encadré par le Projet PNR CBP :

- Améliorer les connaissances sur la répartition du frelon sur le territoire du futur PNR et sur ses habitats préférentiels
- Étudier la sélectivité et l'efficacité de pièges à frelon
- Quantifier l'efficacité du piégeage sur l'impact du frelon sur les ruchers
-

Ce travail sur le Frelon asiatique continuera en 2024, avec l'arrivée d'une nouvelle stagiaire au sein du CEN Occitanie, avec pour sujet « *L'étude du rapport coûts-bénéfices des mesures de gestion du Frelon asiatique (Vespa velutina) sur le territoire du futur PNR CBP* ».

A suivre !



Comité de pilotage projet Frelon asiatique ©Iris Lang CEN Occitanie

■ Plus de peur que de mal !

Le CEN Occitanie a réalisé des prélèvements d'eau au nord de Toulouse afin de rechercher la Grenouille taureau (*Lithobates catesbeianus*) par des analyses d'ADN environnemental. Cette espèce est normalement absente de la région mais un signalement et une suspicion de sa présence a justifié cette vérification en prévention. Les résultats de ces analyses se sont avérés négatifs.

Analyse pour la détection de Grenouille taureau ©Laurent Pontcharraud CEN Occitanie



■ Sensibiliser le grand public

Le CEN Occitanie était présent au Zoo African Safari de Plaisance-du-Touch (31) en proposant une conférence et des animations sur les EEE. Lors de la 6ème édition des Rencontres Naturalistes de l'Aude, le CEN Occitanie a présenté l'état des lieux des invasions biologiques dans le département.

Le CEN Occitanie a également participé à une journée organisée par le Projet Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées sur la thématique des espèces exotiques envahissantes à destination des collégiens et lycéens éco-délégués de Bagnères-de-Luchon, Loures-Barousse et Gourdan Polignan (31). Au programme : conférences, visites sur site et échanges avec les acteurs du territoire.

En collaboration avec des refuges et des parcs animaliers de la région, une campagne de sensibilisation a été réalisée à destination du grand public. Elle sera exposée dans les parcs animaliers et refuges volontaires, et une exposition itinérante sera disponible pour des animations et autres événements. Un travail similaire est en cours de construction avec les Jardineries et Animaleries de France, pour sensibiliser les salariés et leur clientèle.

Les EEE Faune ont fait parler d'elles !

En effet, le CEN Occitanie a été sollicité par deux chaînes de télévision pour deux grands reportages :

- Un reportage par ViàOccitanie, chaîne régionale, sur l'impact des EEE en Occitanie. Iris Lang et Justine Nicolas sont sur le plateau : <https://viaoccitanie.tv/especes-exotiques-invasives-tolerance-zero-en-occitanie/>



- Un reportage par France 2 TV sur les dangers du crabe bleu dans nos lagunes méditerranéennes, avec une interview de Nathalie Barré : https://www.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-2/13h15/13h15-le-samedi-le-mystere-du-crabe-aux-pinces-bleues_6168672.html



Mais aussi sur des stations de radio :

- Une émission sur Franceinfo, « L'empreinte Carbon(n)e à Montpellier », sur les coûts écologiques et économiques des invasions biologiques, avec une interview d'Olivier Scher.
- Une émission sur RCF, « 3 Questions à », sur la lutte contre les espèces exotiques envahissantes avec Iris Lang.

■ Informer et conseiller les professionnels

Comprendre les listes régionales catégorisées : une exposition à votre disposition

Une exposition itinérante a été coconstruite avec les CBN pour présenter les enjeux liés aux EEE en Occitanie et proposer des pistes d'actions pour chaque citoyen, en particulier pour les collectivités et les gestionnaires d'espaces naturels qui y trouveront des pistes d'appropriation des listes catégorisées pour agir face aux invasions biologiques.

Atelier « EEE : Prévenir plutôt que guérir » aux Rencontres Biodiversité et Territoires

Le CEN Occitanie, le CBN PMP et le CBN Med étaient présents aux Rencontres Biodiversité et Territoires de l'OFB organisées à Montpellier en parallèle du Salon de l'Environnement Adnatura et ont coanimé, avec le Centre de Ressources EEE, un atelier à destination des collectivités.

Café GENial « Quels appuis techniques et outils pour gérer les espèces exotiques envahissantes faune et flore sur mon territoire ? »

En partenariat avec l'ARB Occitanie, et animé par le CEN Occitanie, le CBN PMP et le CBN Med, ce webinar a été l'occasion de présenter les outils développés pour aider les gestionnaires d'espaces naturels de la région à mieux prendre en compte la problématique des EEE sur leur territoire d'intervention.

Réunions à l'échelle nationale

Le CEN Occitanie était présent à la réunion annuelle des animateurs de Stratégies régionales relatives aux EEE organisée par la FCEN à Paris.

La 9ème réunion du réseau d'expertise scientifique et technique (REST) du Centre de ressources national EEE s'est déroulée en octobre à Toulouse, en présence du CEN Occitanie.

Réunion REST EEE ©Iris Lang CEN Occitanie



Un programme régional d'actions en faveur des mares (PRAM) d'Occitanie

La mise en œuvre du Programme régional en faveur des mares (PRAM) d'Occitanie s'est poursuivie en 2023, avec la création d'un site internet et d'une plaquette de communication en partenariat avec l'URCPIE, et l'alimentation du centre de ressources techniques en partenariat avec la FRC Occitanie et l'implication de nombreux acteurs locaux. Les premières réunions territoriales du dispositif coordonné

d'assistance technique ont été organisées dans le Tarn-et-Garonne, le Gard et l'Hérault. Ces rencontres, coorganisées par le CEN Occitanie et la FRC Occitanie, ont permis de rassembler plus de 70 participants, issus de différentes structures (associations, collectivités, syndicats de rivières, bureaux d'études, etc.) engagés pour la préservation des mares : <https://www.pram-occitanie.fr/>



Différentes réunions Gard, Hérault & Gers/Tarn-et-Garonne ©Iris Lang CEN Occitanie

Le CEN Occitanie a commencé à développer une application web pour la saisie et la caractérisation des mares inventoriées par les gestionnaires afin de faciliter leur suivi dans la région. Cet outil fera l'objet d'une mise à jour et d'améliorations l'année prochaine pour être complètement opérationnel.

Le PRAM Occitanie a été présenté aux Rencontres Biodiversité et Territoires organisées par l'OFB en décembre 2023. Cela a été l'occasion de présenter le PRAM Occitanie aux gestionnaires d'espaces naturels et aux collectivités présentes à l'atelier, et de réunir les questions des participants qui pourront notamment alimenter les réflexions dans le cadre du projet (mise à jour de cahiers des charges types, création de nouveaux documents PRAM, alimentation d'une FAQ sur le site internet...). Comme chaque année, le CEN Occitanie a aussi été impliqué dans l'organisation de nombreuses animations autour des mares : Chantiers d'automne, Fréquence grenouille...

Un travail colossal sur les forêts

Vieilles forêts ©Nicolas Gouix CEN Occitanie

Plusieurs acquisitions

L'année 2023 a vu une forte activité d'acquisition de forêt remarquable, résultat de plusieurs années de travail de localisation des enjeux et d'échanges avec les propriétaires. Cela représente près de 200 ha de vieilles forêts acquises, principalement dans les Pyrénées-Orientales et environ autant en cours de signature chez le notaire.

L'ensemble des vieilles forêts que nous achetons contribuent au réseau SYLVAE, le réseau de vieilles forêts des Conservatoires d'espaces naturels : <https://reseau-cen.org/faune-flore-habitat/sylvae/>



Signature d'Obligation Réelle Environnementale

Le Conservatoire accompagne également les propriétaires dans leur démarche de préservation avec le dispositif foncier de protection de l'environnement nommé Obligation Réelle Environnementale.

C'est par exemple le cas sur la commune de Sylvanès dans l'Aveyron avec le PNR des Grands Causses pour la protection et la mise en place d'une gestion intégrative de près de 100 ha de boisement sur la commune de Sylvanès. Cet engagement s'est concrétisé en fin d'année par la signature d'une Obligation Réelle Environnementale sur 99 ans détaillée dans le volet Aveyron du présent rapport d'activité.

Lancement du Plan national d'Actions « Vieux arbres et forêts subnaturelles »

Le 03 Avril 2023, Le Conservatoire était présent au Ministère Écologie Territoires pour représenter la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels au 1er Copil du PNA « Vieux arbres et forêts subnaturelles ». Une étape importante pour la préservation de ce patrimoine, refuge de biodiversité.

En parallèle, Nicolas Gouix, coordinateur de la stratégie

forêt du Conservatoire a été nommé par arrêté ministériel au sein du Conseil scientifique de ce Plan National d'Actions.



Réunion ministérielle ©CEN Occitanie

2023 a marqué la fin du projet InSylBioS !

Ce projet, coordonné par Céline Emberger localisée dans l'antenne Lot du Conservatoire, a permis trois années de collaboration entre des organismes d'aide à la gestion (CRPF et CEN), et des organismes de recherche ou spécialisés (INRAE, Université de Rouen et de Montpellier, ELISOL, CBN) autour des liens entre la biodiversité des sols et la sylviculture. La complémentarité des champs de compétences de chacun a permis d'aboutir à :

- la mise en place de protocoles adaptés à cette problématique, reproductibles dans de nombreux contextes ;
- une base de données riche et originale, permettant de croiser des informations sur la biodiversité des sols, des caractéristiques physico-chimiques des sols et des peuplements forestiers, y compris l'historique de gestion sur ces 30 dernières années, données rarement collectées ;
- des méthodologies d'analyse statistique, ayant abouties à des résultats innovants sur l'impacts de

- pratiques de gestion sur la biodiversité des sols ;
- des premières réunions de transfert auprès des propriétaires et gestionnaires forestiers.



InSylBioS ©Céline Emberger CEN Occitanie

L'ensemble de ce travail a permis d'avancer collectivement dans la compréhension des liens entre la gestion forestière et la biodiversité des sols et d'amorcer une meilleure prise en compte de la vie des sols. InSylBioS constitue ainsi un pas important dans l'appropriation de ces enjeux par les forestiers, bien que de nombreuses autres étapes restent à franchir. Une suite de ce projet, InSylBioS 2, démarre en 2024 et permettra de continuer à avancer sur cette problématique.

Pour lire le rapport et les résultats, rendez-vous sur le site internet du CEN Occitanie : <https://www.cen-occitanie.org/insylbios/>



Programme OCCIGEN et BIOFORDIV

Le Conservatoire d'espaces naturels est impliqué dans le programme OCCIGEN : un projet de recherche qui vise à caractériser la capacité de résilience des forêts anciennes et des vieilles forêts d'Occitanie pour le maintien de la biodiversité par des approches de génétique, écologiques et écophysiologicals. Porté par INRAE d'Avignon avec le soutien de la région Occitanie, ce programme inclut de nombreux partenaires dont le CEN qui assure la caractérisation de la maturité forestière de plusieurs des sites d'études.

En parallèle, des dispositifs d'études de l'entomofaune (tentes Malaise et Polytap) de « vieilles forêts » des Pyrénées ont été installés sur ces mêmes sites d'étude dans le cadre du projet BioForDiv. L'objectif est de mettre en relation selon l'historique de gestion la biodiversité observée avec la diversité génétique des peuplements, leur maturité, leur état sanitaire...



OCCIGEN et BioForDiv ©Nicolas Gouix CEN Occitanie

Tout cela constitue une étude interdisciplinaire impliquant la génétique, l'étude des dendromicrohabitats, de la maturité avec l'utilisation de L'indice de Biodiversité Potentiel et de l'architecture des arbres (méthodeARCHI), la dendrochronologie...

Lancement du fonds Nature Impact

Le WWF France expérimente des projets pilotes de PSE forestiers depuis quelques années. Le principe est simple : puisque nous sommes tous bénéficiaires des multiples services que les forêts nous offrent, il est normal d'aider ceux qui les protègent. Ces projets permettent d'accompagner financièrement les propriétaires forestiers volontaires dans la préservation, la gestion plus durable, la restauration des forêts.

2023 a vu l'émergence du Fond Nature IMPACT, près de 3 M€ d'euros dès 2023 et environ 40 M€ d'euros sur 10 ans pour accompagner les propriétaires forestiers à la prise en compte des enjeux biodiversité / climat dans leurs pratiques de gestion (<https://www.wwf.fr/natureimpact>)

Le Conservatoire a accompagné la démarche par son implication au sein du comité technique de Nature IMPACT et en portant un des sites pilotes du lancement de l'initiative : le Bager d'Oloron chez nos collègues de Nouvelle-Aquitaine que nous avons retenu dans le programme CONECTFOR qui visait à favoriser l'émergence d'une stratégie transfrontalière de préservation de la biodiversité et des continuités écologiques des forêts des Pyrénées.

Plusieurs sites CEN ont été retenus par l'appel à projet lancé en Mai 2023.

Participation aux assises nationales de la Biodiversité à Marseille

En juillet 2023, Le Conservatoire était présent à Marseille pour l'atelier « Questionnement sur la libre évolution des forêts ». Après une intervention pour présenter SYLVAE, le réseau des « vieilles forêts » en libre évolution des

Conservatoires d'espaces naturels, notre collègue Nicolas Goux participait à une table ronde avec Eric Fabre de l'Association Francis Hallé pour la forêt primaire, Julie de Saint Blanquat de l'association Etats Sauvages, Erwan Cherel du Comité français de l'UICN et Nicolas drapier de l'ONF (Office National des Forêts), le tout animé par Arnaud Hitltzer, réalisateur du film Into the Rewild.

Formation

Le Conservatoire accompagne les forestiers de l'ONF (Office National des Forêts) sur la question de la préservation de la biodiversité en forêts publiques, le maintien des vieux bois, porteurs de dendro-micro-habitats (DMH), et la conservation de bois mort en forêt...

Cinq sessions de deux jours de formation à destination des personnels de l'Agence ONF Pyrénées-Gascogne se sont tenu en 2023 avec l'intervention des naturalistes de l'ONF et du Conservatoire associé à la démarche. L'occasion d'informer et d'échanger sur les enjeux de la prise en compte de la biodiversité dans la gestion des forêts publiques tout en écoutant les positions de chacun et en prenant en compte les multiplicité des objectifs auxquelles doit répondre la forêt.

Formations ©ONF

Un peu de lecture !

Dossier « Rapports de pouvoir, liens à la nature et mutations des forêts françaises » dans le numéro de la revue POUR - 2023/2 (N° 246) coordonné par Adrien Baysse-Lainé du CNRS et Isabelle Gaborieau auquel le Conservatoire a contribué avec l'article « Biodiversité forestière, entre enjeux partagés et oppositions pour sa conservation et l'adaptation des forêts » (pages 83 à 96).



Les Plans d'Actions en faveur d'espèces menacées

Murin de Daubenton, *Myotis daubentonii* ©Sophie Bareille CEN Occitanie

Le PNA Aigle de Bonelli

Chaque PNA a une durée de vie bien précise et après 10 ans de mise en œuvre, le Plan national d'actions en faveur de l'Aigle de Bonelli se termine. Ceci ne signifie pas la fin du PNA, mais plutôt le lancement de la période d'évaluation de ce dernier. La décision de lancer ensuite un nouveau Plan se basera sur ces conclusions.

Quoiqu'il en soit, nous pouvons nous réjouir des actions conduites ces 10 dernières années qui ont vu passer la population française de l'Aigle de Bonelli de 32 à 47 couples (14 à 18 en Occitanie, 16 à 25 en PACA et 2 à 4 en Ardèche).

Si nous pouvons nous réjouir de cette trajectoire, essentiellement soutenue par les efforts de neutralisation des lignes électriques à risque et par les actions des gestionnaires de sites (entretien des milieux ouverts et gestion de la fréquentation), force est de constater

que les années se suivent sans jamais de ressembler. L'année 2023 a par exemple été marquée par l'absence de reproduction en Ardèche et 5 adultes cantonnés sur des sites ont été retrouvés morts, ceci du fait d'une forte compétition intraspécifique. En revanche, nous pouvons nous réjouir de l'installation d'un nouveau couple dans les Pyrénées-Orientales qui est peut-être les prémices à une reconquête tant attendue du corridor avec la Catalogne.

A noter également la poursuite de la démarche de conventionnement avec les différents services de l'état et usagers dans le cadre de l'outil Géomatika, qui permet un accès aux zones de sensibilité majeure des espèces de rapaces à enjeux. Les travaux se poursuivent avec Enedis pour réduire le risque d'électrocution.

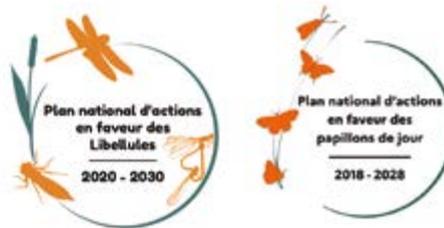
La mise en œuvre du PNA est rendue possible par la forte mobilisation du réseau de partenaires associatifs que nous remercions ici.

Deséquipement d'un site d'escalade dans le Gard ©Remy Berenger



Formation des agents ONF ©CEN Occitanie





Déclinaisons Occitanie des PNA odonates et papillons de jour

Les déclinaisons occitanes des PNA en faveur des odonates et des papillons de jour sont coanimées par le CEN Occitanie et l'Office pour les insectes et leur environnement (Opie). L'année 2023 constitue la première réelle année de mise en œuvre suite à la validation des deux documents par le CSRPN en fin d'année 2022 pour les odonates et début d'année 2023 pour les papillons de jour.

Un premier comité technique a eu lieu en février 2023 à Narbonne et a permis de réunir une cinquantaine de personnes issues de différentes structures œuvrant en Occitanie pour la conservation des odonates et des rhopalocères (associations, parcs naturels, collectivités territoriales, services de l'état, chercheurs...). Cette journée (matinée odonates et après-midi papillons de jour) a été l'occasion d'évoquer les actualités nationales et régionales puis de passer en revue les différents axes des déclinaisons (Connaissances, Gestion & Conservation, Sensibilisation) au cours d'ateliers participatifs afin d'échanger sur les actions jugées prioritaires tout en recueillant les volontés de s'impliquer des participants.

COPIIL ©Laurent Pontcharraud CEN Occitanie



Au cours de l'année, plusieurs actions des deux déclinaisons ont été déclinées par le CEN, l'Opie et plusieurs partenaires régionaux :

- Amélioration des connaissances : prospections, inventaires et suivis d'espèces méconnues (*Chazara briseis*, *Boloria aquilonaris*, *Coenagrion lunulatum*...), amélioration des connaissances sur l'écologie de l'Agrion bleuisant (*Coenagrion caerulescens*), synthèse en cours sur les odonates des Pyrénées...
- Gestion & Conservation : mise à jour du catalogue des stations (espèces de grands cours d'eau), intégration des enjeux odonates et rhopalocères dans les nouvelles MAEC...
- Sensibilisation : première lettre d'actualités régionales commune aux PNA odonates, papillons de jour et pollinisateurs, rencontre avec plusieurs partenaires régionaux...



L'Hermite, *Chazara briseis*
©Baptiste Charlot CEN Occitanie



Cordulie arctique, *Somatochlora arctica*
©Baptiste Charlot CEN Occitanie

Le Desman des Pyrénées



Desman, où es-tu ?

2023 marque la troisième et avant dernière année des prospections en vue de l'actualisation de la carte de répartition de l'espèce au sein des Pyrénées françaises. Au total, ce sont près de 500 tronçons qui ont été prospectés par les différents partenaires du PNAD ! La localisation de ces derniers a été définie à l'aide d'une cartographie définissant les zones prioritaires à prospecter dans l'objectif d'une mise à jour de l'outil cartographique d'alerte pour la prise en compte de l'espèce dans le cadre des procédures environnementales.

Les tunnels à fèces sont quant à eux toujours présents sur quelques cours d'eau de la chaîne et permettent une vraie plus-value pour la détection de l'espèce dans certaines conditions. Ils offrent également un gain de temps précieux aux prospecteurs sur les secteurs où la prospection classique ne peut être mise en œuvre et se révèlent être une vraie méthode complémentaire pour la détection de l'espèce.

En complément des prospections classiques de recherche de l'espèce au travers de ses fèces, les tests sur l'ADN environnemental se poursuivent afin d'estimer si cette méthode serait pertinente pour la détection du Desman des Pyrénées.

Desman, que fais-tu ?

Cette année, ce n'est pas une, mais bien deux opérations de radiopistage qui ont eu lieu ! Ces actions s'inscrivent dans la poursuite du travail de thèse de Loan Arguel sur l'étude de la sélection des habitats par l'espèce et leur sensibilité aux variations de débits, en vue de l'élaboration de recommandations pour sa conservation. L'occasion pour les équipes de se rendre dans le Pays Basque sur le Susselgue en septembre 2023, où deux mâles ont été capturés, équipés d'émetteur VHF et suivis pendant 4 à 12 jours, puis en Ariège sur l'Oriège dans la Réserve nationale d'Orlu où une femelle a pu être suivie pendant près de 8 jours. Les durées variables du suivi s'expliquent par la perte des émetteurs (collés sur les poils au bas du dos de l'individu, ils finissent par se détacher). Les données biologiques acquises seront croisées à des données environnementales (variations de débits, relevés topographiques, ressource trophique, etc.) récoltées en partenariat avec le bureau d'études ECOGEA afin de comprendre l'utilisation de l'espace par les individus suivis. Ces résultats viennent compléter ceux acquis depuis 2014 et seront encore enrichis par une opération supplémentaire en 2024.

Découvrez la vidéo de présentation de la thèse de Loan Arguel
<https://www.youtube.com/watch?v=KSWVjRW1vbc>



Pose de l'émetteur sur le Desman ©Frédéric Blanc CEN Occitanie

environnementaux et écologiques ; mieux comprendre l'évolution de la répartition de l'espèce et les facteurs de régression et enfin, acquérir des informations comportementales de l'espèce.

La sensibilisation continue

Les 4 et 5 mars 2023, le CEN Occitanie était présent à la 3ème édition des rencontres nationales petits mammifères organisées par la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFPEM). L'occasion pour Melody LIM & Émile PONCET de présenter les outils de prise en compte du Desman des Pyrénées. Merci à la SFPEM pour ces rencontres riches en échanges.



Rencontres petits mammifères - PNA Desman ©Loan Arguel CEN Occitanie

En septembre 2023, sur Ushuaïa TV, Frédéric BLANC & Melody LIM font découvrir le Desman des Pyrénées au travers du film « La Garonne, précieuse goutte d'eau », un film de Pascal Fayolle, dont nous vous proposons le résumé : Drainant les eaux de la chaîne pyrénéenne et du Massif Central, la Garonne est un fleuve capricieux aux crues redoutées. Tout au long de son parcours, elle s'enrichit de nombreux affluents à la fragilité de plus en plus préoccupante. Des prévisions annoncent que ce bassin versant sera à l'horizon 2050 le territoire français le plus frappé par le réchauffement climatique. Malgré ce constat, la Garonne abrite encore une biodiversité riche et variée. Avec une eau de moins en moins abondante et de plus en plus variable, sa gestion et celle des biotopes aquatiques constitue l'un des défis majeurs des années à venir.

Rendez-vous en 2024, où nous ne manquerons pas de parler de notre fameux rat-trompette !

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les partenaires du PNAD (ANA-CEN Ariège, CEN Nouvelle-Aquitaine, GREGE, Parc National des Pyrénées, Fédération Aude Claire, Fédération des Réserves Naturelles Catalanes) pour leur implication sur les différentes actions en faveur de l'espèce. Un grand merci également à toutes les structures partenaires ou bénévoles des opérations de radiopistage (Laboratoire écologie fonctionnelle et environnement - UMR 5245, ECOGEA, Office français de la biodiversité, Observatoire de la Montagne, Association Adyu l'Ome,) et surtout à tous les bénévoles sans qui ces suivis ne seraient pas envisageables !

A Fond pour le Desman !

C'est accepté ! Le financement Fonds vert pour la période 2023 – 2026 permettra la mise en œuvre de deux grandes actions du PNAD.

- La poursuite de l'accompagnement technique en faveur de l'espèce : formations (mises en œuvre en 2022 et 2023 avec près de 50 personnes formées) et réponses aux diverses sollicitations de la part d'acteurs variés (services instructeurs, départements, bureaux d'études, porteurs de projets, etc.) ;
- Le suivi à long terme de sites sentinelles : initier ou poursuivre des suivis à long terme de l'espèce ; mesurer et intégrer à ces suivis d'autres facteurs

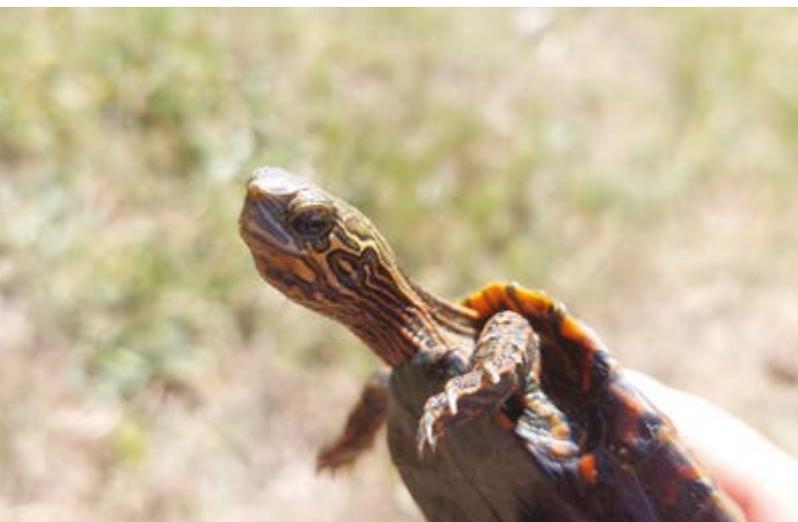
PNA pour l'Émyde lépreuse

Le CEN Occitanie anime le second PNA en faveur de l'Émyde lépreuse, *Mauremys leprosa*. En 2023, une première version du document a été soumise et validée par le CNPN, une version finale devrait être déposée d'ici fin de l'année. L'objectif est de s'assurer de la conservation à long terme des populations françaises. La connaissance étant plus mature, le travail sera principalement axé sur la protection des populations d'Émyde et de ses habitats. Un travail de sensibilisation des élus, des propriétaires et des bureaux d'études a continué d'être réalisé tout au long de cette année pour la prise en compte de l'espèce dans les divers types d'aménagements. Les suivis des populations et les inventaires complémentaires ont été perturbés par la forte sécheresse. Cependant, des nouvelles populations à l'exemple du Reart ont pu être découvertes. À ce jour, on dénombre environ une quinzaine de sites où une population reproductrice est établie dont la majorité se

situe proche de Perpignan.

En 2023, une étude sur l'étang de Salse a été effectuée. Cependant, la sécheresse n'a pas permis de réaliser le plan d'échantillonnage prévu, la capture d'individus n'a pas été fructueuse bien que la présence de l'Émyde soit avérée. Des données par l'intermédiaire de photos ont pu être localisées précisément sur un secteur où la salinité a été mesurée à 7 grammes par litre. La population de Salse doit probablement se déplacer en fonction de l'eau douce disponible. Pour finir, à noter également une découverte pouvant être inquiétante d'un juvénile hybride entre *Mauremys leprosa* et *Mauremys rivulata*, qui est une espèce principalement présente en Europe Occidentale et régulièrement introduite. La tortue a été confiée au refuge des tortues (ART) afin qu'elle grandisse et que ses capacités de reproduction soient étudiées.

Photos de l'Hybride ©Léni Weiss



Le PRA Cistude d'Europe

La Cistude est une espèce qui mobilise toujours autant le réseau avec de nombreuses actions menées depuis le Gers (sous la coordination de NEO) jusque dans le Gard. Pour l'année 2023, nous pouvons retenir les nombreuses évolutions en cours au niveau national quant à l'éthique dans le cadre de nos interventions sur la faune sauvage. Certains collègues ont ainsi suivi la formation à l'utilisation d'animaux de la faune sauvage non-hébergée à des fins scientifiques (UAFS), ce qui va avoir de nombreuses implications sur nos études de terrain.

Par ailleurs, le CEN porte une étude télémétrique innovante dans le cadre du projet de restauration de l'ENS de Tartuguière (34). Dans ce cadre, déjà 10 femelles ont été équipées de balises télémétriques (marque Ecotone) afin de caractériser l'utilisation de l'espace avant les travaux qui vont fortement modifier une partie du site. Dans le Gard, notre alternant Yann Kohler a conduit deux campagnes de prospection sur un marais à fort potentiel

et dans le cadre d'un site atypique, une roubine qui va être asséchée du fait de l'effacement d'une station d'épuration qui dysfonctionne depuis plusieurs années. Sur ce dernier site, le suivi CMR (Capture – Marquage – Recapture) est venu confirmer la présence de la plus grosse population des costières gardoises (près de 60 individus). Yann poursuivra ses investigations en 2024 sur ce site afin d'assurer une bonne prise en compte de l'espèce.

Cistude équipée d'une balise ©Olivier Scher CEN Occitanie



Plan Régional d'Actions Chiroptères

Le Plan Régional d'Actions Chiroptères en Occitanie (PRAC Occitanie 2018-2027) porte sur 19 espèces prioritaires et prévoit 10 actions.

Carte d'alerte sur les enjeux chiroptères vis-à-vis des éoliennes en Occitanie

Dans le cadre de l'action 7 du Plan Régional d'actions Chiroptères Occitanie (PRAC Occitanie 2018-2027), une carte d'alerte pour une meilleure prise en compte des chiroptères dans le cadre du développement éolien en Occitanie a été élaborée en 2022 (Boléat & Norel, 2022). La DREAL Occitanie s'est emparée de ce travail pour une mise à jour sur son site Picto Occitanie. Cet état des lieux cartographique a été complété en 2023 par les données de risques d'incidences des éoliennes sur les Chiroptères pour la région Occitanie au format Geopackage (QGIS) transmises aux services de l'état. Ces données permettent une prise en compte dans le cadre de la planification régionale et une mise à jour des cartographies des enjeux diffusées sur la plateforme Picto Occitanie. Pour rappel, cette carte d'alerte ne se soustrait pas pour autant aux obligations réglementaires demandant des études d'impacts dans le cadre des Dérogations Espèces Protégées pour des projets d'installation ou de renouvellement de parcs éoliens.

Formation des agents de l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) aux enjeux chiroptères

Une formation intitulée « Approche des enjeux chiroptères, suivi et préservation des gîtes d'intérêt majeurs à chiroptères » a été organisée sur le terrain à Penne (81) le 4 juillet 2023 à destination de l'OFB. En effet, l'OFB s'est structuré et il y a deux agents référents chiroptères par département. A l'initiative de l'OFB, cette formation visait les objectifs suivants : appréhender les enjeux liés aux chiroptères (hiérarchisation des gîtes d'intérêt majeurs, outils de préservation, types d'aménagements et panneaux adaptés, intérêt des suivis et veilles, acteurs concernés, etc.) et initiation au comptage d'un gîte à chiroptère (notions d'espèces, effectifs, périodes sensibles, dérangement, comportements de vol, matériel technique, etc.). Cette formation s'est organisée en deux temps : la visite d'un site protégé par un périmètre grillagé et le comptage de colonies en sortie de gîte le soir par équipe. Cette formation a permis de sensibiliser 13 agents de cinq départements d'ex Midi-Pyrénées (référents chiroptères, chefs de service, direction régionale) et deux chargés de missions de la DREAL Occitanie, et a rencontré un fort intérêt de la part des participants au vu des retours positifs des questionnaires. Cette journée a également permis d'échanger sur des problématiques concrètes et de se rencontrer. Il est envisagé de reconduire cette formation régulièrement, compte-tenu du turn-over des agents dans les départements. Il est également

envisagé de l'adresser aux agents de la DREAL Occitanie, demandeurs également.

Note relative aux risques d'impacts liés au projet d'implantation d'un parc éolien sur la commune de Verrières (12) sur les populations de chiroptères

A la demande de France Nature Environnement Midi-Pyrénées, une note relative aux risques d'impacts liés au projet d'implantation d'un parc éolien sur la commune de Verrières (12) sur les populations de chiroptères a été rédigée pour compléter le recours contre le projet éolien de Verrières porté par FNE. Cette note rappelle que la « Synthèse des suivis de mortalité des chiroptères de parcs éoliens dans le Lévezou (Aveyron) » (Le Priellec, 2022) fait état de plus de 100 éoliennes en place dans le Lévezou en 2022, et que le projet de parc éolien de Verrières se situe en zone d'incidence très forte pour les chiroptères d'après la cartographie d'alerte par zone d'incidences des éoliennes sur les populations de chiroptères en Occitanie (Boléat & Norel, 2022) et elle conclut par ces termes : « Aussi, nous vous prions de bien vouloir faire respecter la réglementation (protection stricte des espèces). Une demande de dérogation espèces protégées serait le minimum, mais dans le cadre de ce projet la mesure d'évitement nous semble être la plus indiquée ». Rappelons que ce projet a été déposé sans Dérogation Espèces Protégées. La requête est en cours.

Un projet sur les noctules en Occitanie en perspective

Lors du dernier COPIL du PRA Chiroptères en Occitanie qui s'est tenu le 8 décembre 2022 à Gruissan, une volonté a été émise de construire un projet sur les noctules à l'échelle de l'Occitanie. En effet, malgré le Plan National d'Actions Chiroptères (PNAC 2016-2025), les trois espèces de noctules, espèces prioritaires du PRA Chiroptères Occitanie, demeurent en déclin. La préservation des populations de noctules nécessite d'améliorer les connaissances sur ces espèces au préalable afin de connaître précisément les habitats utilisés et mettre en œuvre les mesures adaptées en vue de les conserver à long terme. Le CEN Occitanie a travaillé, en partenariat avec le Groupe Chiroptères de Languedoc-Roussillon, à l'élaboration d'un projet intitulé « Amélioration des connaissances et préservation des populations des trois espèces de noctules en Occitanie » en vue d'une demande de subvention en 2024.

Noctule de Leisler, *Nyctalus leisleri* ©Frédéric Blanc CEN Occitanie



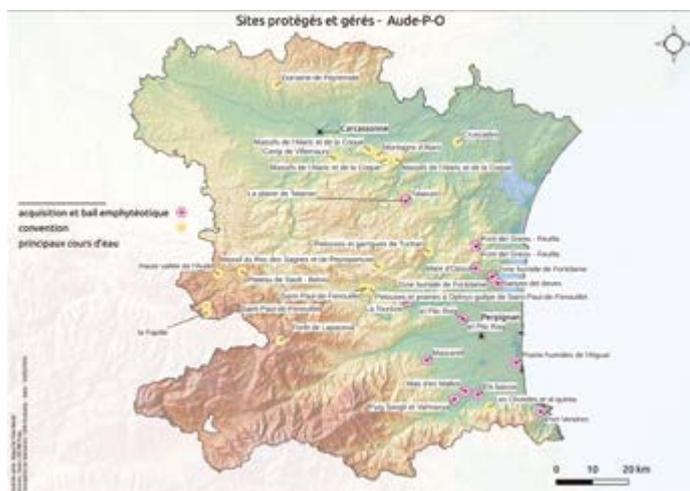
La tournée des antennes





Acquisition

- 10 ha de garrigues - Commune de Talairan (11)
- 92 ha de garrigues - Commune de Feuilla (11)
- 190 ha de vieilles forêts - Commune de Sorède (66) contiguë à la RNN forêt de la Massane (58 ha en pleine propriété et 132 ha de parts de parcelles en Bien Non Délimité)
- 193 ha de boisements - Commune de Labastide (66 - pentes du Canigou, sous la tour de Batère).
- Un ensemble de parcelles de 2 ha en vue de préserver des stations de Damier de Godart - Commune de Fosse (66).
- 1 ha de zones humides (mare temporaire) - Commune de Perpignan (66) et 1,8 ha de prairies humides - Commune de Saint-Cyprien (66)
 - Un ensemble de parcelles de 4,9261 ha ont été acquises sur des zones d'intérêt pour le Damier de Godart ainsi que sur des parcelles adjacentes sur deux communes des Pyrénées-Orientales et de l'Aude.



Conventionnement

- Commune de Thuir (66) : 80 hectares de parcelles communales de prairies humides de la « Prades de Thuir » qui ont été conventionnés pour une gestion de 20 ans.
- Bail emphytéotique de 40 ans signé avec la foncière Terre de Liens, qui est propriétaire de 34 ha d'anciennes terrasses d'Oliviers, maquis au-dessus du Lac de Vinça.

Nouvelle découverte d'une fougère ancestrale !

Une sixième espèce végétale protégée au niveau national a été découverte sur le domaine de Peyremale à Montolieu dans le Département de l'Aude (11), par Jean-Pierre Pautou, propriétaire du site.

Du haut de ses dix centimètres, cette fougère ancestrale possède un des plus grands nombres de chromosomes connu parmi tous les organismes vivants : 17 fois plus de chromosomes que nous les humains !

Cette découverte est le fruit d'un partenariat de longue date puisque le CEN Occitanie collabore depuis près de 20 ans avec Jean-Pierre Pautou, lui-même agriculteur et naturaliste. Dans ce cadre, le groupe flore-habitats du CEN a été accueilli sur le domaine pour une journée d'échanges qui a été l'occasion d'étudier la station en détail, c'est-à-

dire de réaliser le relevé floristique du cortège présent, de cette seconde station audoise d'Ophioglosse des Açores (*Ophioglossum azoricum* C. Presl).

En France, *Ophioglossum azoricum* fait partie des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire. L'espèce y est peu fréquente, mais dispose de bastions : Cévennes, forêt de Fontainebleau ou encore les plaines aquitaines et varoises. Dans l'Aude, l'Ophioglosse des Açores était inconnu jusqu'à sa découverte en 2021 sur la commune de Montsérét.

En vue de sa conservation, l'espèce va faire l'objet à l'avenir d'une gestion conservatoire. Ainsi, au regard de ce que l'on connaît de ses conditions de vie dans d'autres milieux et après l'observation du site de Montolieu, une vigilance particulière sera portée au maintien du fonctionnement hydrologique de la station, le couvert arboré sera conservé

en l'état et la fréquentation du secteur par le troupeau ovin sera reconduite selon le plan de pâturage en vigueur ces dernières années.

Cette nouvelle découverte naturaliste confirme la biodiversité exceptionnelle qu'abrite le domaine agricole de Peyremale et vient récompenser le travail partenarial qui s'y opère avec professionnalisme et passion !

Pour plus d'informations :
bit.ly/3QXB8cx



Ophioglossum azoricum, Ophioglosse des Açores ©Mario Kleszczewski CEN Occitanie

FOCUS AUDE

92 ha au pied du Montolier (Feuilla – 11) acquis dans le cadre du LIFE Biodiv'Paysanne

Les parcelles acquises jouxtent le sommet du Montolier de Perellós, un des sommets du massif des Corbières, culminant à 709 mètres d'altitude. Ce sommet est un site remarquable pour les espèces des crêtes ventées des Corbières. On y trouve notamment la très rare Ancolie hérissée, endémique des Pyrénées et du Languedoc.

Site Font Del Gréou (ancienne parcelle agricole - fermeture par divers arbustes)
©Sylvain Nicolas CEN Occitanie



Une grande partie de la propriété est occupée par des lapiaz, avec des sols squelettiques, sur lesquels la garrigue à Romarin et le matorral à Genévrier dominant la végétation, entrecoupés de quelques pelouses écorchées et de falaises rocheuses. Certains versants sont occupés par des taillis de chêne vert. Dans le bas du site, les sols, autrefois cultivés, sont un peu plus profonds et permettent à une pelouse à Aphyllante de Montpellier et Brachypode rameux de prendre place. La fermeture par les Pins d'Alep est toutefois en grande partie amorcée sur ces zones.

Si les inventaires naturalistes n'ont pas encore été fait, l'environnement du site est toutefois très favorable à la présence de plusieurs espèces patrimoniales, aussi bien floristiques que faunistiques (oiseaux, reptiles, chiroptères...).

L'essentiel du site sera laissé en libre évolution. Cependant, la partie basse du site sera dédiée au pastoralisme. Des actions de coupes de Pins et de débroussaillage seront effectuées afin de restaurer les pelouses. Une convention a d'ores et déjà été signée avec un berger de Feuilla.

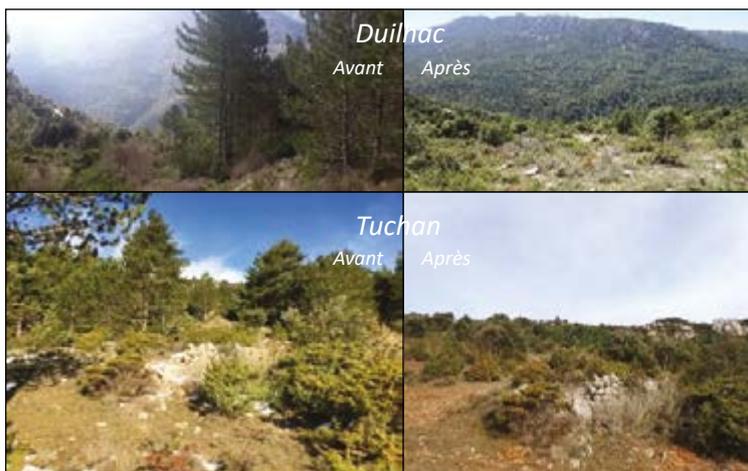
Suite et fin du projet de restauration des garrigues méditerranéennes avec une gestion pastorale dans les Corbières audoises (11)

Depuis 2016, le CEN Occitanie est investi sur plusieurs communes des Corbières où il appuie notamment la stratégie biodiversité du département de l'Aude sur les Espaces Naturels Sensibles (ENS). Les enjeux de ce territoire sont fréquemment liés à la conservation de milieux ouverts ou en mosaïque. En 2022, la réponse à un appel à projet dans le cadre de France Relance a permis d'accélérer la mise en œuvre de certaines actions. Le programme s'est achevé en 2023 avec des actions sur les communes de Duilhac-sous-Peyrepertuse et de Tuchan.

Sur Duilhac, des travaux de bucheronnage ont été mis en place pour freiner la propagation du Pin noir sur les pelouses sèches et reconnecter les différents patches de milieux ouverts. La mosaïque d'habitats favorise la présence d'une faune et d'une flore remarquable, c'est notamment le cas de l'Azuré des Orpins Scolitantides orion (Pallas, 1771). Ce papillon localisé à l'échelle régionale est classé comme « vulnérable » sur la liste rouge des rhopalocères et zygènes d'Occitanie. Il a un cycle de vie très spécial qui va dépendre de sa plante hôte comme support de ponte, mais également d'une fourmi qui élève sa larve durant la saison hivernale.

Sur Tuchan, des aménagements pastoraux ont été mis en place sur le Mont Tauch. Ce massif présente de remarquables végétations, notamment liées aux crêtes ventées. Il est pâturé toute l'année par un troupeau de chevaux, jusqu'alors en liberté. En collaboration avec les éleveurs, le CEN Occitanie a mis en place deux passages canadiens et quelques clôtures permettant

d'individualiser ce vaste territoire complexe en 2 parcs.
Un début de gestion est maintenant possible.



©Cindy Montech CEN Occitanie



Pose du pont cadre ©Sylvain Nicolas CEN Occitanie

Poursuite du projet de conservation du Damier de Godart en France (11-66)

Depuis 2022, le CEN Occitanie et le Groupe ornithologique du Roussillon (GOR) travaillent en partenariat à la mise en œuvre d'actions de préservation des dernières stations nationales de Damier de Godart *Euphydryas desfontainii* en France. L'espèce occupe l'extrême sud-est de la France où il atteint sa limite nord de répartition et où il se maintient sur trois communes des Fenouillèdes.

Grâce à des financements du plan de relance et des conseils départementaux de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, plusieurs axes de travail ont été initiés : établissement de partenariats, acquisition de parcelles, amélioration de connaissances sur la répartition de l'espèce et ses exigences écologiques, travaux de restauration d'habitats, actions de sensibilisation avec notamment la création et diffusion de supports de communication.

Accompagnement du Syndicat forestier de Counozouls pour la préservation des zones humides

En 2016, le CEN Occitanie a signé une convention de partenariat de gestion avec le Syndicat forestier de Counozouls, propriétaire d'un territoire d'environ 2400 hectares sur le versant nord-est du massif du Madres. Ce massif est un véritable réservoir de zones humides à haute valeur patrimoniale, souvent considéré comme le château d'eau de l'Aude. Le Syndicat, conscient de la grande valeur du patrimoine naturel présent sur son foncier, œuvre pour sa préservation depuis de nombreuses années. Après la rédaction d'un plan de gestion achevé en 2021, des premières mesures concrètes ont été mises en œuvre en 2023, avec l'appui financier du Département de l'Aude et de l'Agence de l'eau, après dépôt d'une demande de subvention portée par le CEN. Ces mesures concernent notamment la modification d'itinéraire de débardage au niveau de la Jasse de Lapazeuil.

En effet, il s'agit d'une large zone ouverte qui regroupe un complexe de plusieurs zones humides d'importances. D'autre part, c'est une zone centrale pour l'exploitation sylvicole du versant et plusieurs pistes de débardage utilisées pour l'exploitation de plusieurs lots forestiers la traversent en passant notamment par des zones humides et des ruisseaux. Le chantier mis en place, avec l'appui de l'expert forestier du Syndicat, a permis de trouver un nouvel itinéraire de débardage permettant d'éviter toutes zones humides. Un pont cadre a été posé pour franchir le ruisseau de Lapazeuil. Diagnostic Desman, pêche électrique ont fait partie des préalables avant le démarrage du chantier. Les anciens accès, traversant les zones humides sont dorénavant fermés.

Face au constat de déprise agropastorale et de la fermeture des milieux, des actions de restauration des habitats ont été privilégiées sur les stations de présence de l'espèce. Les objectifs de restauration et les actions mises en place sont :

- Maintien des pelouses en bon état de conservation et restauration d'habitats à proximité de parcelles d'intérêt afin d'accroître la surface d'habitats favorable ;
- Travaux de réouverture mécanique (bucheronnage de résineux et intervention d'un broyeur télécommandé) et manuelle (chantiers école et bénévoles) sur un peu moins de 5 ha.



Avant / Après travaux ©Cindy Montech CEN Occitanie

FOCUS PYRÉNÉES-ORIENTALES

Fermeture et protection des gîtes à chauves-souris des Albères

La grotte de Pouade (Banyuls-sur-Mer) et le tunnel de Batterie 500 (Port-Vendres) sont les deux gîtes principaux d'importances pour les chauves-souris connus dans les Albères depuis longtemps et identifiés dans le Document d'Objectifs du site Natura 2000 « Massif des Albères ». La grotte de Pouade est un site exceptionnel car il s'agit de l'unique localité pour plusieurs espèces (diploure, collembole, chilopode, araignée récemment décrite). Ces deux sites sont des gîtes particulièrement importants pour le Minoptère de Schreiber lors du transit printanier. Les données de baguages des années 1950 ont prouvés des déplacements transfrontaliers entre la France et l'Espagne. Les récents comptages montrent bien l'utilisation au printemps et à l'automne des deux sites avec plusieurs centaines d'individus de Minoptères de Schreiber d'individus observés dans chacun des sites au même moment lors des transit des individus. D'autres espèces fréquentent également ces deux sites : Grand Rhinolophe, Rhinolophe euryale, Petit Rhinolophe. Ces deux sites sont fortement fréquentés, de ce fait les effectifs de chauves-souris observés sont en forte baisse depuis les premières observations des années 1950. En 2022, le CEN Occitanie a pu acheter la grotte de Pouade et obtenir un financement du plan de relance pour la fermeture des deux sites et le suivi des colonies de chauves-souris. Des grilles ont été installées sur chacun des sites en janvier et février 2023 avant l'arrivée des colonies au printemps. Les premiers résultats des suivis après fermeture confirment que les deux sites sont toujours bien utilisés par les différentes espèces aux mêmes périodes qu'avant la fermeture. Nous n'avons pas encore suffisamment de données pour conclure sur une évolution des effectifs.



Fermeture grotte de Pouade ©Romain Bouteloup CEN Occitanie

Des travaux pour la préservation de prairies à St-Cyprien

Les premiers travaux de restauration sur des parcelles de prairies achetées par le CEN Occitanie dans le cadre du projet LIFE Biodiv'Paysanne ont débutés. Ces prairies naturelles de fauche en arrière littorale sont soumises à une forte pression d'urbanisation. Il était donc question ici de sécuriser le site avec le débusage de l'accès et l'installation de barrières solides pour l'éleveur qui viendra faire le foin et éviter ainsi les dégradations.

Sur ce même endroit, un suivi dans des zones témoins a été réalisé dans une des prairies fauchées qui est en bon état de conservation. Un suivi a également été mené sur une zone à restaurer qui a été surpâturée par des chevaux. La restauration se fera par arrêt du pâturage et remise en fauche.



Dans l'ordre : Travaux, foin, et suivi flore ©Romain Bouteloup CEN Occitanie

ANIMATIONS DE L'ANTENNE

Balade accompagnée autour de la biodiversité du village de Talairan : l'histoire des paysages des Corbières et la biodiversité qui y vit. Samedi 03 juin.

A la rencontre de la biodiversité des garrigues : balade et observations de la faune autour du domaine, entre garrigue et massif calcaire, le dimanche 16 juillet.

A la découverte de la biodiversité du château de Peyrepertuse : samedi 16 septembre lors des Journées Européennes du Patrimoine.

Chantier de restauration des pelouses méditerranéennes du château de Peyrepertuse : samedi 09 décembre.

participative. Fin avril 2023, un week-end d'inventaires naturalistes participatifs a donc été organisé et a regroupé une dizaine de personnes dans une ambiance particulièrement conviviale.

Après la découverte de l'Édipode caussenarde l'année dernière, c'est un autre criquet à fort enjeu qui a été recensé en 2023, l'Arcyptère cévenole (*Arcyptera microptera carpentieri*). Ce taxon est endémique des Grands Causses languedociens et apprécie particulièrement les pelouses sèches caussenardes. Les suivis réalisés dans le cadre du projet LIFE Biodiv'Paysanne, coordonné par le CEN Occitanie, ont également permis d'observer d'autres papillons intéressants comme la Laineuse du prunellier (*Eriogaster catax*), la Turquoise de l'Hélianthème (*Adscita geryon*) ou encore l'Azuré de l'Adragant (*Polyommatus escheri*).



L'Arcyptère cévenole, *Arcyptera microptera carpentieri* ©Jérôme Robin CEN Occitanie

Quand les inventaires naturalistes nous réservent des surprises...

Connaître, toujours et toujours mieux la faune et la flore de la région. Et parfois, cet attrait de la connaissance nous réserve de belles surprises. C'est ainsi que l'équipe de botanistes du CEN Occitanie a pu étudier un hybride extrêmement rare, initialement décrit d'une zone humide (milieu rare lui aussi !) sur la commune de Nant : la Laîche de Coste*.

La découverte, si elle se confirme, est double :

1. L'« hybride » que nos anciens avaient décrit s'avère en réalité ne pas en être un ;
2. Dans la même zone, l'équipe a trouvé et décrit avec preuves, une plante qui, elle, serait véritablement hybride ! Ceci a pu être confirmé à l'aide de comptages chromosomiques. Cette espèce devra faire l'objet d'une description, et il faudra lui trouver un nouveau nom.

Ce travail a été réalisé avec Christian Bernard**, spécialiste de la flore caussenarde, et l'INRAE pour les comptages chromosomiques.

*L'abbé Coste était un curé et botaniste français aveyronnais du 19^e siècle, qui a grandement contribué à la connaissance de la flore du territoire

**Christian Bernard est l'auteur de nombreux ouvrages sur le sujet dont la « Flore des Causses ».



Épi femelle de l'hybride (au milieu) et de ses espèces parentes ©Mario Kleszczewski CEN Occitanie



Pour plus d'informations :
<https://bit.ly/3ynTQUc>

L'Atlas de Biodiversité intercommunale de Rodez agglomération bat son plein

Lancé en 2022, l'Atlas de Biodiversité intercommunale (ABIC) de Rodez agglomération, co-piloté par le CEN Occitanie, a progressivement pris son envol pour arriver à un point culminant cette année. Si l'année 2022 a surtout été consacrée à la collecte et l'analyse de données bibliographiques et à la structuration des différentes actions, l'année 2023 a été consacrée aux inventaires naturalistes de terrain, aux actions de communication et de sensibilisation ainsi qu'à l'analyse de toutes les données collectées. Le projet se terminera en avril 2024 à la suite de la rédaction d'un document de restitution de l'ABIC, de la construction d'un plan d'actions « post-ABIC » et de sa présentation officielle lors de l'évènement de clôture.

Les inventaires de terrain ont pu mettre en évidence de nombreuses nouvelles espèces pour le territoire, en particulier concernant des taxons peu étudiés et méconnus comme les bryophytes (mousses), les araignées et opilions, les champignons... On peut citer par exemple *Fissidens celticus*, une discrète mousse jusqu'ici connue d'une seule station en Occitanie, la Verpe de bohême (*Verpa bohemica*), une espèce de morille que l'on trouve dans la vallée de l'Aveyron, classée « en danger » d'extinction d'après la liste rouge des champignons d'ex-Midi-Pyrénées, ou encore *Erigonoplus depressifrons*, une araignée des pelouses sèches, elle aussi classée « en danger » dans la liste rouge régionale des araignées.

Diverses actions de communication et sensibilisation ont pu être mises en place dans le cadre de l'ABIC, comme l'animation d'une conférence sur les « espèces effrayantes »



le mercredi 22 février à Luc La Primaube et avec la participation du CPIE du Rouergue. Les sujets traités des serpents, araignées, amphibiens, autant d'espèces méconnues qui alimentent contes, folklores ou encore clichés. Cette conférence fut très appréciée et a rassemblé plus d'une trentaine de personnes.

Le dimanche 18 juin 2023 a été organisé, avec les différents partenaires techniques de l'ABiC, une journée d'inventaires naturalistes participatifs ouverts au grand public. Tout au long de la journée, des experts ont parcouru le causse à Sainte-Radegonde afin de présenter aux habitants les espèces locales et les méthodes pour les identifier.

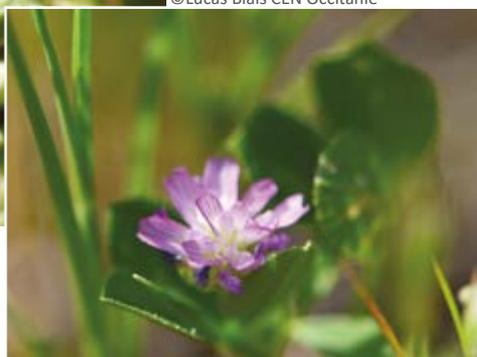
Inventaires naturalistes aux anciens haras nationaux de Rodez

Les anciens haras nationaux de Rodez sont un lieu singulier et emblématique de la ville. Après plus de deux siècles dédiés à diverses activités équestres, les haras cessent leur activité en 2017 et sont rachetés par la commune en 2022. Soucieuse de la bonne prise en compte de la biodiversité et sa valorisation dans le futur du site, la Mairie de Rodez a sollicité le CEN Occitanie pour la conduite d'inventaires naturalistes.

Au terme de l'année 2023, ces inventaires ont permis de recenser pas moins de 97 espèces de faune et 253 espèces de flore, mettant en évidence l'importante richesse naturelle du site, en particulier en contexte urbain. Parmi celles-ci, plusieurs peuvent être qualifiées de patrimoniales, dont plusieurs espèces de flore annuelles aux affinités méditerranéennes, probablement arrivées sur place par l'intermédiaire des chevaux et de leur foin, notamment : Parentucelle à feuilles large (*Parentucellia latifolia*) et Trèfle renversé (*Trifolium resupinatum*). De ces inventaires ont découlé de nombreuses recommandations de gestion que la commune tâchera de mettre en œuvre pour conserver voire favoriser ce patrimoine.



A gauche : *Parentucellia latifolia* et en-dessous *Trifolium resupinatum*
©Lucas Biais CEN Occitanie



La biodiversité au cœur des territoires aveyronnais

Comme chaque année, le CEN Occitanie a eu l'opportunité de participer à de nombreux événements de concertation, conseil et communication à propos du patrimoine naturel, auprès des collectivités et des citoyens :

- Une présentation ciblée sur la « Désimpermeabilisation et biodiversité » a été coanimée par le CEN Occitanie et l'ARB Occitanie. Cette conférence a été réalisée dans le cadre d'une soirée dédiée aux projets de désimpermeabilisation, auprès des élus du SCOT Centre Ouest Aveyron, organisée par le PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) Centre Ouest Aveyron. L'idée était de présenter les intérêts des opérations de désimpermeabilisation et de renaturation pour la biodiversité, des services rendus par cette dernière, donner des conseils sur les précautions à prendre ainsi que les modes opératoires.



Réunion « Désimpermeabilisation et biodiversité » ©Lucas Biais CEN Occitanie

- Une conférence sur la biodiversité remarquable de l'agglomération de Rodez a été tenue à l'occasion du festival du développement durable « horizons fertiles » organisé par l'agglomération au cours de l'automne 2023. Cette conférence a permis d'éprouver la connaissance des habitants de manière ludique à travers des quizz d'identifications d'espèces. Un stand du CEN Occitanie a également été présent tout au long du week-end conclusif du festival.
- Le CEN Occitanie a participé à de nombreux comités techniques et de pilotage en lien avec les sites Natura 2000 de l'Aveyron. En particulier, la révision du DOCOB « Plateau Central de l'Aubrac Aveyronnais » avec le PNR Aubrac et du DOCOB « Tourbières du Lévézou » ont mobilisé les salariés en tant que référents sur les thématiques de la biodiversité et la gestion/restauration d'espaces naturels.

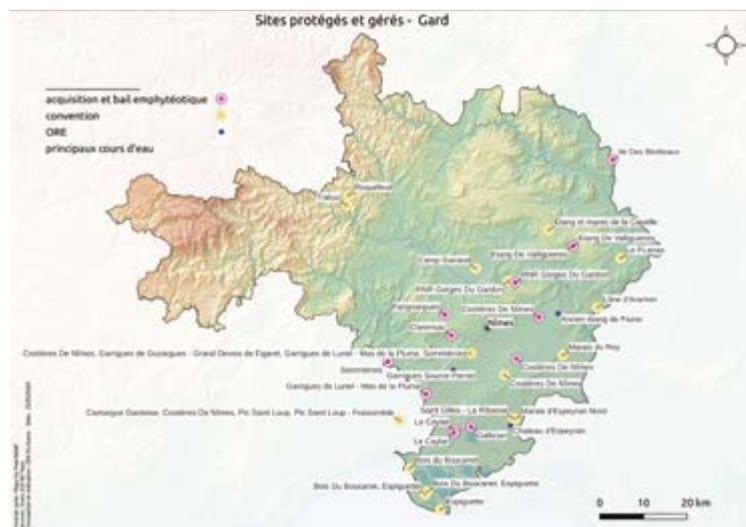
Antenne Gard

Acquisitions

- Acquisition de 2,95 ha de zone humide en Costières au lieu-dit « Etang de Pazac » à Meynes
- Une donation de 0,26 ha à St Hippolyte du Fort

Conventionnements

- Signature d'une ORE avec l'agriculteur mitoyen à l'acquisition de l'Etang de Pazac, sur 3,68 ha et pour 30 ans. Première ORE avec un agriculteur sur le département !
- Une ORE à Gajan sur 0,85 ha pour 20 ans, en faveur de la préservation de l'orchidée *Ophrys bombyx* (propriétaire privé)
- Une ORE à Trèves, sur 3,17ha pour 40 ans, dans le cadre d'un projet de redéploiement pastoral sur la commune.
- Une convention de gestion de 5 ans sur la grotte de la Bruges, commune de Montclus



Mesures Compensatoires en Costières (Projets Oc'Via – CNM, Jonctions SNCF-Réseau, Gare de Nîmes – SNCF Gares&Connexions, et ACCIMO ZAC MITRA) : plus de 1500 ha de terrains gérés en faveur de l'avifaune patrimoniale

1. Suite aux départs de deux agriculteurs sur des acquisitions gérées par le CEN Occitanie, les parcelles ont été attribuées à deux nouveaux agriculteurs, dont un jeune en cours d'installation. Aujourd'hui, plus de 120 agriculteurs sont partenaires du CEN dans la plaine agricole des Costières Nîmoises.

2. La revalorisation du montant des indemnités versées annuellement aux agriculteurs dans le dispositif des mesures compensatoires en Costières a été mise en œuvre en 2023. Ces indemnités n'avaient pas été réévaluées depuis leur instauration en 2011. Les agriculteurs engagés dans les mesures compensatoires seront ainsi mieux indemnisés pour les actions qu'ils réalisent en faveur de l'Outarde canepetière, l'Édicnème criard et le Léopard ocellé.

3. Le Comité de suivi bisannuel des mesures compensatoires du Contournement ferroviaire Nîmes Montpellier a eu lieu et a regroupé 35 personnes de différentes structures. Sept interventions se sont succédées, abordant l'atteinte des objectifs de compensation, les principales actualités en Costières, les grandes tendances de l'évolution de l'occupation du sol sur la ZPS, les résultats préliminaires de la thèse en cours sur l'efficacité des mesures compensatoires, et les retours d'expériences sur des travaux en zones humides.

Lancement du partenariat avec l'EPTB des Gardons pour la restauration des Paluns - Appel à candidature pour une gestion agro-environnementale

Les Paluns sont une vaste zone humide asséchée au siècle précédent, sur la commune d'Aramon. Le secteur fait l'objet d'une campagne d'acquisitions foncière par l'EPTB des Gardons en anticipation d'un programme de restauration de la zone humide, à vocation hydraulique, environnementale et agricole.



Paluns ©CEN Occitanie

L'EPTB des Gardons et le CEN Occitanie, appuyés par le Chambre d'agriculture du Gard, lancent un appel à candidature afin de sélectionner un.e exploitant.e agricole qui sera partenaire de la gestion agro-environnementale du site des Paluns à Aramon. 15 ha sont proposés à la fauche et au pâturage (30 ha à terme), sous respect d'un cahier des charges agro-environnemental visant à favoriser le développement et le maintien de prairies permanentes humides et diversifiées.

Cette opération est la première étape d'une ambition de cogestion à long terme de cette propriété de l'EPTB des Gardons.

Inauguration du site de La Cubelle

Le 17 octobre 2023, ont été officiellement inaugurés les travaux de restauration hydromorphologique de la Cubelle qui consistaient au reméandrage de 180 mètres linéaires du cours d'eau et à la création de plus de 5000 m² de zones humides. Ces travaux pour lesquels le CEN était maître d'ouvrage étaient réalisés dans le cadre des compensations Loi sur l'Eau d'Oc'Via.



Inauguration de La Cubelle ©Lionel Pirsoul CEN Occitanie

Un grand merci aux partenaires du projet, présents ce jour-là : élus de la commune dont le maire Freddy Cerda et la conseillère départementale Laurence Barduca-Fauquet, Oc'Via, Oc'Via Maintenance, la DREAL, EPTB Vistre

Vistrenque, EPTB Vidourle, notre maître d'œuvre Riparia, les entreprises des travaux Terelian (anciennement VINCI Construction Terrassement) et Geco Ingénierie et la société de chasse de Gallargues.

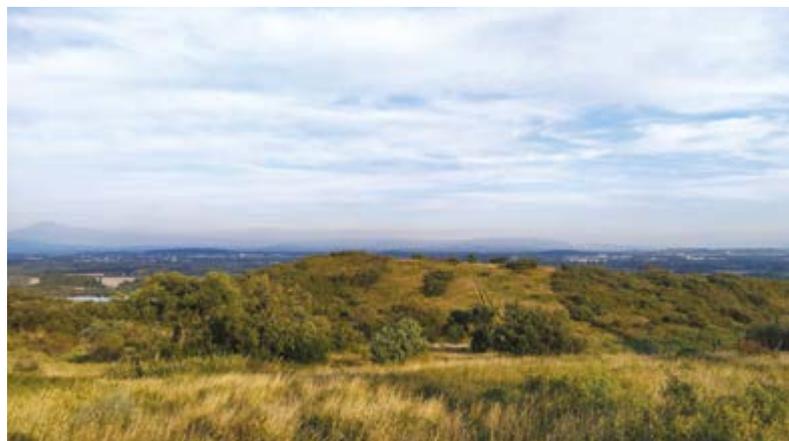
Le CEN Occitanie poursuit la mise en œuvre des Atlas de la Biodiversité Communale dans le Gard

Le projet d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de la commune de Congénies touche à sa fin. Le CEN Occitanie a accompagné la commune dans la coordination et la réalisation de l'ABC en partenariat avec le CO Gard et Abeille et Biodiversité. L'effort d'amélioration de la connaissance a permis d'augmenter le nombre de données naturalistes et le nombre d'espèces sur la commune mais surtout d'identifier 69 espèces à enjeux. De plus, de nombreuses animations, inventaires participatifs, des conférences et un festival Natura Vaunage ont permis de sensibiliser les habitants à la biodiversité qui les entourent. Un plan d'actions en faveur de la biodiversité à l'échelle de la commune est en cours de rédaction.



Festival Natura Vaunage ©Anne Keriel

Un travail d'amélioration des connaissances naturalistes sur le territoire du Grand Avignon est mené depuis 2021 en partenariat avec le CEN PACA et le CBNmed et financé par la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon. Les résultats des inventaires réalisés en 2022 et 2023 sur 8 communes (4 dans le Gard et 3 dans le Vaucluse) ont été présentés en décembre 2023. Ce travail a permis d'améliorer fortement la connaissance sur ces communes et d'identifier des « zones clés » de biodiversité, sur lesquelles des actions de préservation et de gestion pourront être menées.



Garrigues du Grand Montagné ©CEN Occitanie

Au château d'Espeyran, « nature » rime avec « culture »

Situé entre les costières de Nîmes et la Camargue, le Château d'Espeyran est une propriété de l'Etat, géré par le ministère de la Culture. Il est localisé sur un domaine de 20 ha, comprenant le château accueillant des pièces de collection, un parc arboré classé et une réserve archéologique. Il héberge également le Centre national du microfilm et de la numérisation. Au-delà d'un patrimoine culturel important, le Château d'Espeyran accueille aussi une faune et une flore diversifiées. Dans une démarche de conservation et de conciliation des enjeux de nature et de culture, une Obligation Réelle Environnementale (ORE) a été signée pour une durée de quarante-deux ans avec la direction régionale des affaires culturelles, le Conservatoire d'espaces naturels Occitanie et le Syndicat mixte de la Camargue gardoise.

En 2023, plusieurs réunions et ateliers d'intelligence collective ont réuni un panel varié de participants : artistes, habitants, naturalistes, conservateurs, archéologues, etc., afin de réfléchir ensemble à la future gestion sur ce site aux enjeux croisés et multiples.



Ateliers à Espeyran ©Ethicalia

Le cadre de gestion issu de ce travail collaboratif sera présenté début 2024. Il présentera :

- Une synthèse de la méthodologie de travail mise en place pour qu'elle puisse être reproduite sur d'autres sites culturels ;
- Les valeurs fondatrices d'Espeyran ;
- Des chartes d'accueil des publics ;
- Un nouvel outil de gouvernance, le « Comité d'Espeyrance » ;
- La démarche RSO mise en place par l'équipe ;
- Le plan d'action 2024 – 2027 ;
- Le lexique.

Le CEN Occitanie intervient auprès d'élèves du Master Psychologie sociale et environnementale de l'Université de Nîmes

Dans le cadre du programme «Territoire engagé pour la nature» de la ville de Nîmes, le CEN Occitanie en partenariat avec la ville de Nîmes et le CPIE du GARD

travaille avec les étudiants du Master Psychologie sociale et environnementale de l'Université de Nîmes. Le CEN Occitanie est intervenu auprès des élèves lors d'un cours sur la gestion d'espaces naturels et les interactions avec l'ensemble des acteurs du territoire. Ce cours a été complété par une visite terrain du Bois des Espeisses pour présenter la gestion des espaces naturels. Le CEN Occitanie accompagne aussi les élèves dans le projet de compréhension et de sensibilisation à la fauche tardive par le grand public sur les espaces naturels de Nîmes.

Du côté de la Camargue gardoise !

Gestion et mise en valeur des sites du Conservatoire du Littoral et des terrains communaux de Le Grau du Roi

Sites : Espiguette, Etang du Médard, Bois du Boucanet

2023 a été marquée par la mise en œuvre des suivis naturalistes et photographiques post-réhabilitation 2022 des 5 hectares de dunes et de mares dunaires à l'Espiguette. Le suivi photographique et paysagé réalisé au sol et par drone met en évidence une réouverture et un remodelage topographique réhabilitant les dunes grises - habitat typique du cortège dunaire du paysage du site classé de l'Espiguette.



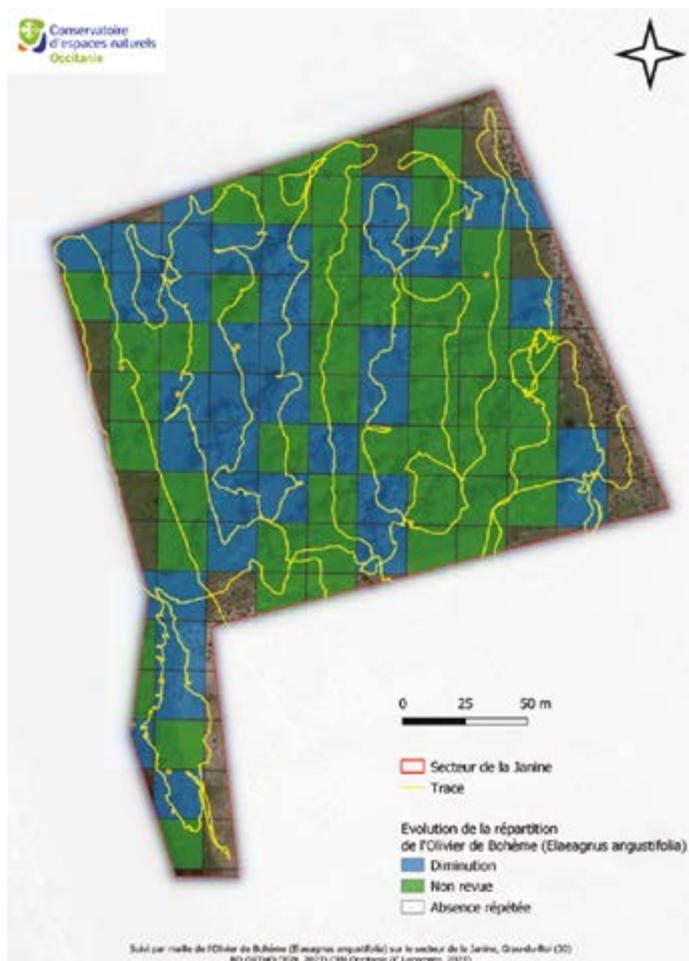
Vue par drone en vue oblique vers l'Est avant (au-dessus) et après travaux (à droite) ©R. Tiné & L. Lafournière SMCG



Vue par drone en vue verticale avant (au-dessus) et après travaux (à droite) ©R. Tiné & L. Lafournière SMCG



En ce qui concerne le suivi des espèces végétales exotiques et envahissantes (EVEE), un suivi exhaustif par mailles (20 m x 20 m) a été mis en place. A titre d'exemple l'Olivier de Bohème a nettement diminué sur les 115 mailles cumulées où il était présent, 57 % n'ont pas été recontactées 1 an après travaux.



Carte – Suivi par maille de l'Olivier de Bohème (*Elaeagnus angustifolia*)

Un suivi de l'occupation des mares réhabilitées et des mares témoins par les amphibiens a également été engagé. Malgré l'important déficit des précipitations de l'année 2023, le Pélobate cultripède et le Crapaud calamite se sont reproduits dans 3 des 4 mares réhabilitées en 2023.

En ce qui concerne le suivi des orthoptères, parmi les 1020 individus observés par l'Opie totalisant 20 espèces, 4 espèces figurent dans la liste rouge des Orthoptères d'Occitanie : *Chorthippus jucundus* ; *Calephorus compressicornis* ; *Acrida ungarica* et *Platycleis sabulosa*.



Calephorus compressicornis
©Bastien Louboutin Opie

Enfin, le suivi de la pression pastorale met en évidence un bon prélèvement du troupeau à la fois sur

la strate herbacée permettant de contenir les graminées mésophiles, les rudérales et les EEE (canne de Provence, herbe de la Pampa). Le recrutement des ligneux tels que l'olivier de bohème et le peuplier du Canada est également contenu.

Transhumance du troupeau de brebis sur la commune de Le Grau-du-Roi

Depuis plusieurs années, une transhumance a été mise en place sur la commune de Le Grau-du-Roi à la fin du pâturage sur les prés salés de l'Espiguette. En 2023 a eu lieu la 3ème édition de cette transhumance coordonnée par le CEN et la commune, gestionnaires associés sur les sites pâturés. Cette transhumance a été inédite pour le troupeau de 500 brebis de Frédéric Ehret qui participait pour la première fois à cette transhumance. Le parcours de 5 kilomètres passe à travers de la ville pour rejoindre une autre zone de pâturage dans du Boucanet avant que ses brebis retrouvent leur estive montagnarde.



Transhumance ©Sébastien Husse CEN Occitanie

Le LIFE Terra Musiva vise à protéger les habitats et les espèces d'intérêt communautaire des garrigues gardoises en ciblant tous les types de milieux : ouverts, humides, agricoles, boisés et résidentiels. C'est un projet de 6,1 millions d'euros qui s'étale sur cinq années (2022 - 2026) et qui regroupe 38 actions. Pour ce projet porté par le SMGG (Syndicat Mixte des Gorges du Gardon), le CEN Occitanie fait partie des neuf bénéficiaires associés et coordonne 6 actions.

En 2023, après une première année focalisée sur les diagnostics initiaux, le LTM a mobilisé une quinzaine de personnes du CEN principalement sur des actions de conservation et de restauration lancées ou à venir. Parmi les 15 actions sur lesquelles le CEN Occitanie a travaillé en 2023, voici les principales :

- Mise en place d'habitats favorables à l'Outarde canepetière *Tetrax tetrax* avec les agriculteurs de la plaine de Saint-Chaptes au travers de conventionnements, d'ORE et de baux emphytéotiques passés avec les communes et les propriétaires privés. La perspective est l'installation de nouveaux couples d'Outarde après une phase de travaux et le maintien des milieux favorables programmés en 2024 ;
- Suite à la cartographie et l'évaluation de l'état de conservation de parcours substeppiques de graminées sur plus de 500 hectares de garrigues afin de réaliser des travaux de réouverture et de favoriser cet habitat d'intérêt communautaire. Le CEN accompagne le SMGG sur le suivi des travaux de réouverture et de déploiement du pastoralisme ;
- Accompagnement de 10 éleveurs dans la gestion éco-pastorale des milieux ouverts ;
- Mise en œuvre d'un arrêté de protection d'habitat naturel (APHN) sur les Ripisylves et forêts alluviales du Gardon et de ses affluents de la Gardonnenque au Rhône ;
- Suivi des diagnostics de la végétation sur une centaine de mares et du fonctionnement hydrologique du site Natura 2000 « étang et mares de la Capelle ». Une vingtaine de mares ont été localisées dans un but de restauration ou de création et des conventions ont été passées avec les communes de La-Capelle-et-Masmolène et Saint-Victor-les-Oules, ainsi qu'avec des propriétaires privés. 2024 et 2025 seront consacrées aux travaux. De plus, des ORE et conventions de gestion avec les communes et les propriétaires privés sont en cours de rédaction afin d'assurer une conservation de ces mares sur le long terme.



Etang de la Capelle - Etude Hydro (drone) ©Mica environnement

- Mise en place d'un crapauduc grâce au dossier d'AMO et Moe et de l'autorisation de début des travaux d'aménagement. L'objectif est de diminuer les collisions routières touchant les amphibiens autour de l'étang de la Capelle

Pour aller plus loin sur le projet :
<https://www.life-terra-musiva.org/>



ANIMATIONS ET CHANTIERS DE L'ANTENNE

Ramassage des déchets sur la zone humide du Planas, commune de Pujaut, le mercredi 22 mars.

Sortie papillons le vendredi 14 avril à Congénies dans le Gard. Zoom sur l'Azuré du baguenaudier, présent seulement sur trois communes dans le Gard, dont Congénies. Ce papillon est classé en danger critique dans la liste rouge d'Occitanie.

Fête de la Nature : 24 mai à Congénies, balade accompagnée et inventaires participatifs ! C'était l'occasion d'en apprendre plus pour identifier les différentes plantes et être formé à l'application ObsIdentify.

Découverte des papillons et leurs habitats le samedi 13 mai à Congénies, dans le Gard. Balade accompagnée pour apprendre à reconnaître et à identifier les papillons.

A la recherche de l'Hémidactyle verruqueux : vendredi 23 juin. Découverte de espèces de Gecko sur la commune de Nîmes : la Tarente de Maurétanie (*Tarentola mauritanica*) et l'Hémidactyle verruqueux (*Hemidactylus turcicus*).

A la découverte des chauves-souris : mardi 12 septembre à Pujaut.

Restauration d'une zone humide : Mialet, le 23 septembre.

Cap sur

La Réserve Naturelle Régionale des gorges du Gardon



Finalisation du diagnostic d'ancrage territorial

L'ancrage territorial désigne un ensemble de liens entre un individu (ou un groupe) et un espace, ici la Réserve Naturelle. Ce lien constitue un élément d'appropriation de l'espace, qui permet de comprendre comment est considérée la Réserve Naturelle dans son environnement social.

Le diagnostic d'ancrage territorial de la Réserve a été finalisé en avril 2023 en suivant la méthodologie proposée par RNF et la LPO. Il s'agissait d'effectuer une analyse qualitative des 43 témoignages recueillis auprès d'acteurs qui gravitent autour de la Réserve dont les questions s'organisent autour de 3 indicateurs : le niveau de connaissance du site par les acteurs, leur niveau d'intérêt et leur niveau d'implication.

Il ressort des entretiens que l'ancrage territorial de la Réserve est déjà très satisfaisant puisque la médiane globale tout indicateur confondu est de 4/5. Les points forts de la Réserve résident en une bonne connaissance du périmètre et de la réglementation ainsi que dans la bonne identification de ces gestionnaires, jugés compétents et à l'écoute. De plus, le rôle de la Réserve et sa légitimité sont globalement approuvés et les outils de sensibilisation apparaissent nécessaires et pertinents.

Cependant, l'approche qualitative a permis d'identifier des attentes sous-jacentes nécessaires à une amélioration de l'ancrage de la Réserve sur son territoire. Ainsi, quatre facteurs déterminants pour une bonne intégration de la Réserve sur son territoire ont été identifiés :

- La communication, une lacune de la Réserve Naturelle
- Un millefeuille de protection souvent confus
- Liens peu ou pas satisfaisants avec certains partenaires
- Manque de connaissances de la Réserve par les acteurs.

A partir de là, plusieurs propositions d'actions concrètes ont été définies, qui pourront être mises en œuvre dès 2024 pour certaines et les autres seront intégrées au nouveau plan de gestion.

Enfin, la réalisation d'un nouveau diagnostic dans 10 ans permettra de suivre l'évolution des indicateurs et la mise en œuvre des actions proposées.

Année de lancement d'un inventaire sur le Castor d'Europe et la Loutre d'Europe

Si les deux espèces sont connues sur le site depuis sa création, aucun inventaire précis n'avait jusqu'alors été mené. Par ailleurs, le réchauffement climatique pose des questions sur ces espèces de l'effet de la diminution de la ressource en eau. C'est pourquoi une étude ayant pour but d'évaluer quantitativement (combien de familles, combien d'individus) et qualitativement (limites des territoires et utilisation des terriers et territoires d'alimentation en fonction des assecs, reproduction effective) l'utilisation du site par ces deux espèces a été menée sur 11 km de linéaire du Gardon. Une partie du linéaire s'assèche en période estivale et l'autre reste en eau toute l'année. Ce linéaire comprend la partie rivulaire de la Réserve Naturelle, une partie du camp militaire des Garrigues ainsi que les ENSD de la Baume et de la Chaumière. L'étude a pu être menée en partenariat avec l'OFB, le Camp des Garrigues et le Département du Gard.

L'étude a consisté en la prospection de transects dans le but de relever les indices de présence des espèces (terriers, zones d'abattage ou de nourrissage, fèces, empreintes) et en la pose de pièges photographiques dans des lieux stratégiques.

Prospection étude Loutre et Castor ©CEN Occitanie



Les résultats seront publiés début 2024 dans un rapport technique mais il est déjà possible d'affirmer la présence de 8 familles de Castor sur le linéaire et d'un couple de Loutre.

Retours sur les actions de sensibilisation de la Réserve

16 évènements (sorties, conférences, projection de film) ont été réalisés en 2023, auxquels plus de 350 personnes ont participé. En 2023, un évènement liant art et nature a été organisé avec l'association Et Alors l'Art ? : une exposition d'art contemporain sur les insectes s'est tenue tout un week-end dans le foyer communal de Sanilhac-Sagriès après une soirée de vernissage débutée par une projection du film « L'appel des Libellules » animée par l'équipe de la Réserve.

Pour sa deuxième année d'ouverture au public, la Maison de la Réserve Naturelle a accueilli près de 500 personnes, grand public et scolaires, ce qui est un chiffre en augmentation par rapport à 2022.

Enfin, comme chaque année depuis 2019, des patrouilles de sensibilisation ont été organisées par les volontaires en services civiques (2 volontaires du CEN et 1 volontaire du Département du Gard) accompagnés par des

écovolontaires bénévoles. 32 patrouilles effectuées entre fin avril et début septembre, permettant de faire cesser les infractions les plus courantes que sont le bivouac, l'utilisation du feu (feux de camp et fumeurs), les nuisances sonores (cris, musique, aboiement) et les chiens non tenus en laisse. Les usagers ont à chaque fois réservé un accueil respectueux aux volontaires, dont la mission reste l'information et la sensibilisation et non la verbalisation.

Vernissage exposition Hexapodes ©Et Alors L'Art



Balade contée ©L'Arbre qui Chante



Acquisition

- Acquisition complémentaire de 3ha42 de forêt au cœur du Bois d'Aguin (32) et rédaction du plan de gestion
- 10 hectares de prairies humides en bordure du Lemboulas dans le cadre de l'appel à projets Restauration des zones humides de tête de bassin versant de l'Entente pour l'Eau du Bassin Adour-Garonne
- 2,8 ha de prairie humide, boisements et milieux secs, dans le Lemboulas, a été réalisée par le Fonds de Dotation des Conservatoires d'espaces Naturels, devenu aujourd'hui la Fondation Espaces Naturels de France, dans le cadre d'un partenariat avec La Boulangère Bio. La gestion de ce site sera confiée très prochainement au CEN Occitanie.



Du côté de l'antenne

Une équipe locale qui s'agrandit...

Nous avons le plaisir d'accueillir deux nouvelles recrues à l'antenne depuis la fin d'année 2022.

Aloïs ROUILLÈRE intervient à présent en tant que Chargé de gestion écologique et expertise Faune. Ses missions s'articulent notamment autour de divers projets relatifs aux chiroptères, aux amphibiens, à l'entomofaune et aux oiseaux.

Margot DELRIEU est quant à elle Chargée d'études Flore-Habitats. Elle intervient également progressivement sur le volet foncier et gestion de site. Nous leurs souhaitons à tous les deux la bienvenue.

...et de nouveaux locaux à Mauvezin.

L'antenne Gers Tarn-et-Garonne s'est donc logiquement installée depuis octobre 2022 dans de nouveaux locaux très agréables et situés au 11 rue des Fleurs (cela ne s'invente pas) à Mauvezin (32120), au cœur du village, juste en face de l'église.

FOCUS GERS

Du côté des collectivités locales

Atlas de la Biodiversité Communale de l'Isle-Jourdain (32)

Le CEN Occitanie collabore avec la commune de L'Isle-Jourdain, aux côtés de l'ensemble des structures naturalistes gersoises, à la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale de l'Isle-Jourdain, programme cofinancé par l'Office Français de la Biodiversité. L'année 2023 a été consacrée notamment à la compilation de l'ensemble des contributions, aux travaux de cartographie et la rédaction du rapport final.

Partenariat avec la Commune de Fleurance (32)

Les actions de restauration de la prairie dégradée se sont poursuivies en 2023 sur le site du « chemin de la biodiversité », avec la réalisation d'un nouveau chantier, en partenariat avec les services communaux. Les suivis par placette des populations de Jacinthe de Rome ont également été poursuivis. A noter, début 2024, l'abattage d'un alignement d'arbres remarquables, dont plusieurs arbres têtards, dans le cadre des travaux de la construction de la digue de protection des infrastructures.

Plan de gestion du Tunnel de Pomiro

Site classé ENS depuis 2012, ce gîte majeur pour les Chiroptères est connu et suivi par les bénévoles du CEN-GCMP depuis 2002. Suite à la rédaction du plan de gestion en 2021, l'année 2023 a été consacrée à des inventaires entomologiques et habitats complémentaires.

Les actions d'accompagnement aux projets autour du site (voie verte, gestion de l'ouvrage), la mise en place d'outils pour l'étude du site (température, fréquentation humaine, etc.) et des animations comme la nuit de la chauve-souris ont été poursuivies.

Assistance technique auprès du Département du Gers - pôle Ouvrages d'art

Un partenariat s'est développé entre la DDT, le Département, l'OFB et le CEN pour une meilleure prise en compte des Chiroptères dans les travaux de rénovation d'ouvrages d'art. Le CEN est intervenu en 2023 pour l'expertise et l'accompagnement technique sur les ouvrages.

Espace Naturel Sensible des coteaux de Montégut

Les actions de complément des connaissances naturalistes du site afin d'aboutir à l'actualisation du plan de gestion ont été poursuivies.

Du côté des zones humides

Appel à projets Restauration des zones humides de tête de bassin versant de l'Entente pour l'Eau du Bassin Adour-Garonne

Le CEN Occitanie s'est fortement mobilisé à l'échelle régionale dans le cadre de cet appel à projet important, aux côtés de très nombreux partenaires. L'antenne Gers Tarn-et-Garonne s'est quant à elle investie sur deux projets, finalement retenus comme lauréats de cet appel à projets.

Sur le Gers, le projet est porté et coordonné par le SYGRAL. Il prévoit d'intervenir en faveur de la restauration de 5 zones humides sur les bassins versants Gimone et Arrats. Le CEN est intervenu en 2021 notamment sur les inventaires naturalistes, la coordination et la rédaction du plan de gestion de 2 zones humides sur Touget et Escorneboeuf, aux côtés de l'ADASEA du Gers (CATZH) et du SYGRAL.

Quelques actions du côté des sites gérés

Prairies à Jacinthe de Rome

Les actions de gestion et restauration des zones humides et prairies naturelles à Jacinthe de Rome se sont poursuivies en 2023 sur les sites de la Prairie du Moulin et du Crabé à

Lectoure et de Bazières à Montégut (32) ainsi qu'à Larrazet (82) en partenariat avec la Commune et le SYGRAL.



Crabé - Jacinthe de Rome, *Bellevia romana* ©Margot Delrieu CEN Occitanie

Gestion de l'ancienne carrière de Saint-Cricq à Auch (32)

Propriété indivise du CEN Occitanie et du CPIE Pays Gersoises, l'ancienne carrière de Saint-Cricq à Auch a fait l'objet de plusieurs chantiers de restauration des milieux naturels en 2023 (mares, pelouses sèches, falaise, etc.), en partenariat le CFPPA de Mirande (encadrants pédagogiques et étudiants de BTS GPN) et l'ADASEA du Gers.

Du côté des mesures compensatoires

Mesures compensatoires du projet de canalisation de transport de gaz naturel dite « gazoduc Gascogne-Midi » entre Lussagnet (40) et Barran (32). Partenariat CEN Occitanie – TERECA (32)

Le site des prés du Moulin : cette zone humide d'environ 1,6ha sur la commune d'Urgosse (32) est une ancienne peupleraie exploitée en 2016. Elle est aujourd'hui principalement composée d'une roselière colonisée par les rejets de peupliers et de frênes. Suite à la rédaction du plan de gestion, l'année 2023 a été essentiellement consacrée à des suivis naturalistes complémentaires. Le site de Tudelle : ce site morcelé de 8 ha à l'ouest du département abrite des habitats forestiers et de prairies,

FOCUS TARN-ET-GARONNE

Du côté des zones humides

Appel à projets Restauration des zones humides de tête de bassin versant de l'Entente pour l'Eau du Bassin Adour-Garonne

Le CEN Occitanie s'est fortement mobilisé à l'échelle régionale dans le cadre de cet appel à projet important, aux côtés de très nombreux partenaires. L'antenne Gers Tarn-et-Garonne s'est quant à elle investie sur deux projets, finalement retenus comme lauréats de cet appel à projets.

Sur le Tarn-et-Garonne et le Lot, ce projet, prévu sur 4 ans (2021-2024) et porté et coordonné par le CEN Occitanie, a pour objet principal l'accompagnement de la mise en œuvre des volets zones humides de quatre Programmes Pluriannuels de Gestion (PPG) : Barguelonne, Lemboulas, Lère et Sèye-Baye-Bonnette. Outre les structures GEMAPI concernées, ce projet associe le SATESE, l'Adasea d'Oc (CATZH) et le CPIE Quercy-Garonne. Il prévoit de nombreuses actions : acquisitions foncières et conventionnements, diagnostics écologiques et fonctionnels, plans de gestion, travaux de restauration des cours d'eau et des zones humides, suivis, formations, actions de sensibilisation, etc. sur un réseau de 18 sites identifiés.

Quelques actions du côté des sites gérés

Gestion de la zone humide de la Tuque à Cazes-Mondenard (82)

Le partenariat avec le Syndicat Mixte du Bassin du Lemboulas et la Commune se poursuit sur la zone humide de la Tuque avec des travaux de restauration de la mégaphorbiaie, d'entretien des prairies et de suivi du site.

Gestion du site (AOT) de Fierard-Monestiés à Castelsarrasin (82)

Un travail d'animation locale a par ailleurs permis de solutionner la problématique de la fauche de la prairie en partenariat avec un agriculteur local.

Gestion des pelouses sèches de la Plaine de la Tourderie à Belvèze (82)

Les actions de restauration des pelouses sèches de la Plaine de la Tourderie se sont poursuivies en 2023 par le biais de plusieurs chantiers en partenariat avec l'Ecole d'Ingénieurs de Purpan et l'intervention d'un agriculteur local qui utilise le site pour le pâturage hivernal de son troupeau ovin.

dans un objectif de compensation d'habitats pour les Chiroptères. La gestion concerne principalement des milieux ouverts (landes, fossés et prairie), la plantation de haies et la libre-évolution des boisements. En 2023, des actions de restauration et d'entretien de ces milieux ont été réalisées, ainsi que des inventaires entomologiques complémentaires.

Mesures compensatoires RN 124 Auch-Aubiet (32)

Les mesures liées à ce projet consistent aujourd'hui au suivi d'espèces (amphibiens, papillons, chiroptères, oiseaux), et la gestion des parcelles compensatoires. L'année 2023 a été consacrée notamment aux travaux sur les mares et aux actions de fauche réalisées par l'agriculteur ainsi qu'aux suivis écologiques.

Mesures compensatoires RN 124 Gimont (32)

Ce tronçon de route contigu à celui d'Auch-Aubiet est suivi par le CEN en assistance auprès de l'Etat en phase travaux sur des mesures environnementales ciblées, mais également sur la gestion de sites compensatoires. En 2023, des suivis d'espèces et une assistance technique notamment sur les mesures sur les Chiroptères ont été réalisés. Les actions de gestion concernaient cette année principalement la fauche de prairies à Cuivré des marais, l'entretien de mares et la recherche de futurs boisements de compensation dans le secteur (9 ha).

Mesures compensatoires de l'autoroute A65 – Massif forestier de Blancastet à Manciet (32). Partenariat CEN Occitanie - CDC Biodiversité.

Ce massif forestier exceptionnel, en raison notamment de la présence de nombreux enjeux insectes, chiroptères, amphibiens, etc. a été acquis par la CDC Biodiversité (70ha).

Le premier plan de gestion ayant été rédigé et mis en œuvre sur la période 2015-2019, il a fait l'objet d'une évaluation et d'une actualisation en 2020. Le nouveau plan de gestion a ainsi été élaboré par le CEN Occitanie, en partenariat étroit avec la CDC Biodiversité, pour la période 2021-2031. Des actions de restauration des mares ont été réalisées en 2023.

Et sur la vallée du Lemboulas... (82-46)

Les nombreux sites acquis ou gérés par le Conservatoire d'espaces naturels sur ce territoire (Rouquette, Peyregrand, Rieu Cau, etc.) font l'objet de chantiers annuels réguliers de gestion ou de restauration des milieux naturels, en lien avec les différents agriculteurs intervenant et le Syndicat de rivière.

La rédaction d'un plan de gestion multisites à l'échelle du réseau de sites de la vallée du Lemboulas a par ailleurs été démarrée en 2023 dans le cadre du projet LIFE Biodiv'Paysanne.

La roselière de la Barraque à Grisolles (82)

Elle fait notamment l'objet de chantiers annuels de gestion des lisières et de la colonisation par les ligneux. Des suivis ornithologiques sont mis en place en partenariat avec Nature En Occitanie.

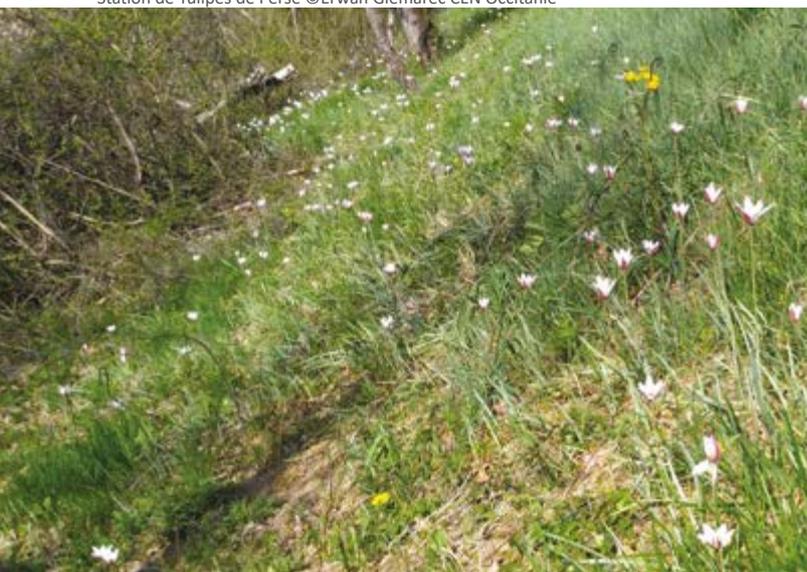


Roselière de la Barraque ©CEN Occitanie / Lucas Santucci

Le Prat du Mont Redon à Larrazet (82)

Les actions de gestion et de restauration des zones humides et prairies naturelles à Jacinthe de Rome se sont poursuivies en 2023 sur le site du Prat du Mont Redon à Larrazet (82), avec l'organisation d'un chantier annuel de gestion des lisières et fossés, en partenariat avec

Station de Tulipes de Perse ©Erwan Glémarec CEN Occitanie



la Commune et le SYGRAL, gestionnaires du site et la réalisation des suivis écologiques.

Camp militaire de Caylus

Le CEN Occitanie intervient sur le Camp Militaire de Caylus dans le cadre d'une convention d'assistance technique depuis 10 ans. L'année 2023 a été consacrée au suivi des pelouses sèches avec la mise en place d'un protocole du Museum National d'Histoires Naturelles pour évaluer l'impact de la gestion. D'autres actions sont à mentionner comme la gestion des prairies humides et des prairies de fauche par fauche avec exportation, ainsi que l'entretien des stations de Silène des glariers (*Silene vulgaris ssp. glareosa*).

Prairie de la Viguerie à Labastide-Saint-Pierre

Les actions de fauche avec exportation de la prairie se poursuivent en faveur des populations de Sérapias en cœur (espèce d'orchidée protégée) présentes sur le site, en partenariat avec une entreprise spécialisée, le CEN Occitanie assurant quant à lui l'entretien des lisières et le suivi du site.

Grottes du Roc et de la Borie à Dune et Gasques

La grotte du Roc a été acquise par le CEN Occitanie en 2012, la grotte de la Borie fait l'objet d'une convention de gestion avec les propriétaires depuis 2013. Les deux sites ont fait l'objet d'un périmètre grillagé dans le cadre du Document d'Objectifs du site Natura 2000, coanimé par l'ADASEA du Gers, le CPIE Quercy-Garonne et le CEN Occitanie. L'année 2023 aura permis la poursuite du suivi des populations de chauves-souris.

Stations à Tulipe de Perse de Couxas

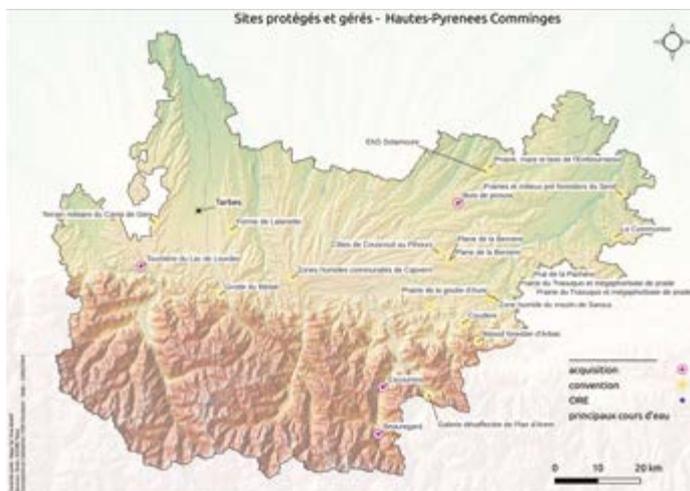
Les chantiers de réouverture et d'entretien des pelouses sèches et stations à Tulipe de Perse se sont poursuivies en 2023. A noter également diverses démarches d'animation foncière afin de renouveler la convention suite au changement de propriétaire.

Tulipe de Perse, Tulipa clusiana ©Margot Delrieu CEN Occitanie



Acquisition

- 56 ha dont 35 de vieilles forêts sur la commune de Mouldous (65). (en cours d'acquisition)



L'équipe s'étoffe

L'année 2023 a été marquée par l'arrivée de deux nouvelles personnes au sein de l'antenne :

- Audrey Ratié est venue en renfort en tant que chargée de gestion de sites. Naturaliste accomplie, elle assurera, entre autres, des missions de rédaction et de réactualisation des plans de gestion et la coordination des actions de gestions sur les sites de Capvern, Lourdes et le Camp de Ger.
- Cyril Marmoex était déjà salarié du CEN Occitanie mais il a souhaité rejoindre l'équipe pour se rapprocher des Pyrénées et assurer les missions de Conservateur de la Réserve Naturelle Régionale d'Aulon.

Comité de pilotage du Programme de restauration écologique de ruisseaux et de zones humides du bassin versant de la Justale et du Rieumajou dans le Comminges (sud Haute-Garonne)

Le Comité de pilotage été l'occasion pour le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie et le Syndicat rivières Salat-Volp de présenter aux participants (collectivités locales, OFB, élus, syndicat de rivière, Fédération de pêche 31, associations locales dont Projet PNR Comminges-Barousse-Pyrénées, agence de l'eau, etc.) les travaux de restauration menés ainsi que les suivis réalisés sur les ruisseaux ces deux dernières années.

Au total, ce sont 3,1 km de ruisseau qui ont été mis en défens avec la création de systèmes d'abreuvement, en concertation avec 3 éleveurs. L'Ecrevisse à pattes blanches

(*Austropotamobius pallipes*), espèce protégée à fort enjeu dans le secteur, est notamment au cœur du projet.



COPIL © Iris Lang CEN Occitanie

Atlas de la Biodiversité interCommunal du Volvestre (31)

Dans le cadre de la mise en place de son Atlas de la Biodiversité interCommunal, la Communauté de Communes du Volvestre (31) a fait appel au CEN Occitanie afin de réaliser des inventaires sur les chauves-souris sur les communes de Carbonne, Rieux-Volvestre, Laffite-Vigordane et Bois-de-la-Pierre.

Pour rappel, le principal objectif de l'ABiC était de rechercher des colonies de chauves-souris sur le territoire des quatre communes concernées par le projet pour i)

améliorer l'état des connaissances et ii) initier un suivi des populations présentes. En effet, la localisation puis la préservation des colonies, et des gîtes qui les hébergent, font partie des enjeux principaux pour la conservation des populations de chiroptères.

Bien qu'il soit non exhaustif, cet inventaire a permis de dresser un premier état des lieux des populations. En effet, d'autres espèces sont potentiellement présentes sur le territoire mais n'ont pas été recensées dans le cadre de cet inventaire qui était ciblé sur la visite de bâtiments en période estivale. Citons en particulier l'Oreillard gris, une espèce anthropique très discrète et souvent présente en petits effectifs, qui fréquente les bâtiments mais passe souvent inaperçue dans les charpentes des combles.



ABC Volvestre - Prospection sous les ponts à Carbonne ©Mathilde Cassé CEN Occitanie

Le travail n'est donc pas terminé. Il reste très vraisemblablement des colonies à découvrir notamment dans les bâtiments de la cathédrale de Rieux-Volvestre et le pont de Carbonne. Il serait donc intéressant de poursuivre la sensibilisation auprès des habitants. Un suivi des colonies identifiées est également important, tout autant que l'accompagnement des propriétaires concernés. Via les recommandations proposées, il donne les moyens aux élus de s'emparer des enjeux chiroptères à l'échelle de leur territoire et de les diffuser pour mieux les prendre en compte dans les politiques publiques. La conservation des gîtes identifiés, l'anticipation dans la prise en compte des chauves-souris dans le cas de travaux et l'amélioration de la capacité d'accueil de certains gîtes sont autant de mesures concrètes œuvrant pour la conservation des populations de chiroptères sur la communauté de communes du Volvestre.

Chasse de nuit à Solamoure (31)

Le CEN Occitanie intervient depuis plus de 10 ans sur l'Espace Naturel Sensible de Solamoure pour préserver les milieux naturels et les espèces de faune et flore qui y vivent.

Les experts naturalistes continuent également les inventaires au fil de l'eau afin d'améliorer les connaissances. En 2023, les papillons de nuit (hétérocères) ont été

particulièrement ciblés, avec la réalisation de trois chasses de nuit, à trois périodes différentes afin d'optimiser la détection d'un plus grand nombre d'espèces.

Ces prospections nocturnes nous ont permis de recenser près de 200 espèces ! Citons par exemple la Phalène convexe (*Costaconvexa polygrammata*), espèce en régression, liée notamment aux prairies de fauche mésophiles à humides ; ou encore l'Anthophile pourprée (*Eublemma ostrina*), espèce thermophile, se rencontrant dans les pelouses sèches, habitats bien représentés sur le site.



Phalène convexe, *Costaconvexa polygrammata* ©Jérôme Robin CEN Occitanie

La diversité des milieux de la ferme de Solamoure permet l'accueil de nombreux cortèges de papillons ! Un site très riche !



Chasse de nuit à Solamoure ©Jérôme Robin CEN Occitanie

Du côté du LIFE Biodiv'paysanne

2023 a été l'année du lancement des inventaires de terrain et d'enquêtes sur les 60 fermes sélectionnées du projet européen « LIFE Biodiv'paysanne » afin de construire avec les agriculteurs des plans d'action agroécologiques. Ces diagnostics reposent sur :

Des inventaires standardisés (chronoinventaires) pour relever les invertébrés présents sur les exploitations agricoles et la méthode d'inventaire des points d'écoute pour le recensement des oiseaux.

Une cartographie des habitats et des espèces de flore est réalisée pour évaluer le potentiel écologique des exploitations.

La méthode dite ECODIAG qui permet de recenser toutes les infrastructures agroécologiques (IAE) présentes sur l'exploitation agricole (haies naturelles, alignements d'arbres, fossés, ...). En fonction de l'IAE relevée, une note est donnée par rapport à sa structure, sa composition et sa ou ses dégradations. L'évaluation des IAE va permettre de faire un état des lieux et de caractériser leur état de conservation à l'échelle de la ferme.

Sur l'antenne, la ferme de Lalanette dans les Hautes-Pyrénées ainsi que la ferme du Pipès dans le Comminges (sud Haute-Garonne) ont bénéficié de ces diagnostics. A l'issue des analyses des inventaires et enquêtes, une synthèse des enjeux révélés par le diagnostic croisé et des recommandations de pratiques et d'aménagement de l'espace agroécologique sont proposés aux exploitants.



Passage inventaire ornithologique à Lalanette ©Hugo Norel CEN Occitanie



Dectique verrucivore, *Decticus verrucivorus* sur la ferme des Pipès ©Alexis Santalucia CEN occitanie

Festival de l'eau à Capvern le 29 & 30 septembre 2023

Un chantier bénévoles de restauration d'une tourbière sur la commune de Capvern a été proposé le week-end du 30 septembre. L'objectif ? Limiter la repousse des ligneux pour éviter la fermeture du milieu. En complément de la coupe de bois préalablement réalisée par l'équipe de gestion du CEN, les bénévoles se sont donc attelés à enlever tous les troncs et les branches. Ils ont ensuite ratissé afin d'enlever la matière organique préalablement fauchée. Le but de ce ratissage est d'éviter un enrichissement du sol en azote qui favorise notamment la repousse des ronciers.

Ce chantier a été proposé dans le cadre du Festival de l'eau organisé par la commune de Capvern. Le CEN Occitanie est en convention avec la commune depuis une dizaine d'années pour la gestion de plus de 150 hectares de zones humides. Le projet LIFE Biodiv'Paysanne a permis de poursuivre les actions de maintien et d'entretien de cette zone humide, véritable réservoir de biodiversité.

Participation aux Journées Agricoles du Volvestre en Haute-Garonne (31)

Le LIFE Biodiv'Paysanne était représenté aux Journées Agricoles du Volvestre, organisées le 15, 16 et 17 septembre, en Haute Garonne (31), avec un stand décoré pour l'occasion !

L'équipe sur place constituée de Franck Gaulard, Raphaël Baron et Alexis Morscheidt a pu mettre en avant la nouvelle société civile d'exploitation agricole qui prend ses marques petit à petit ainsi qu'une mise en valeurs des actions phares du projet. L'équipe a également pu mettre en avant les diverses missions que portent le CEN Occitanie, structure coordinatrice du projet.



©Franck Gaulard CEN Occitanie

ANIMATIONS DE L'ANTENNE

Balade autour de la Flore sur le site de Solamoure à l'occasion de la Fête de la Nature - Mai 2023

Visite du site de Solamoure lors des Journées Européennes du Patrimoine en Septembre 2023.

Cap sur

La Réserve Naturelle Régionale d'Aulon



L'année 2023 a été marquée par la désignation du CEN Occitanie comme cogestionnaire de la Réserve Naturelle Régionale (RNR) d'Aulon avec l'association la Frênette et la Commune d'Aulon. Grâce à l'appui de la Région Occitanie, un conservateur à temps plein a été embauché.

Les missions communes aux Réserves Naturelles ont été réalisées suivant le plan de gestion, qui est en cours de mise à jour. Les opérations de connaissances sont liées aux espèces à enjeux des montagnes (Gypaète, Galliformes, Isards, Lézards de Bonnal), et aux habitats floristiques rares et/ou prioritaires (combes à neige, bas-marais...).

À titre d'exemple d'interventions, un exclos a été mis en place sur un bas-marais et sa source, compte tenu de son état de conservation préoccupant. Les objectifs sont multiples : améliorer la fonctionnalité de la zone humide, augmenter les capacités de stockage et la qualité de la ressource en eau, permettre l'expression d'une flore typique, reconstituer un stock de graine dans le sol, et permettre la cicatrization des zones érodées. Pour suivre les effets de cette mesure de gestion, un indice de qualité floristique (protocole Mhéo de la boîte à outils RhoMeO) est utilisé sur plusieurs quadrats.

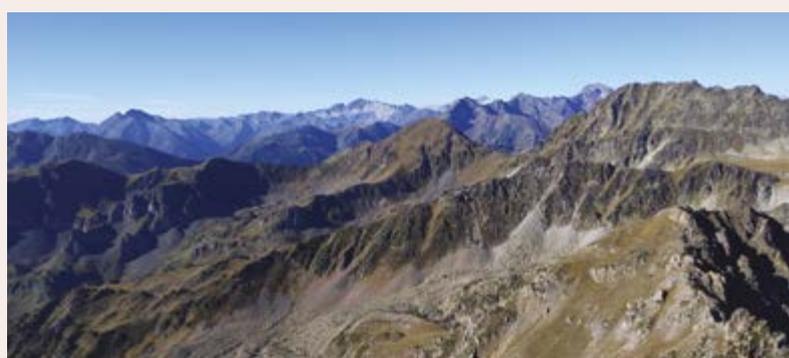
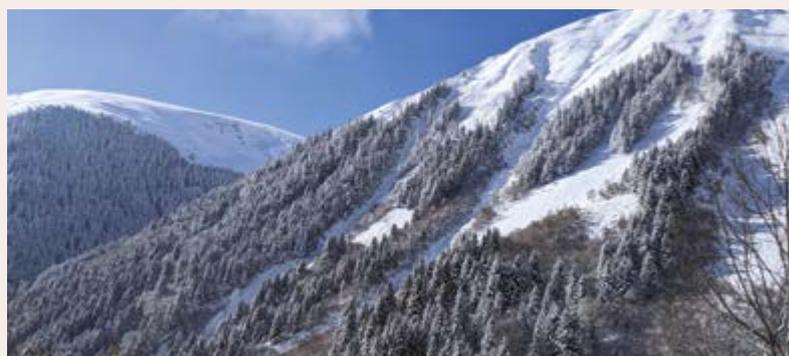
Parallèlement, les inventaires (invertébrés, flores) et la clarification des typologies d'habitat avec leurs géolocalisations sont aussi renforcés pour la qualification des enjeux de gestion du nouveau plan de gestion. Également, la réserve continue le travail sur la prise en compte du changement climatique dans ces mesures de gestion avec la finalisation du diagnostic de vulnérabilité et du plan d'adaptation aux changements climatiques suite aux récits climatiques (démarche commune 5 RNR des Pyrénées suivant la méthodologie du Life Natur'Adapt).

La mise en place d'un Projet Agro-Environnementaux et Climatiques sur des mesures complémentaires en Réserve Naturelle nous permet d'amorcer le dialogue avec le gestionnaire d'estive et ses salariés. Des retours d'expériences et une formation sur les bonnes pratiques antiparasitaires par des vétérinaires permettront de contracter une mesure avec le gestionnaire d'estive.

Plusieurs animations grand-public ou avec les scolaires ont été réalisées tout le long de l'année. 700 personnes ont été sensibilisées. Comme chaque année, 12 enfants

de la vallée ont participé au Club CPN (Connaître et Protéger la Nature) d'Aulon les mercredis. Lors du Festival Nature, 850 personnes ont pu échanger avec les acteurs de l'environnement du département. De plus, un travail de sensibilisation a été mené auprès des professionnels et des usagers de la montagne sur la sensibilité hivernale de la faune avec un rappel de la réglementation.

*Aulon
au
fil des
saisons*



Antenne Hérault

Acquisition

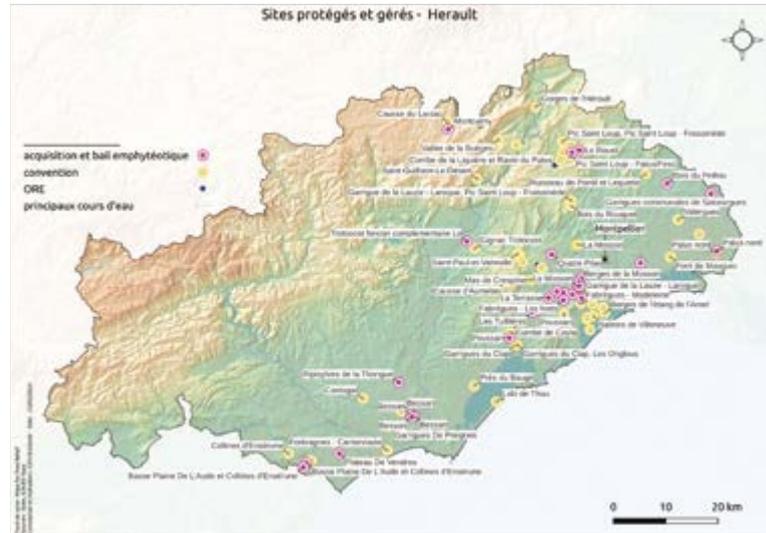
- 1,3 ha de zones humides méditerranéennes sur la commune de Bessan (34)

Conventionnement

- Convention cadre avec Sète Agglopolé Méditerranée sur 23,5 ha de zone humide des prés de Soupié (Commune Marseillan)

Mesures compensatoires

- Plus de 30 actes pour 19,5 ha dans l'Hérault (communes de Bessan, Fabrègues, Gignac, Florensac, Saussan, Lespignan, Lavérune, Cournonterral et Vias)



Pose de balise sur la Cistude d'Europe

Sur le site de Tartuguière (34), 30 ans après le tournage du célèbre film de Leos Carax « Les amants du pont neuf », le CEN Occitanie est impliqué dans l'opération de restauration à venir de cet «Espace Naturel Sensible», aux côtés du département de l'Hérault. Ici Émilie pose une balise GPS sur la carapace d'une Cistude d'Europe en vue de suivre les déplacements de ces tortues protégées dans et autour du site.

Pose de balise Cistude d'Europe ©Olivier Scher CEN Occitanie



Signature des actes d'engagement entre le CEN Occitanie et les entreprises Terélian et Geco Ingénierie

Cette signature a été actée pour la réalisation de travaux de restauration des bords de Mosson à Saint-Jean-de-Védas et à Lavérune en automne 2023. Ces travaux seront réalisés dans le cadre de la compensation environnementale du contournement ferroviaire Nîmes-Montpellier au titre de la « Loi espèces protégées ». Un investissement par Oc'Via Maintenance représentant 646 513 €.

La nature des travaux est la création d'une zone humide de 5 000 m² et la réalisation de travaux d'arasement de merlons sur un linéaire de plus de 500 mètres pour favoriser des débordements naturels.

Les objectifs sont divers :

- Restaurer au total environ six hectares de prairie alluviale et augmenter les capacités d'accueil de la biodiversité associée ;
- Diversifier les habitats aquatiques grâce à l'amélioration de la qualité hydromorphologique de la rivière et à la reconquête de sa zone d'expansion de crue.



Signature actes d'engagement Térélian Geco Ingénierie ©CEN Occitanie

Découverte sur les communes de Candillargues et de Lansargues (Hérault) d'importantes populations de Kickxie variable, une espèce protégée et devenue rare !

Cette trouvaille est le fruit d'un travail, une fois de plus, collectif ! L'équipe du CEN Occitanie a en effet travaillé avec les gardes de Pays de l'Or Agglomération, structure gestionnaire des sites protégés dont le Conservatoire du Littoral est propriétaire aux bords de l'étang de l'Or.

Cette découverte a également été rendue possible par une coopération de longue date : depuis près de 20 ans, le CEN Occitanie collabore à l'échelle régionale, avec la délégation Languedoc-Roussillon du Conservatoire du Littoral.

Ces données confirment l'importance du territoire du Pays de l'Or pour la conservation de cette espèce protégée.



Kickxie variable, *Kickxia commutata* ©Mario Kleszczewski CEN Occitanie

Protection d'une zone humide emblématique : les prés du Soupié

La signature d'une convention cadre avec Sète Agglopol Méditerranée en 2023 s'est concrétisée rapidement par la protection de près de 23,5 ha sur les prés du Soupié à travers des acquisitions auprès des deux principaux propriétaires du secteur mais aussi via le foncier communal et la récupération à venir des biens vacants sans maître. Cette vaste zone humide présente sur la commune de Marseillan en amont de l'étang de Thau fait partie d'un réseau de zones humides interconnectées qui jouent

un rôle essentiel dans le complexe lagunaire. Avec des enjeux majeurs aussi bien au niveau du fonctionnement hydraulique que des habitats et espèces présentes, le plan de gestion à venir en 2024 devra être à la hauteur de ce site phare faisant aussi objet de nombreuses activités économiques et récréatives.



Prés du Soupié ©Stéphane Berthelot CEN Occitanie

Le génie végétal au service de la restauration écologique – site de la Combe de la Liquière et du Ravin du Patus

Le site de la Combe de la Liquière est un ancien terrain militaire qui a par la suite été vendu à la commune du Mas-de-Londres et du Saint-Martin-de-Londres. Durant les années 1990, il a accueilli entre-autres des rassemblements non encadrés de sports automobiles tous terrains. Ces activités ont fortement altéré le milieu et la biodiversité associée. De nombreuses pistes ont été ouvertes, empiétant sur le milieu naturel et causant des problèmes d'érosion qui portent atteinte à la richesse biologique du site, dont des prairies humides, des pelouses sèches mais aussi des mares temporaires.

En 2021, le CEN Occitanie a été lauréat d'un financement du Plan de Relance pour la restauration écologique de ce site. Le foncier de la commune du Mas-de-Londres fait par ailleurs l'objet d'une Obligation Réelle Environnementale (ORE) pour 40 ans, et celui de la commune de Saint-Martin-de-Londres fait l'objet d'une convention de gestion avec le CEN Occitanie pour une durée de 10 ans. A ce titre, plusieurs actions ont été menées en 2021 et 2022. Plusieurs types de dispositifs anti-érosion ont été implantés au cours des deux années du projet : des ganivelles, habituellement utilisées pour protéger les milieux dunaires, ont été implantées dans les secteurs de grandes ravines créées par le passage des véhicules, ainsi que des fascines naturelles tressées en végétaux prélevés sur le site et fixées au substrat. Ces dispositifs ont par ailleurs la double fonction de limiter le passage de véhicules sur ces secteurs les plus dégradés.

Les premiers suivis de chantier ont montré l'efficacité immédiate de la mesure puisque certaines fascines ont été comblées dès les premières pluies, et les prémices d'une recolonisation végétale ont pu être observés. Ces actions ont pu être réalisées en partenariat avec les étudiants de BTSA Gestion et Protection de la Nature du cours Diderot de Montpellier et de PôleSup Nature à l'occasion de journées de chantiers nature.



Fascines anti-érosion en travers d'un drain ©Cyprien Chirossel CEN Occitanie

Des barrières ont également été posées aux entrées du site visant à limiter l'accès aux véhicules à moteur. Des panneaux d'interprétation ont également été posés afin d'informer le public de la gestion mise en œuvre et de les sensibiliser aux nombreux enjeux de ce site remarquable.

Mise en défens d'un joyau naturel et paysager victime de sa notoriété dans les Gorges de l'Hérault

Le site en question est une entité paysagère et biologique remarquable des Gorges de l'Hérault caractérisé par la présence d'une source pétrifiante, habitat d'intérêt communautaire prioritaire au titre de la directive Natura 2000 « habitat-faune-flore » et d'une cascade qui se déverse dans le fleuve Hérault. Le site, magnifique et donc attractif, est très fréquenté en période estivale pour la baignade et le saut notamment. En parallèle de la mise en lumière de très forts enjeux écologiques, les états initiaux de 2016 puis de 2022 ont montré un état de conservation défavorable de l'habitat naturel, avec des indices clairs montrant que le piétinement était à l'origine de cet état dégradé. Ce site a fait l'objet d'un financement du Plan de Relance pour 2 ans (2021-2023) visant la mise en œuvre d'un panel d'actions de protection en lien avec les acteurs du territoire, notamment la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault.

La particularité du contexte a nécessité la mise en œuvre d'actions pour certaines elles aussi particulières et peu habituelles pour les équipes du CEN. Une étude de la fréquentation visant à comprendre le public utilisant le site a été réalisée en 2022 et a permis d'ajuster certaines actions en 2023. Ce sont par exemple environ 300 m de linéaires de bords de route qui ont été aménagés dans les Gorges de l'Hérault pour limiter le stationnement

sauvage aux abords du site. En parallèle, un processus de concertation avec les professionnels des sports d'eaux-vives a été mis en œuvre. Des panneaux de sensibilisation et d'information ont été implantés. Enfin, un volet règlementaire a été déployé à travers la signature d'un arrêté municipal d'interdiction d'accéder au site, et d'un arrêté de protection de l'habitat naturel (APHN), en passe d'être signé par le Préfet de l'Hérault.

Les suivis menés en 2023 ont permis d'identifier de nouvelles espèces patrimoniales renforçant d'autant plus l'intérêt de préserver le site. Notons par exemple trois nouvelles espèces de mousses déterminantes ZNIEFF (bryophytes) ainsi qu'une nouvelle libellule déterminante ZNIEFF et très rare en région méditerranéenne : le *Sympetrum* du Piémont (*Sympetrum pedemontanum*).

Un protocole de suivi de l'habitat naturel a été développé et sera réalisé tous les deux ans afin de suivre l'évolution de son état de conservation à la suite des mesures prises pour limiter la fréquentation. Toutefois, en raison des faibles précipitations lors de l'hiver dernier, la source s'est asséchée pendant plusieurs semaines au cours de l'été, affectant de facto les résultats des suivis écologiques. La poursuite des suivis permettra de vérifier l'effet du changement climatique sur le moyen et long terme et de mesurer la résilience de l'écosystème face aux aléas climatiques.

Suivi de l'état de conservation de l'habitat naturel par notre Bryologue, Lucas.
©Emilien Pegatoquet CEN Occitanie



Des barrières pour protéger nos mares dégradées...

La cause d'Aumelas est un site naturel à forts enjeux de biodiversité. Ce site est d'ailleurs désigné site Natura 2000 « Causse d'Aumelas et Montagne de la Moure » car il héberge un réseau remarquable de mares temporaires, habitat favorable notamment à de nombreuses espèces remarquables de plantes et d'amphibiens.

Certaines d'entre elles sont dégradées par le passage d'engins à moteur, de par leur trop grande accessibilité. Pour pallier à ces dégradations sur la mare de Méjanel, le CEN Occitanie, en accord avec le propriétaire des lieux et grâce à un financement de la Région Occitanie, a réalisé des travaux de pose de barrière en bois afin de préserver ce milieu et les espèces qu'il abrite. Un accès aux promeneurs et aux personnes souhaitant profiter du lieu, se reposer au bord de l'eau ou observer sa richesse a été maintenue. Un panneau d'information a également été mis en place afin d'informer des menaces qui pesaient sur cette mare et le rôle de ce milieu temporaire comme support de biodiversité méditerranéenne.



Barrières et panneau de sensibilisation à la mare de Méjanel
©Emilien Pegatoquet CEN Occitanie

Ces travaux ont été effectués en janvier 2023 et nous avons constaté durant l'année une dégradation des barrières et du panneau. Nous déplorons ces actes qui nous demandent des coûts, du temps et des efforts supplémentaires. Le responsable a pu être identifié et à la suite d'un dépôt de plainte et grâce à la réactivité de la Gendarmerie Nationale, le mis en cause a reçu l'obligation de réparer les dégâts occasionnés à ses frais, chose faite en fin d'année 2023.

Atlas de la biodiversité communale de Sorbs : une municipalité et des citoyens engagés pour la biodiversité en territoire Causseard !

L'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de Sorbs est lancé depuis 2021, coordonné par le CPIE des Causse Méridionales et le conseil municipal avec l'appui du CEN Occitanie sur le volet scientifique et l'association Kermit.

En 2022, une synthèse des connaissances relatives à la biodiversité sur la commune a été réalisée par le CEN afin d'identifier les zones vierges de données et de faire le point sur les enjeux actuellement connus dans le but de planifier de nouveaux inventaires visant à améliorer les connaissances sur le territoire.

Ainsi en 2022 et 2023, plusieurs inventaires ont été menés concernant plusieurs groupes d'espèces : papillons de jour, orthoptères, plantes, mammifères, reptiles et amphibiens. L'amélioration des connaissances a notamment été possible grâce à une implication bénévole remarquable de nombreux naturalistes locaux et associations d'experts qui a permis de recueillir des données concernant des groupes originaux : papillons de jour, lichens et escargots, entre autres. L'implication des étudiants du BTSA Gestion et Protection de la Nature du cours Diderot a aussi permis de diagnostiquer la richesse forestière grâce à l'Indice de Biodiversité Potentiel. Cette étude a mis en lumière de nombreux arbres remarquables et hôtes de microhabitats favorables à la présence d'espèces forestières cavicoles (chauves-souris, rapaces nocturnes...).

Avec pour objectif de partager les connaissances liées au vivant et de concerter les habitants, une journée festive s'est tenue le 15 Avril. Le CEN Occitanie a notamment animé un atelier sur l'identification des sauterelles et criquets grâce à leur chant ! Enfin, l'amélioration des connaissances permettra notamment d'identifier des zones clés et de définir des actions visant à prendre en compte la biodiversité dans l'aménagement durable du territoire.

Restauration d'un réseau de mares sur le causse du Larzac (34)

Les mares et plus particulièrement les mares temporaires sont des milieux remarquables, mais aussi parmi les plus menacés des habitats méditerranéens. Elles représentent un ensemble de biotopes très complexes liés aux caractéristiques majeures du climat méditerranéen, soit des alternances de phases sèches et inondées. La rareté et l'originalité des communautés animales et végétales que l'on trouve dans ces milieux justifient des enjeux de conservation élevés.

Sur le Causse du Larzac, certains secteurs très localisés ont pu conserver ces habitats en partie grâce au maintien d'une activité pastorale mais grand nombre d'entre eux sont exposés à des dégradations. Embroussaillage, espèces exotiques envahissantes, changements de pratiques, assèchement précoce sont autant de causes du déclin ou de la détérioration de ces habitats.

Dans le but de préserver et restaurer ces milieux très fragiles, le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie porte un projet de restauration des mares en réseau dans le cadre d'un accompagnement technique auprès

du territoire et d'un partenariat avec le CPIE des Causses méridionaux, la Communauté de communes Lodévois & Larzac, le Conseil Départemental de l'Hérault, ainsi que les propriétaires, usagers et associations locales.

Ce programme a été amorcé dès avril 2022, suite au dépôt d'un dossier par le CEN Occitanie en réponse à l'appel à projets « Biodiversité » de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse. Suite à son acceptation par l'Agence de l'eau en décembre 2022 et sur la base d'une étude préalable, le projet entend agir (gestion, restauration, adaptation des pratiques, mise en défens) sur un total de 10 mares et sur un pas de temps de 2 à 3 ans.

Dans ce contexte, le 04 août 2023, une action de désempoisonnement a eu lieu dans une mare de la commune de Saint-Maurice-Navacelles (34), sur le lieu-dit du Castelet, où des poissons (Carassin doré, aussi connu sous le nom de Poisson rouge) ont été introduits il y a quelques années. Naturellement, aucun poisson n'est présent dans les mares et lavognes du causse du Larzac. Leur introduction entraîne alors d'importants impacts sur l'équilibre des mares tels que la prédation des espèces indigènes (amphibiens, odonates, plantes aquatiques) ou encore l'altération de l'habitat et la dégradation de la qualité de l'eau (eutrophisation, modification du pH, etc.). Historiquement connu comme un lieu de reproduction important pour tout un cortège d'amphibiens et d'odonates, dont le rare Pélobate cultripède, cette mare et les espèces que l'on y trouve montrent une faible résistance à l'introduction des poissons, qui sont des prédateurs très voraces.



Opération de désempoisonnement ©Drone CCLL Mathieu Catala

Cette action, réalisée par le CEN Occitanie avec l'appui de ses partenaires ainsi que l'Office français de la biodiversité (OFB) et la Fédération de pêche de l'Hérault, consistait à provoquer un assèchement complet de la mare à l'aide d'une pompe, afin d'enlever les poissons adultes mais aussi, détruire les œufs pouvant être présents dans les vases de la mare.

34 kilos de poissons ont été capturés et donnés à l'association Goupil Connexion, pour être valorisés comme ressource alimentaire dans leur hôpital pour la faune sauvage, situé sur la commune de Laroque.

Un mois après l'opération, la mare était totalement sèche. Suite aux orages de mi-septembre, la mare s'est à nouveau remplie. Après seulement une semaine de mise en eau, une centaine de pontes d'amphibien (Pélobyte ponctué) a été observée, témoignant de la bonne capacité de résilience du milieu suite à la disparition des poissons !

Mare sèche avant les précipitations automnales ©CEN Occitanie



Mare remise en eau après les précipitations automnales ©CEN Occitanie



Mise en place de la gestion écologique suite à la signature d'une ORE avec la commune de Saussines

En 2021, une ORE a été signée entre la commune de Saussines et le CEN Occitanie sur des parcelles communales pour un total de 16,74 ha. En 2022, des inventaires ont été réalisés par le CEN et l'OPIE afin d'identifier les différents enjeux écologiques présents sur les parcelles contractualisées. Il est à noter la présence de prairies humides accueillant des aristoloches et de la Diane (papillon protégé à l'échelle nationale) ou encore des garrigues abritant des pelouses à brachypodes et des habitats pour la Proserpine, divers reptiles, etc.

A partir des enjeux écologiques identifiés sur la commune, un accompagnement de la commune a été initié en 2022 dans le cadre de cette ORE. En 2023, le CEN a coconstruit avec la commune la convention pluriannuelle de pâturage signée avec l'éleveuse afin de cadrer les périodes de pâturage pour préserver les enjeux écologiques sur les parcelles communales. Pour évaluer l'efficacité de cette gestion pastorale, un suivi protocolé a été mis en place sur les parcelles présentant des enjeux de conservation sur la Diane. Pour sensibiliser les habitants de la commune et des autres communes avoisinantes circulant sur ces parcelles, des panneaux de communication ont été réalisés par le CEN et par la suite imprimés et installés par la commune. Le CEN a aussi présenté ses actions et les enjeux sur la commune lors de la fête de la chèvre.

Des inventaires complémentaires sur l'entomofaune seront réalisés en 2024 par l'Opie avec un focus plus spécifiquement sur les punaises.

Restauration des prairies alluviales de la Mosson : de la conception des aménagements à la réalisation des travaux

Sur la Mosson, Le CEN Occitanie met en œuvre des mesures de compensation du Contournement TGV Nîmes-Montpellier au titre de la « Loi espèces protégées » et de la « Loi sur l'eau ».

L'ambition est de restaurer, sur plusieurs dizaines d'hectares, les fonctions de la rivière et de son affluent Le Lasséderon, afin d'augmenter les capacités d'accueil de la biodiversité associée tout en améliorant les autres fonctions des cours d'eau (hydraulique-extension de crue et biogéochimique, autoépuration).

L'équipe a travaillé ces dernières années à l'acquisition de 40 parcelles (3 à Montpellier, 21 à Lavérune et 16 à Saint Jean de Védas), totalisant une superficie de 25,33 ha ! A terme, ce sont environ 30 ha de vallées alluviales de la Mosson qui seront ainsi restaurées et préservées dans la zone d'extension de crue de la Mosson.

Le CEN a également lancé d'importants travaux au niveau de merlons qui modifiaient le débordement « naturel » de la Mosson, en lien avec plusieurs partenaires techniques et faisant suite à la considération de plusieurs propositions d'aménagement.

Au total, ce sont ainsi plus de 30 000 m³ de terre qui ont été retirés. Point d'orgue de ces travaux de restauration, l'équipe a créé une zone humide de 6 000 m² et réalisé un arasement de merlons sur un linéaire de plus de 500 mètres. Au-delà de la reprise de berge, les travaux de diversification du cours d'eau (pose de souches, épis rocheux, tranchées de saule) réalisés permettront de diversifier les visages de la Mosson et de recréer des habitats favorables aux libellules.

Restauration des prairies alluviales de la Mosson - Restauration de la ripisylve sur merlon arasé ©Adrien Magnier CEN Occitanie



Acquisitions dans le cadre du partenariat entre le CEN Occitanie, l'EPTB Lez et Vinci autoroutes réseau ASF

Historiquement communes sur le bassin versant de la Mosson et notamment dans la plaine ouest de la métropole montpelliéraine, les zones humides y ont été drainées, comblées ou encore morcelées au cours des dernières décennies, si bien qu'elles sont devenues rares. Face à ce constat, en 2017, Vinci Autoroutes réseau ASF, l'EPTB Lez et le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie signaient une convention de partenariat inédite, visant l'acquisition, la restauration et la gestion de près de 8 hectares de zones humides dans le bassin versant de la rivière Mosson.

Suite à un travail de ciblage des zones humides à prioriser, une animation foncière a été lancée sur 3 secteurs, soit celui du Rau des Fontaines à Fabrègues, de La Terrasse à Cournonterral, et du Coulazou entre Cournonterral et Fabrègues.

Cette approche des propriétaires porte aujourd'hui ses fruits, avec l'acquisition en 2023 de 8 nouvelles parcelles. Au total, ce sont ainsi 21 parcelles qui sont aujourd'hui la propriété du CEN Occitanie, totalisant une superficie de 5,5 ha : 4 dans le secteur du Rau des Fontaines pour une superficie de 0,78 ha, et 17 dans le secteur du Coulazou entre Cournonterral et Fabrègues, avec une superficie de 4,72 ha.

Fait marquant de l'année 2023, un bail emphytéotique de 99 ans a été signé avec la commune de Cournonterral sur 2 parcelles de la zone humide de La Terrasse. Après 2 ans d'un partenariat fructueux entre le CEN Occitanie et la commune, cet engagement intervient alors que la Terrasse constitue la dernière mare de la plaine ouest montpelliéraine où le Pélobate cultripède est observé. Fragilisées par la présence de dépôts sauvages, d'espèces invasives, d'activités humaines agricoles environnantes et plusieurs années successives de sécheresse, la prochaine étape sera la mise en œuvre de premiers travaux de restauration. Ceux-ci interviendront alors que 2 piézomètres ont été positionnés sur la zone humide afin d'en comprendre le fonctionnement hydrologique.

Zone humide de La Terrasse ©Valentin Yamani CEN Occitanie



ANIMATIONS ET CHANTIERS DE L'ANTENNE

Un chantier en hauteur avec les stagiaires grimpeurs élagueurs du CFPPA de Pézenas

Le chantier s'est déroulé sur 3 jours et a permis de travailler sur une partie des arbres de la pinède située sur le domaine de Mirabeau à Fabrègues. L'objectif était de sécuriser la zone qui sert de parc aux chèvres et aux brebis, notamment au moment des naissances, en éliminant le bois mort des arbres qui présente un risque de chute.

Chantier de plantation destiné aux mesures compensatoires de la construction du lycée général Simone Veil

Plus de 170 végétaux ont été plantés par des élèves de BAC Pro horticulture du Lycée Privé Agricole Vallée de l'Hérault (LPAVH). Chêne vert pour la strate haute ; Viorne tin, Coronille glauque et Cistes pour la strate arbustive et Lavande à feuilles étroites et Romarin pour la strate basse font parties des végétaux plantés. Les différents étages occupés par les végétaux permettent d'obtenir une haie multistratifiée (avec plusieurs étages de végétation) qui répond aux besoins de nombreuses espèces. L'objectif à terme est de recréer un milieu bocager favorable à la Pie-grièche à tête rousse, à la Fauvette pitchou et Fauvette à tête noire, à la Huppe fasciée, au Rollier d'Europe et à d'autres espèces des milieux ouverts et bocagers.

A la découverte des papillons

Dans le cadre du partenariat entre le CEN Occitanie et le CPIE des Causses Méridionaux, une sortie grand public a été organisée le jeudi 31 août. Bien à l'abri du vent qui soufflait fort ce jour-là dans la vallée, nous avons pu capturer une dizaine d'espèces de papillons à l'aide de filets et d'une petite cage en moustiquaire pour les observer sans les blesser. Les enfants ont pu éprouver le plaisir de courir dans les herbes hautes avec des filets à papillon, observer des insectes de tout près et les laisser reprendre leur envol. Les différents stades biologiques (œufs, chenilles, chrysalides, adultes) ont été expliqués, et l'Observatoire Vigie Nature « Opération Papillons » a été présenté.

Plantation de haies avec les étudiants de Cours Diderot de Montpellier sur le site de « Mérigounes » sur la commune de Prades-le-Lez

Le CEN Occitanie met en œuvre les mesures compensatoires du projet routier de la « Liaison Intercantonale d'Évitement Nord » (LIEN), porté par le Département de l'Hérault. Dans ce cadre, le CEN Occitanie a procédé à la plantation de deux haies avec les étudiant.e.s de Cours Diderot de Montpellier, par le biais d'un chantier participatif.

Cette action vise à favoriser les déplacements, l'alimentation et la nidification des espèces et permettra, à terme, d'améliorer la fonctionnalité écologique du site. Au total, 300 mètres linéaires de haies ont été plantés. Ils sont composés de plus de 250 plants de divers arbres et arbustes adaptés aux conditions pédoclimatiques (Frêne à feuilles étroites, Petit orme, Peuplier blanc, Aubépine, Cornouiller sanguin, Fusain d'Europe).

Cap sur Les Étangs Palavasiens

Au sein du site Natura 2000 des étangs palavasiens, le CEN Occitanie est cogestionnaire de deux sites naturels protégés du Conservatoire du Littoral : les Salines de Villeneuve et l'étang de Vic aux côtés de Montpellier Méditerranéen Métropole et Sète Agglopôle méditerranée, mais aussi de la Réserve Naturelle Nationale de l'Estagnol aux côtés de l'OFB.

Une nouvelle équipe de gestion pluridisciplinaire

Dans un objectif d'ancrage et de cohérence territoriale, le CEN a formalisé à l'été 2023 une équipe de gestion pluridisciplinaire en charge de la gestion des trois grands espaces naturels protégés i) RNN Estagnol, ii) Salines de Villeneuve, iii) Etang de Vic et plage des Aresquiers. Cette échelle de travail élargie vise à répondre au mieux aux enjeux du territoire et notamment à l'intervention au niveau des espaces du bon fonctionnement des zones humides tout en s'accordant à l'échelle des politiques publiques telle que la GEMAPI.

L'équipe littoral est coordonnée par Rémi JULLIAN ; la mise en œuvre des plans de gestion est encadrée par Héloïse DURAND qui s'appuie sur Romain-Nathan DANIELOU et Hubert DUPICZAK en tant que gardes-techniciens du littoral. Jérémie DEMAY assure la coordination scientifique et Alix PETRYKOWSKI anime le dialogue territorial et les actions d'EEDD. Cyrille MARMOEX a rejoint l'antenne des Hautes Pyrénées et la Réserve Naturelle Régionale d'Aulon et Ludovic FOULC la Guadeloupe et le Conservatoire du littoral.

La Tortue Caouanne : bientôt sur le Lido des Aresquiers ?

Si les sites de pontes de Caouanne en Méditerranée orientale sont bien connus (en Grèce notamment), la nidification de cette espèce sur le littoral méditerranéen français est bien plus rare. Cependant, depuis quelques années, les scientifiques et spécialistes notent une recrudescence des tentatives de nidifications sur notre littoral. En 2018, une première ponte avec éclosion et retour des tortillons à la mer a eu lieu sur la plage de Villeneuve-lès-Maguelone dans l'Hérault. La dernière ponte recensée, ayant eu lieu à Valras-Plage (34) en 2022, a abouti à la naissance de 95 bébés tortues !

Tortues caouannes ©Bruno Ferignac



Depuis maintenant 5 ans, le CEN Occitanie participe à la campagne régionale de prospection coordonnée par le Centre d'Étude et de Sauvegarde des Tortues Marines de Méditerranée (CESTMed), pour la recherche de traces ou de pontes de Tortue Caouanne sur les plages d'Occitanie. Afin d'avoir une présence quasi-quotidienne, le CEN Occitanie a fait appel à des bénévoles pour venir relayer et accompagner les équipes sur le terrain chaque année.

En 2023, le littoral métropolitain de Méditerranée française enregistre une année record avec pas moins de 5 pontes de tortues caouannes confirmées en date du 18 juillet :

- Villeneuve-Loubet (06), nuit du 02 au 03 juillet 2023,
- Marseillan (34), nuit du 09 au 10 juillet 2023,
- Île de Porquerolles (83), nuit du 14 au 15 juillet 2023,
- Saint-Cyr-sur-Mer (83), nuit du 15 au 16 juillet 2023,
- Sète (34), nuit du 17 au 18 juillet 2023.

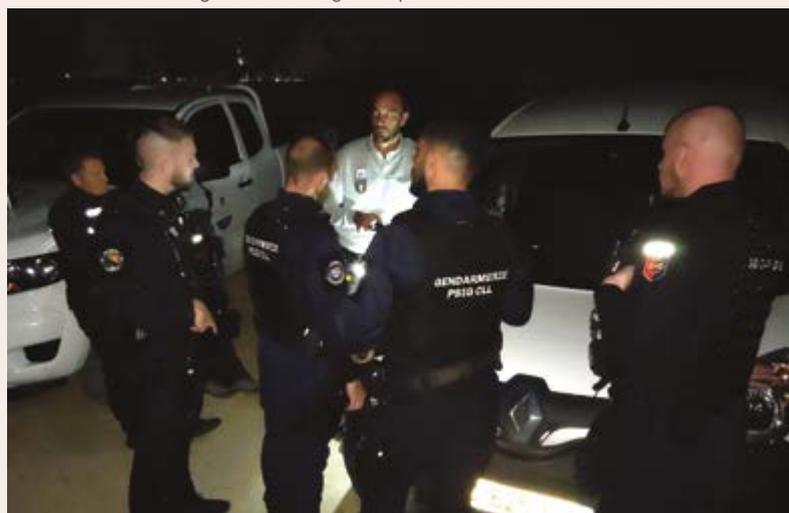
Police de la nature

Les 4 gardes du littoral du CEN Occitanie, en étroite collaboration avec les 2 gardes du littoral de Sète Agglopôle Méditerranée ont poursuivi cette année 2023 leurs efforts pour le respect de la réglementation des sites naturels protégés des Salines de Villeneuve et de l'étang de Vic.

Lors des 23 missions de contrôle réalisées d'avril à septembre 2023 ainsi que lors des interventions pour flagrance, 232 infractions ont été constatées dont 123 verbalisations par Timbre-amende (Classe 4 - 135 €) ainsi que 6 procès-verbaux transmis. Sans oublier que pour de nombreux cas de figure, les gardes du littoral œuvrent à sensibiliser le public et à rappeler et à expliquer la réglementation et les enjeux naturels qu'elle protège.

En 2023 encore, les gardes du littoral ont pu compter sur le soutien des autres services de Police. Au total, 8 services et 40 agents ont appuyé le CEN Occitanie lors de 15 interventions. Ce soutien a notamment permis des opérations nocturnes de lutte contre le braconnage et les activités illégales de pêche sur le site naturel protégé de l'étang de Vic. Des procédures ont été transmises au Procureur de la République et les procédures se font en lien étroit avec les Affaires Maritimes de la DDTM 34.

Braconnage et activités illégales de pêche ©Héloïse Durand CEN Occitanie



Cap sur La Réserve Naturelle Nationale de l'Estagnol



Faire connaître...

L'année 2023 a été marquée par le départ de Cyril MARMOEX qui a rejoint la RNR d'Aulon, laissant la place à la nouvelle équipe de gestion Estagnol-Salines-Vic présentée ci-dessus. A l'occasion d'une réunion du Service Départementale de l'Hérault de l'OFB dans la Maison de la Réserve en fin d'année, les collègues ont pu se présenter et échanger avec les membres de l'OFB.



Repas OFB-CEN ©Héloïse Durand CEN Occitanie

La RNN de l'Estagnol a « ouvert ses portes » à 5 reprises en 2023, à l'occasion des Journées mondiales des Zones humides, de la Fête de la Nature et des Journées du Patrimoine pour des visites guidées. Plusieurs bénévoles ont également aidé à la gestion de la Réserve lors de 2 chantiers nature.

Aussi, Alix PETRYKOWSKI a poursuivi le travail avec les scolaires de Villeneuve-lès-Maguelone et Vic-la-Gardiole au travers des « classes nature ». L'occasion pour les plus petits de découvrir un espace de nature préservé et d'en découvrir ses secrets.

Animation pour les enfants ©CEN Occitanie



Connaître...

Comme chaque année, le rôle de laboratoire pour la connaissance de la Réserve a été prégnant. En effet, les suivis récurrents des masses d'eau, des Lépidoptères de jour, des oiseaux d'eau, des passereaux paludicoles ou encore des plantes patrimoniales ont été réalisés conformément au plan de gestion. L'année 2023 a été l'occasion de prendre du recul sur la gestion de la roselière et l'état des populations de passereaux paludicoles, un des enjeux phares de la RNN de l'Estagnol. Une publication scientifique, s'appuyant notamment sur de la biostatistique sera publié début 2024.



Baguage paludicoles ©Héloïse Durand CEN Occitanie

Le plus petit grillon de France découvert dans la Réserve

Le grillon coléoptère (*Trigonidium cicindeloides*) a été observé par Hubert DUPICZAK, technicien référent de la Réserve, dans les hautes herbes des prairies humides. Cette espèce discrète (<8mm, plus petit grillon de France) n'avait jusqu'alors pas été détectée lors des études d'état de conservation des prairies humides. L'espèce n'était connue de l'Hérault que par une observation effectuée en 2020 au théâtre de la verdure à Lattes.

Avec plusieurs individus mâles et femelles observés la même journée du 24 juillet 2023, la colonisation de la Réserve est certainement récente. Cette tendance suivrait l'expansion connue de l'espèce en Europe méditerranéenne occidentale depuis une quinzaine d'années. Cette expansion n'est pas clairement expliquée aujourd'hui mais pourrait trouver son origine avec le réchauffement climatique, les transports éoliens ou encore les activités humaines.

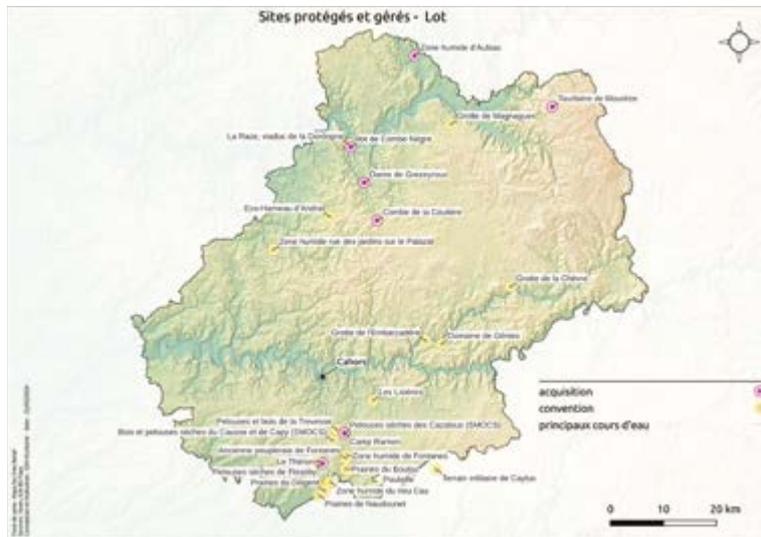


Grillon des jonchères, *Trigonidium cicindeloides* ©Hubert Dupiczak CEN Occitanie

Antenne Lot

Acquisition

- 6,25 ha de pelouses sèches à Saint-Paul-Flaunac
- 10 ha de zones humides sur la vallée du Lemboulas à cheval entre les départements du Lot et du Tarn et Garonne (Saint Paul Flaunac et Montpezat-de-Quercy)
- 3,5 ha de berges de la Dordogne sur les communes de Lacave et de Pinsac



Vie de l'antenne et déménagement dans de nouveaux locaux

L'antenne Lot vient de déménager dans des locaux mieux dimensionnés pour la taille de l'équipe actuelle, toujours sur la commune de Mercuès (46).

Nous accueillons en effet depuis cet année un nouvel élément au sein de l'équipe : Antoine Veirman en tant que Chargé de gestion - Expertise flore. Après un passage de près de 2 ans à l'ADASEA puis 5 ans au bureau d'étude ECOMED de Marseille, Antoine nous rejoint pour conduire les expertises flore / habitats des sites en gestion de l'antenne, rédiger les plans de gestion et assurer le suivi des opérations foncière.

L'équipe se compose donc désormais de 6 personnes pour conduire nos actions sur le territoire.

Un point sur les acquisitions

Le LIFE Biodiv'Paysanne a permis d'acquérir 6,5 ha de pelouses sèches qui viennent compléter le réseau de site du Quercy blanc où se localise l'équipe de gestion. Il a également permis d'acquérir 3,5 ha de berges de la Dordogne. Cette acquisition répond à plusieurs objectifs écologiques et fonctionnels en contribuant à la préservation de la rivière de la Dordogne et ses abords et son exceptionnelle biodiversité. Elle s'insère dans la continuité de notre action sur ce secteur ou nous gérons depuis près de 20 ans l'îlot de Combe nègre, une des

premières acquisitions du Conservatoire dans le Lot. Elle s'insère également dans les objectifs du « LIFE Dordogne » porté par EPIDOR qui a accompagné le Conservatoire pour cette opération. Le « Life Dordogne » vise à conserver et restaurer des milieux naturels rares et menacés de la rivière Dordogne classée Réserve de Biosphère par l'UNESCO (<https://life-dordogne.eu/>)



Site de Lacave ©Erwan Glémarec CEN Occitanie

L'appel à projet tête de bassin de l'Agence de l'Eau Adour Garonne a permis de financer 10ha de zones humides sur la vallée du Lemboulas. A cheval sur le Lot et le Tarn et Garonne, le programme d'acquisition de zones humides sur la vallée du Lemboulas remonte maintenant à plus

de 10 ans. Cette acquisition vient consolider encore un peu plus notre action sur ce territoire à fort enjeu de conservation de la région.

Du côté des mesures compensatoires

Une nouvelle convention signée avec le département du Lot pour la gestion des terrains en mesures compensatoire de la déviation de Vayrac.

Les mesures concernent en particulier la restauration et la gestion de zones humides et de prairies favorables au cuivré des marais, aux amphibiens, reptiles, chiroptères et oiseaux. Cette convention va permettre de continuer les travaux engagés par notre équipe gestion en appui au département du Lot.

Les Pelouses sèches de Cahors Sud

Le conservatoire a accueilli l'association Caminarem pour un nouveau chantier contribuant à la gestion du site de l'Hospitalet, un terrain compensatoire du Syndicat Mixte Cahors Sud géré par le CEN Occitanie. Ce chantier a permis de continuer la restauration de ce site par la réouverture d'une pelouse sèche et la réouverture de corridor. Ces travaux sont en particulier favorables au Damier de la succise, une espèce de papillon dépendante de ces milieux qui a pu recoloniser le site en gestion depuis le début de nos actions avec de plus en plus d'individus, de nids et de chenilles observées chaque année par notre collègue.

De la même manière et comme tous les ans, des actions ont été menées en février avec le lycée des Territoires du Montat et les élèves de 2de pro NJPF (nature jardin paysage forêt). Une semaine de chantier et d'échange permettant de contribuer à la restauration de nos sites tout en formant de potentielles futurs gestionnaires de site dans les Conservatoires. Alex et Théo de notre équipe gestion qui accompagnent Erwan tous les jours étaient à leurs place il y'a quelques années.

Travaux de restauration de la Zone humide d'Aubiac

Suite à l'acquisition de la Zone humide d'Aubiac sur la commune de Cavagnac, les travaux de restauration

hydraulique ont pu être engagés. Ces derniers étaient prévus par nos partenaires, Le Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval et l'ADASEA du Lot dans leur programme avec l'Agence de l'eau Adour Garonne. L'acquisition par le Conservatoire de la zone, un peu plus de 6 ha en bord de la rivière Tourmente, a permis la mise en œuvre de cette action pour la restauration d'une des plus belles zones humides connue sur ce secteur avec la présence d'espèces à fort enjeu comme le *Carex vulpina* ou le *Conocephalus dorsalis*.

Les travaux ont permis de combler des drains perturbant le fonctionnement de la zone depuis plus de 50 ans. Des dépressions et des pentes douces permettront de maintenir le caractère longuement inondable de la prairie et les espèces qui en dépendent.

ANIMATIONS ET CHANTIERS DE L'ANTENNE

Chantier de fauche et d'exportation de la biomasse sur le Lemboulas.

Carrefour des Sciences et des Arts dans et son projet «Mobilisons-nous pour la biodiversité» le 04 février 2023.

Chantier nature avec Carrefour des Sciences et des Arts : découverte de l'entretien des pelouses sèche à Cieurac le samedi 29 juillet.

Conférence - l'impact des changements climatiques sur les forêts : quelle forêt demain ?

La Quinzaine des TransitionS est un événement organisé par la Région Occitanie, les Maisons de la Région Cahors et Figeac, l'agence régionale de développement économique AD'OCC et leurs partenaires lotois. Dans le cadre de la programmation, le responsable d'antenne du Lot intervenait le 13 octobre pour une conférence sur l'impact du changement climatique sur les forêts. Il s'agissait d'échanger avec les citoyens, les élus, les entreprises... En préambule, un clip vidéo donnait la parole aux jeunes des collèges de Luzech et Prayssac sur le thème des déchets (combats et solutions).



Acquisition

- 12,061 ha à Saint Bonnet Laval acquis pour des mesures compensatoires.

Conventionnements

- 15 nouveaux sites pur 1 003 ha
- Programme Zones humides : Bassin Adour Garonne (3 sites pour 199,8 ha dont 65,8 ha de zones humides) et Bassin Loire Bretagne (5 sites pour 40,75 ha dont 11,5 ha de zones humides)
- Projet LIFE Biodiv'Paysanne : Diagnostics croisés sur 6 fermes (715,64 ha) et Autres sites CEN hors diagnostics croisés (1 site pour 39,33 ha)



Les tourbières de Lajo et le bouleau nain sous la loupe des chercheurs

Jean-Frédéric Terral et Serge Muller, enseignants chercheurs à l'Institut des Sciences de l'Evolution de Montpellier, travaillant notamment sur la thématique « Tourbières, écologie et paléoenvironnements » sont venus à Lajo pour préparer la prochaine école de terrain des étudiants en Master 1 Chrono-environnements et Paléoécologie (CEPAGE).

Des carottages de tourbe ont été effectués pour datations et analyses paléoécologiques futures : étude des pollen, palynomorphes, étude morphométrique du pollen des 3 espèces de *Betula*, analyse des microcharbons. Les étudiants se sont rendus sur site cet automne, les résultats sont attendus début 2024 avec publication dans la revue ORPALM Synthesis.

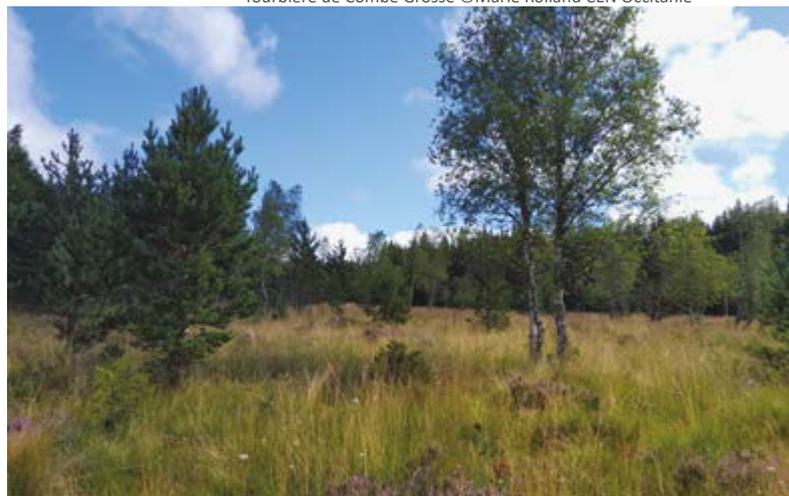


Du côté des zones humides...

En Adour-Garonne, en tête de bassin versant dans les espaces forestiers publics...

Dans le cadre de l'appel à projets Agence de l'Eau Adour-Garonne (AEAG)/Région Occitanie, l'antenne Lozère et l'ONF développent en partenariat depuis 2021 un projet pour la préservation et la restauration des réseaux de zones humides en têtes de bassin versant dans les espaces forestiers publics sur les massifs forestiers de Charpal et de la Croix de Bor. En 2023, un site en forêts des collectivités (commune d'Arzenc-de-Randon) a fait l'objet d'un complément au plan de gestion simplifié (surface supplémentaire). Par ailleurs, les travaux programmés en 2023 sur 5 zones humides ont été initiés sur plusieurs sites en forêts domaniales et seront finalisés en 2024.

Tourbière de Combe Grosse ©Marie Rolland CEN Occitanie



... mais aussi plus largement sur ce bassin

Le réseau SAGNE 48 suit son cours ! Quelques faits marquants : 3 plans de gestion simplifiés ont été réalisés suite à la signature de conventions de gestion avec des éleveurs dont 2 sur le bassin du ruisseau de Places Naltes, un site à enjeu majeur pour le PNR de l'Aubrac pour une surface de 183,6 ha dont 60 ha de zones humides.

Une étude de débit a été effectuée sur un autre site du réseau en vue d'éventuels travaux sur des points d'abreuvements en lien avec une adaptation de la gestion pastorale. Un travail de suivi des Odonates et de *Maculinea alcon* a également été réalisé sur une tourbière après la réalisation d'aménagements éco-pastoraux (analyse à venir).

Parmi les autres actions SAGNE 48, on peut noter : la participation au séminaire inter-CATZH du bassin Adour-Garonne avec retour d'expériences du réseau SAGNE48 ; 5 visites-conseils ; la présentation du réseau et de la méthodologie MHEO à la demande de la Fédération régionale des chasseurs ; près de 20 réponses à diverses sollicitations concernant les zones humides et autres actions de coordination en appui aux politiques publiques ainsi qu'une animation pour les enfants de l'école de Prinsuéjols- Malbouzon.



Prairie à Jonc acutiflore ©Félix Quet CEN Occitanie

Sur le Haut-Allier !

La première phase du contrat territorial sur le Haut-Allier s'est terminée en 2023.

6 sites ont été conventionnés dans le cadre du Réseau Zones humides sur cette période avec des projets de travaux à réaliser durant la 2ème phase (2024-2026). Cette année, 2 sites en convention de longue date ont fait l'objet, avec l'équipe travaux de l'Hérault, d'une définition technique et financière des travaux pour une réalisation en 2024. Et comme à l'accoutumée, un certain nombre de

sites ont fait l'objet d'un suivi, qu'il soit botanique, général (état de conservation global des habitats, pâturage...) ou encore un accompagnement direct des éleveurs à leur demande. La fin de l'année 2023 a permis de construire la 2ème phase du contrat (actions et budget prévisionnel).



Rossolis à feuilles rondes, *Drosera rotundifolia* ©Marie Rolland CEN Occitanie

Des projets qui se mettent en place

Les équipes de Lozère et d'Aveyron ont travaillé cette année, à l'initiative du PNR de l'Aubrac, à la construction d'un Contrat Territorial « Préservation des zones humides et adaptation de l'élevage au changement climatique » sur l'Aubrac (2024 à 2028). Les actions qui nous concernent visent à l'amélioration de la connaissance et à la gestion/restauration de tourbières, à la définition et la mise en œuvre d'une stratégie foncière pour leur préservation, puis au développement d'une animation foncière en vue de réaliser des acquisitions

Sur les causses et en Cévennes avec le LIFE Biodiv'Paysanne

Les travaux de restauration de pelouses sèches calcaires sur le Causse Méjean ont été préparés en 2023 pour une réalisation en 2024 (coupe sélective d'arbres et gyrobroyage ciblé de zones de pelouses sèches calcaires en voie de fermeture).

Après le causse Méjean, c'est sur le causse de Sauveterre que le CEN a signé une convention de gestion sur près de 40 ha et a initié le plan de gestion. Les milieux naturels dominants sont des chênaies blanches et des pelouses sèches calcaires, dont certaines en voie de fermeture.

En 2023, l'antenne Lozère a réalisé des notices de gestion à l'encontre de 6 fermes participantes au projet LIFE Biodiv'Paysanne. Ces notices ont permis de travailler sur de nouvelles problématiques, telles que les parcours en forêts, la production de châtaigne et des autres fruitiers, avec des agriculteurs particulièrement ouverts et intéressés par la démarche.



Bois de châtaignier ©Félix Quet CEN Occitanie

En matière de compensation

Rocade ouest de Mende

2023 a permis d'engager la gestion sur les parcelles appartenant à la DREAL. La communalisation de sectionaux est néanmoins encore en cours, ne permettant pas pour l'heure la mise en œuvre effective des mesures définies dans le plan de gestion.

Poste électrique de Montgros à St Bonnet-Laval et Naussac-Fontanes

La rétrocession des terrains acquis par Réseau de Transport Électrique (RTE), maître d'ouvrage, est finalisée. Les travaux de restauration ont été initiés en fin d'année et se poursuivront en 2024.

Restauration tourbière Lac de Charpal ©Marie Rolland CEN Occitanie

ANIMATIONS ET CHANTIERS DE L'ANTENNE

Préservation des tourbières

Ecoutez notre collègue Anne Rémond qui nous parle de ce que l'équipe mène en faveur des zones humides et des tourbières et de ce qu'a apporté le programme Tourbières du massif central sur le terrain.

<https://www.youtube.com/watch?v=llfoBmMck4M>



Le programme en faveur des tourbières du Massif central a été coordonné par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels / Pôle-relais Tourbières en deux phases, en 2016-18 et 2019-22. Il visait à aider, rassembler et stimuler des initiatives concernant les tourbières de ce massif, à organiser des rencontres et éditer des documents facilitant le travail des professionnels de la gestion et de la restauration de ces milieux, et à faire connaître le tout à divers publics. Parallèlement, le CEN Occitanie a porté ses propres projets en Lozère durant cette période et a contribué à la dynamique d'échanges développée à l'échelle du massif central.

Fête de la Nature et Journées nationales de la géologie à Ispagnac, le 27 mai, rando-balade coanimée avec l'APHPL (Association Paléontologique des Hauts Plateaux du Languedoc).

A la découverte des tourbières Lajo le mercredi 02 août.

Participation au Mende Festival photo du 08 au 10 septembre.

Participation au forum des associations à Mende le 2 septembre.

Restauration d'une tourbière au lac de Charpal (chantier de bénévoles) le samedi 14 octobre sur la commune de Pelouse.



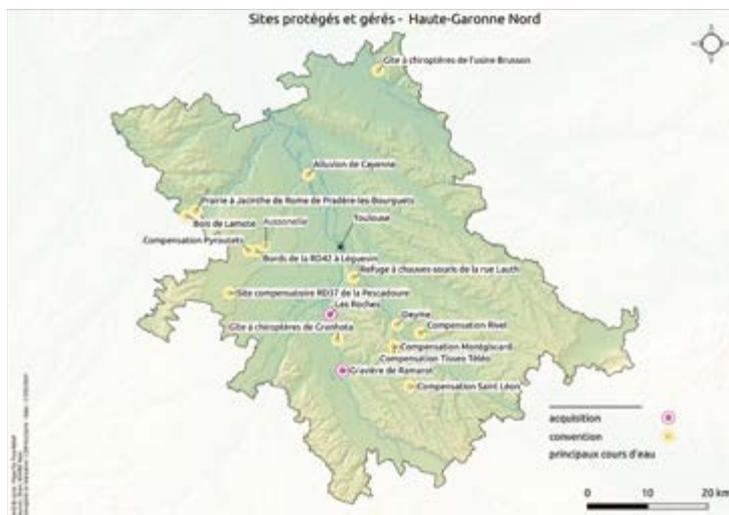
Antenne Nord Haute-Garonne

Conventionnement

- Convention cadre signée avec Toulouse Métropole.

Mesures compensatoires

- 70,34ha de mesures compensatoires réparties sur et autour de l'agglomération toulousaine



Des partenariats fructueux

Toulouse Métropole

Une Convention cadre a été signée avec Toulouse Métropole. Elle a pour objectifs de définir les axes de partenariat entre nos deux structures. Les actions programmées s'inscrivent dans le cadre de la convention de coopération établie par les deux parties autour de 6 axes de coopération :

1. Intégrer la biodiversité dans les actions de planification et de programmation ;
2. Développer et étendre une stratégie ERC anticipative pour un urbanisme d'équilibre ;
3. Entretien et gérer le territoire ;
4. Mettre en place un dispositif de suivi de la biodiversité ;
5. Sensibiliser et former les équipes des parties ;
6. Améliorer, mutualiser et diffuser la connaissance du patrimoine naturel et de la biodiversité ;
7. Une première convention de coopération fille est en cours de rédaction pour l'année 2024. Elle préfigure la nouvelle coopération entre la Métropole de Toulouse et le CEN Occitanie.

Département de la Haute-Garonne

Nous poursuivons notre partenariat avec le Département de la Haute-Garonne en poursuivant les échanges autour de certains projets routiers, pour lesquels nous les

accompagnons afin d'intégrer des enjeux biodiversité. Nous développons un partenariat dans leur démarche d'Évitement des impacts et de Réductions des impacts, mais également dans la Compensation de leur projet comme sur le projet de déviation sur la commune de Bessières au nord du département.

Communauté de communes du SICOVAL

Enfin nous poursuivons également notre partenariat avec la Communauté de communes du SICOVAL, pour la gestion de sites compensatoires, comme pour la ZAC du Rivel. Mais également dans la formation de leur service Espace Vert, pour lequel nous avons réalisé plusieurs demi-journées de formation à la gestion différenciée.

Restauration de l'Alluvion de Cayenne

Situé sur la rive gauche de la Garonne, l'alluvion de Cayenne se trouve sur la commune de Gagnac-sur-Garonne, tout près du village de Seilh. Le cadre général est celui du corridor garonnais de la banlieue toulousaine. D'une surface d'environ 12ha, le site est situé sur le Domaine Public Fluvial et a été mis à la disposition du CEN Occitanie.

Les deux axes de gestion principaux sont de maintenir et développer :

- la reconstitution d'une ripisylve en bord de Garonne ;
- la reconstitution d'une prairie naturelle de fauche.

En 2023, une fauche avec exportation de la biomasse de la parcelle été réalisée en partenariat avec un agriculteur local et encadré par nos équipe travaux. Une action de limitation de l'expansion des espèces envahissantes a également été mise en place.



Parcelle fauchée à l'Alluvion de Cayenne ©Equipe de gestion CEN Occitanie

Du côté des mesures compensatoires

Partenariat avec Tisséo

Projet TELEO (site de Montgiscard)

C'est le projet de Téléphérique urbain qui relie, sur une longueur de 3 kilomètres l'Oncopole à l'Université Paul Sabatier via l'Hôpital de Rangueil. Nous gérons, pour le compte de TISSEO et dans le cadre de sa compensation pour ce projet, une parcelle de milieu ouvert de 5,5 hectares accueillant, entre autres, l'Azuré du Serpolet.

En 2023, le CEN Occitanie a complété les plantations afin d'accentuer le réseau de haie sur le site, fauché et exporté la matière sur les secteurs de milieux ouverts.

Projet CLB (site du Bois de Pouciquot et parcelle de Cinquante)

Ce projet a pour objet la connexion de la ligne B à la future 3^{ème} ligne de métro. L'essentiel du tracé de 2,7 km sera en aérien ; seul le raccordement à la station Ramonville sera en souterrain (environ 500 mètres de tunnel) notamment pour passer sous le Canal du Midi et l'avenue Latécoère. Le reste du tracé s'effectuera en viaduc et franchira l'autoroute, l'Hers et le lac de l'INPT. Vous pouvez d'ailleurs observer les travaux qui sont en cours à la périphérie est de Toulouse.

TISSEO a confié au CEN Occitanie la gestion de ces deux parcelles compensatoires qui se situent sur la commune de Ramonville, au bord du Canal du Midi pour l'une au lieu-dit « Bois de Pouciquot » et en bordure de l'APPB dit des « cinquante » pour la deuxième. Ces parcelles d'une surface de 3,6 hectares pour l'une et de 1,78 hectares pour

l'autre doivent compenser les impacts environnementaux de ce projet.

En 2023, le CEN Occitanie a complété les inventaires et a rédigé un plan de gestion pour ces sites qui permet le respect des engagements réglementaires des Arrêtés préfectoraux et un gain significatif pour la biodiversité sur une période minimale de 50 ans. Les grands axes de gestion mis en place sont la libre évolution des parcelles boisées et la reconstitution de parcelles ouvertes en prairies humides.

Projet de 3^{ème} ligne de Métro à Toulouse

Ce projet reliera, sur un parcours de 21 kilomètres et 21 stations les communes de Colomiers, Blagnac, Toulouse et Labège.

TISSEO a confié au CEN Occitanie la gestion de cinq parcelles qui constituent la compensation du projet :

- Deux sites « Garonne » : un au nord de 5,9 ha et un au sud de 12,4 ha, à proximité directe de la Garonne sur la commune de Toulouse ;
- Deux sites « Touch » : un au nord de 1,37 ha et un au sud de 2,9 ha, à proximité directe du Touch ;
- Un site de 7 ha sur la commune de Montgiscard qui jouxte la parcelle compensatoire du projet de Teleo.

En 2023, le CEN Occitanie a complété les inventaires et a rédigé un plan de gestion pour ces sites qui permet le respect des engagements réglementaires des Arrêtés préfectoraux et un gain significatif pour la biodiversité sur une période minimale de 50 ans. Les grands axes de gestion diffèrent selon les sites, néanmoins les grands axes sont :

- Préserver les milieux boisés, leur diversité, et favoriser leur maturité ;
- Créer et maintenir les milieux ouverts mosaïqués ;
- Créer et maintenir les milieux humides.

Partenariat avec le SICOVAL

Projet de la ZAC du Rivel

Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC du Rivel sur les communes de Montgiscard et Baziège, le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie est en charge, pour le SICOVAL, de l'élaboration du plan de gestion des terrains compensatoires. Ces derniers se répartissent en trois sites :

- Les terrains au sein de la ZAC (12,77 ha) ;
- Le terrain de Montgiscard, situé au sud-ouest de la ZAC (4,15 ha) ;
- Le terrain de Saint-Léon (13,05 ha).

Le plan de gestion a été réalisé en début 2023 et les premières actions de gestion ont donc été mises en place :

- Sur les terrains au sein de la ZAC : une renaturation importante a eu lieu autour du cours d'eau afin de permettre un ralentissement du cours d'eau, de

créer plusieurs mares et d'augmenter fortement la fonctionnalité. Dans le même temps un couvert herbacé diversifié a été semé. Les premiers résultats de reconquête du milieu, particulièrement par les amphibiens, ont déjà été constatés.

- Sur le terrain de Montgiscard qui jouxte les terrains compensatoires de Teleo et de la 3^{ème} ligne de Métro : une lutte contre le Sorgho d'Alep a été mise en place et un renforcement du réseau de haie a été réalisé.



Fauche du Sorgho d'Alep, plante exotique envahissante à Montgiscard ©Equipe de gestion CEN Occitanie

- Sur le terrain de Saint-Léon : une partition de la parcelle par plantation a été réalisée par les équipes du CEN. Deux mares ont également été creusées.



ZAC du Rivel ©CEN Occitanie

Du côté des collectivités locales : les Atlas de la Biodiversité Communaux

Le CEN Occitanie collabore avec plusieurs communes dont Léguevin, Tournefeuille et Lamasquère, aux côtés de l'ensemble des structures naturalistes, à la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale. Le CEN s'est impliqué en 2023 sur des suivis naturalistes (chiroptères) et la rédaction des enjeux.

Retour en images sur les prospections d'amphibiens...

L'équipe du CEN Occitanie a effectué les prospections d'amphibiens dans quelques mares du département de la Haute-Garonne. En écoutant les chants, en observant les individus adultes, ainsi qu'en dénombant les pontes, plusieurs espèces ont pu être identifiées comme le crapaud calamite (*Epidalea calamita*), la rainette méridionale (*Hyla meridionalis*), des grenouilles vertes (*Pelophylax sp*) et agiles (*Rana dalmatina*) ou encore la salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*).



Ci-dessus : Crapaud calamite, *Epidalea calamita* & ci-contre : Grenouille verte, *Pelophylax sp* ©Justine Nicolas CEN Occitanie



ANIMATIONS ET CHANTIERS DE L'ANTENNE

Fête de la Nature, découverte des chauves-souris à Léguevin le 26 mai.

Soirée chauves-souris vendredi 16 juin à Tournefeuille dans le cadre de l'ABC.

Nuit de la chauve-souris mercredi 30 août à Toulouse en partenariat avec la Mairie de Toulouse et la Société d'Histoire Naturelle de Toulouse.

Sortie nocturne à la rencontre des chauves-souris le mercredi 20 septembre à Grenade.

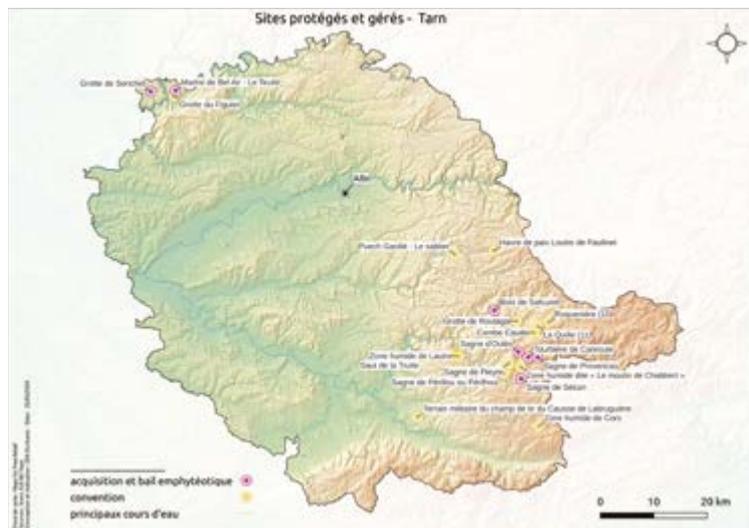
Antenne Tarn

Acquisitions

- 3ha de prairies naturelles sur le domaine de Canroute
- 17ha de vieilles forêts, de landes, de falaises, de rivières et de ripisylves dans les gorges de l'Agout (Brassac) – en cours.

Obligation Réelle Environnementale (ORE)

- 25ha de tourbière, prairies humides et ripisylves dans le bassin versant de l'Arn dans le cadre d'un dossier plan de relance porté par le PNR du Haut-Languedoc.



Convention de coopération avec le Conseil départemental du Tarn

Signée en 2021, la convention de partenariat se décline chaque année en convention opérationnelle dans laquelle sont listées les opérations à mettre en œuvre sur l'année en cours.

En 2023, des compléments ont été effectués sur deux sites classés en Espaces Naturels Sensibles (ENS) sur lesquels un Plan de gestion (PDG) a déjà été remis (ENS de l'Audoulou sur la commune de Puycelci) et un complément chiroptères pour finaliser le PDG du site du Cayla.

ENS de l'Audoulou

Le PDG a été rédigé et remis au CD81 ; il sert désormais de cahier des charges pour l'installation d'un agriculteur gestionnaire des zones ouvertes de l'ENS, comprenant des habitats d'intérêt communautaire comme des prairies de fauche et pelouses sèches avec de nombreux enjeux cumulés.

ENS du Cayla

Une deuxième phase d'inventaire a été menée sur l'ENS du Château du Cayla sur la commune d'Andillac, et en particulier sur l'étude des chiroptères. Ce site très mosaïqué en termes d'habitats naturels, présente des prairies humides, des prairies de fauche et des pelouses sèches accompagnées d'enjeux faune avec une belle

population de Damier de la Succise ou flore avec une station relictuelle de Fritillaire pintade, entre autres. La rédaction du Plan de gestion a été reprise et sera finalisée début 2024.

2023 a été l'occasion d'enclencher une démarche similaire sur l'ENS de Razisse sur lequel se trouve également une base départementale qui accueille du public. Les inventaires ont porté sur la flore et les habitats naturels, les papillons et les orthoptères, les chiroptères ainsi que les oiseaux. Une restitution sera faite, ainsi que le PDG sera remis au Département dans le courant du premier trimestre 2024.



Domaine du Château de Cayla ©Christophe Maurel CEN Occitanie

Direction des routes

En 2023, nous avons mené une mission expérimentale à la demande de la Direction des routes du Département, sur la prise en compte des pollinisateurs dans la gestion des bords de route. Quatre secteurs ont été sélectionnés le long de la 2x2 voies près de Castres, où des relevés entomologiques ont été réalisés selon un protocole précis, ainsi qu'un relevé de végétation pour chacun des quatre secteurs. Au-delà des inventaires naturalistes, des recommandations vont être proposées et présentées à nos interlocuteurs dans le courant du premier trimestre 2024. Merci au super travail effectué par la team des entomologues !

Laboratoire Pierre Fabre

Le Domaine du Carla

Le partenariat avec le Groupe Pierre Fabre, qui possède plusieurs propriétés en Occitanie, s'est poursuivi. Le premier Plan de gestion a été finalisé début 2023 sur une propriété de 90 ha, comprenant essentiellement des prairies de fauche et des forêts de feuillus avec des îlots de vieux arbres. Une ORE (Obligation Réelle Environnementale) est en cours de discussion avec la direction du Groupe pour les 2/3 de la surface du domaine du Carla, en vue de la conservation des principaux enjeux signalés. Le partenariat pourra également déboucher sur l'étude d'autres fonciers du Groupe Fabre, dans le Tarn et dans l'Hérault par exemple. Les premières préconisations de gestion ont été mises en place en interne ou via des experts forestiers et d'autres actions sont d'ores et déjà prévues en 2024 et en 2025 (restaurations de deux zones humides, gestion différenciée d'une prairie de fauche, lutte contre des EEE, pose de gîtes à chauves-souris et démarrage des premiers suivis naturalistes post aménagements).

Association PEP'S

Créée il y a plus de dix ans à l'initiative de Danone et de six communes de l'Hérault et du Tarn, l'association Pep's a pour but la préservation de la ressource en eau de l'impluvium de la source de l'eau minérale pétillante de La Salvetat. Un partenariat a été établi entre Pep's et le CEN Occitanie afin de les accompagner sur des volets de préservation de la biodiversité agricole et forestière. En 2023, Pep's a confié au CEN le soin d'accompagner deux communes qui ont souhaité déposer une candidature à « Territoire engagé pour la nature » (TEN). Ces deux communes sont Lamontélarié dans le Tarn et la Salvetat/Agout dans l'Hérault. Nous les avons aidés à définir leurs

besoins qui se sont traduits par des fiches actions portant principalement sur la préservation des zones humides et des forêts, notamment de feuillus. Un volet sensibilisation de la population a également été élaboré. Au mois de novembre, nous avons été ravis d'apprendre que l'OFB avait sélectionné ces deux candidatures. Un programme d'actions à trois ans va démarrer dès 2024 pour chacune des deux communes et notre partenariat va ainsi se poursuivre au moins jusqu'en 2026.

Inventaires naturalistes sur deux nouveaux sites CEN

Le site de Rieupeyroux acheté fin 2021 (commune de Lamontélarié) et celui de Moulin de Chabbert (commune de Fonrieux) conventionné début 2022, ont fait l'objet en 2023 de relevés naturalistes en vue d'intégrer le projet de plan de gestion multisite des monts de Lacaune. Le premier fait 55 ha (22 ha de forêts et 33 ha de prairies et des zones humides, dont des espaces tourbeux) et le second autour de 7 ha de zones humides principalement. Flore, bryophytes, habitats naturels et invertébrés ont été dans un premier temps la nature des relevés effectués. Viendront des relevés chiroptères en raison de la présence de gros vieux hêtres sur les deux sites.



Hêtraie sur le site de Rieupeyroux ©Christophe Maurel CEN Occitanie

Plan de relance Arn Pose de clôture et ORE Malbosc

Dans le cadre d'un dossier Plan de Relance porté par le PNR du Haut-Languedoc, l'objectif de cette mission a été l'amélioration des états de conservation des milieux contigus à la rivière Arn. En effet ce cours d'eau abrite l'une des plus belles populations de Mulette perlière de France, un mollusque d'eau douce protégé et en danger d'extinction qui bénéficie d'un Plan National d'Actions animé en Occitanie par le CEN. Pour améliorer ces états de



conservation, plusieurs axes ont été abordés. Le premier par de la maîtrise foncière avec la signature d'une ORE sur plus de 25ha de tourbière, prairies humides et ripisylves dans le bassin versant de l'Arn. Le second avec la mise en place d'une expertise complète des terrains du CD34 classés comme ENS « Rives de l'Arn » afin de préconiser des pratiques agricoles vertueuses pour les milieux et les éleveurs. Conjointement à cela, tout un réseau de parcs pastoraux a été financé et implanté pour fournir aux exploitants un certain confort de travail tout en respectant l'intégrité des écosystèmes présents.

Etude de la population de Mulette perlière sur le cours d'eau de l'Agout

Dans le Département du Tarn, seulement deux populations de Mulette perlière résident. Géographiquement éloignées de quelques kilomètres, elles sont pour autant génétiquement très différentes. Pour l'une d'entre elle, celle de l'Arn, sa population compte parmi les plus belles du pays avec un recrutement de jeunes important, ce qui lui confère une certaine viabilité et pérennité au regard de la qualité de cette rivière Arn. En revanche pour la deuxième, celle de l'Agout, la situation est plus critique. En effet, un premier évènement en 2019 suite à la vidange d'un barrage à mis en demeure une bonne partie de la population qui s'est retrouvée enfouie sous plusieurs dizaines de centimètres de vases. En 2023, une campagne de prélèvement d'ADNe a été mise en place, à partir de prélèvements d'eau, pour tenter de retrouver des secteurs ou des individus subsisteraient. De plus, un isolat de cette population demeure dans un canal de dérivation de ce cours d'eau Agout avec des effectifs relativement importants.

Cependant, depuis 2021 un évènement de mortalité massive est observé sans pouvoir en trouver les raisons. Après plusieurs investigations axées sur une potentielle pollution, nous avons fait appel à un chercheurs Anglais qui travaille sur ces mortalités massives de bivalve d'eau douce à l'échelle Européenne d'origine virale. Son intervention, dans le Tarn, nous permettra d'identifier la raison de cette mortalité et peut être de limiter son impact.

Inventaire des chiroptères forestiers sur les sites Natura 2000 du PNR du Haut-Languedoc (extrait article kawasorix EP)

Le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc (PNRHL) est constitué d'une large variété de paysages et notamment de milieux forestiers omniprésents qui occupent une large proportion du territoire. Ils incluent par exemple des hêtraies sur les zones les plus élevées et plus fraîches, ou des chênaies à plus basse altitude. Ces espaces forestiers accueillent une riche biodiversité, notamment des chauves-souris dont certaines espèces sont particulièrement inféodées à ces milieux.

Du fait de sa présence locale et des attributions, le PNRHL est animateur de plusieurs sites Natura 2000 incluent sur son territoire. Dans le cadre d'une convention de partenariat, il a sollicité le CEN Occitanie – GCMP pour mener un diagnostic sur les chauves-souris forestières présentes au sein de ces différents sites Natura 2000 et identifier d'éventuels enjeux de conservation. Cinq sites sont concernés par cette mission, FR7300942 « vallée de l'Arn » ; FR7300944 « Montagne Noire occidentale » ; FR7300945 « Causses de Caucalières et de Labruguière » ; FR7300946 « Tourbières du Margnès » ; FR7300949 « Basse vallée du Lignon ».

La recherche de boisements sur les sites Natura 2000 a permis d'identifier une dizaine de peuplements relevant un intérêt majeur, que ce soit par une concentration importante de dendromicrohabitats (loges de pics notamment) ou par d'autres caractéristiques évaluées dans le cadre de l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP). Nous avons relevé deux hêtraies sur le site des tourbières du Margnès dont l'une était déjà bien connue car située juste à côté de la tourbière de Canroute, propriété du CEN Occitanie. Cinq autres ont été identifiées sur la vallée de l'Arn, principalement des hêtraies mais parfois en mélange avec des chênaies. Enfin, trois sites en Montagne Noire occidentale. Sur l'un d'entre eux, les résultats de l'IBP trahissent des caractéristiques très proches d'une vieille forêt !

Concernant les autres sites, en vallée du Lignon tout d'abord, la disponibilité en dendromicrohabitats nous est apparue assez dispersée sur l'ensemble des boisements prospectés. Il s'est donc avéré délicat de mettre en avant telle ou telle parcelle. Enfin, sur le site Caucalières, ce travail n'a pas été effectué à ce stade, seul un inventaire acoustique global a été mené.



Transfert du troupeau sur de nouvelles zones de pâturage ©Florian Robalo CEN Occitanie

Un point sur le troupeau d'Highland Cattle

Mise à jour et renforcement des clôtures des parcs d'été suite au vieillissement normal des installations, et

des dégâts de la neige de l'hiver 2022/2023, avec une maintenance et un renforcement général des clôtures, dans l'optique d'une meilleure durabilité et d'une meilleure imperméabilité des installations pastorales. Des extensions de clôture ont été réalisées çà et là afin de permettre la restauration et l'entretien pastoral, au moins ponctuel, de secteurs humides, à proximité des sagnes déjà gérées. Près de 70 hectares sont ainsi entretenus par pastoralisme.



Sagne de Sécun et troupeau sous la neige ©Florian Robalo CEN Occitanie

Un rapide tour des sagnes

Sagne de Laslagues (Lacrouzette) : début de la phase de restauration par l'équipe de gestion Tarn

Restauration d'une zone humide en cours de fermeture par les ligneux et la molinie, composée d'actions d'annelage de pins situés à l'intérieur et en périphérie de la zone humide, d'actions de bûcheronnage et d'export en placettes de compostage de ligneux situés à l'intérieur et en périphérie de la zone humide (principalement des boules de saules, mais aussi quelques aulnes, chênes, châtaigniers et bouleaux). Environ 6000 m² de surface concernée. La phase de restauration se poursuivra par l'intervention d'un broyeur motorisé en 2024.

Sagne de Laslagues - Coupe de ligneux ©Equipe de gestion CEN Occitanie



Sagne de Cors (Anglès) : début de la phase de restauration par l'équipe de gestion Tarn

Restauration de secteurs de Bas-marais et tremblants et réhabilitation de l'effet corridor. Opération sélective de coupe des secteurs dégradés par la colonisation forestière (Ronces, Bouleaux et Saules) avec exportation des bois, rémanents et résidus de fauche sur les placettes de compostage créées en lisière forestière et en dehors de secteurs à enjeux (tourbière). Environ 5000 m² de surface concernée.

Sagne de Provenças (Fontrieu) : continuité de la phase de restauration et pose de clôture par l'équipe de gestion Tarn pour l'éleveur voisin

Actions visant à favoriser les Landes basses à Callunes et Pelouses acides associées. Actions de débroussaillage des végétations qui colonisent les Landes (Saules et Bourdaines et Ronces). Exportation de l'ensemble de la biomasse sur les placettes de compostages en lisière forestière.

Actions visant au maintien des habitats tourbeux. Actions de débroussaillage des végétations qui colonisent la tourbière (Saules et Bourdaines et Ronces). Exportation de l'ensemble de la biomasse sur les placettes de compostages en lisière forestière. Annelage des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) (Douglas et Epicéas).

Pose de clôture sur la partie lande sèche pour permettre le pâturage de la zone par les bovins de l'éleveur voisin. Surface concernée environ 1 hectare.

Sagne de Mexeire (Brassac) : chantier école encadré par l'équipe de gestion Tarn avec le lycée forestier du Haut Languedoc André Alquier.

Complément à la restauration par pâturage de la zone humide : ramassage, bûcheronnage et export de tous les bois morts encombrant la zone humide. Surface concernée environ 1 hectare.



Sagne de Mexeire ©Equipe de gestion CEN Occitanie

Publications scientifiques

En 2023, les administrateurs, les bénévoles et les salariés du CEN Occitanie sont auteurs ou co-auteurs d'articles dans des revues internationales, dans d'autres revues techniques et/ou référencées au zoological record et de supports (communication orale ou poster) dans des colloques à comités de lecture. De plus, certains plans de gestion ou documents scientifiques ont été validés par le conseil scientifique du CEN ou par le CNPN en cours de l'année. **En gras, les auteurs affiliés au CEN Occitanie.**

Notons qu'en 2023, deux collègues ont été nommés enseignants-chercheurs invités à l'Ecole d'Ingénieurs de Purpan : Iris Lang et Nicolas Gouix. Notons également Frédéric Blanc, chercheur invité au GEODE UMR CNRS 5602 ; Sylvain Déjean, Correspondant du MNHN et Daniel Marc, Maître de conférences associé à l'Université de Toulouse 2, qui participent à consolider les liens CEN/Recherche en intégrant d'autres équipes de recherche.

Articles scientifiques

- PRIOL, P., RENET, J., BESNARD, A., **SCHER, O., & BERNARD, P.** (2023). Habitat Suitability Index is not relevant for great crested newt occupancy at its range margins: a Mediterranean case study. *Hydrobiologia*, 850(3), 591-605.
- COUTURIER T., STEINMETZ J., DEFOS DU RAU P., **MARC D.**, TRICHET E., GOMES R., BESNARD A. - Intensive agriculture as the main limiting factor of Otter's return in South-western France. *Biological conservation*. 279 (2023) 109927.
- LARRIEU, L., BURRI, S., CORRIOL, G., **GOUIX, N.**, LADET, S., LAROCHE, F., ... & BRIN, A. (2023). Are the remnants of old-growth mountain forests always relevant to inspire close-to-nature forest management and efficient biodiversity conservation?. *Biological Conservation*, 279, 109954.
- ACLOQUE, A., LARRIEU, L., **GOUIX, N.**, & REVERS, F. (2023). Recording tree-related microhabitats to assess riparian forest contribution to biodiversity in landscapes dominated by conifer plantations. *Biological Conservation*, 286, 110261.
- **GOUIX, N.** (2023). Biodiversité forestière, entre enjeux partagés et oppositions pour sa conservation et l'adaptation des forêts. *Pour*, N° 246(2), 83–96. <https://doi.org/10.3917/pour.246.0083>
- **LANG I., GILLIOT C., SCHER O., PONTCHARRAUD L., MARC D.**- Retour d'expérience sur la création d'une liste régionale catégorisée d'espèces exotiques envahissantes et pistes d'utilisation pour les gestionnaires d'espaces naturels. *Naturae*.
- KNIEF, U., BREGNBALLE, T., ALFARWI, I., BALLMANN, M., BRENNINKMEIJER, A., BZOMA, S., CHABROLLE, A., DIMMLICH, J., ENGEL, E., ECOLOGY, W., FISCHER, K., HÄLTERLEIN, B., HAUPT, M., HENNIG, V., HERRMANN, C., IN 'T VELD, R., KIRCHHOFF, E., KIRSTERSSON, M., KUHN, S., ...**SCHER, O.**, FOREST, R. (2023). Highly pathogenic avian influenza causes mass mortality in Sandwich Tern *Thalasseus sandvicensis* breeding colonies across north-western Europe. *Bird Conservation International*. 2024;34:e6. doi:10.1017/S0959270923000400
- MAMADASHVILI, G., BRIN, A., BÄSSLER, C., CHUMAK, V., CHUMAK, M., DEIDUS, V., DRÖSSLER, L., **EMBERGER, C.**, GEORGIEV, K. B., GHREJYAN, T., GOSSNER, M. M., HLEB, R., RAFIEI-JAHED, R., KALASHIAN, M., KAMBAROV, I., KARAGYAN, G., KEVLISHVILI, J., KHUTSISHVILI, Z., KRAUS, D., ... MÜLLER, J. (2023). Drivers of tree-related microhabitat profiles in European and Oriental beech forests. *Biological Conservation*, 285. <https://doi.org/10.1016/j.biocon.2023.110245>
- CRUSOT, M., GAERTNER, J.-C., **RODRIGUEZ, T.**, LO, C., & GAERTNER-MAZOUNI, N. (2023). Assessment of plastic waste generated by the aquaculture industry: The case study of pearl farming in French Polynesia. *Journal of Cleaner Production*, 138902. <https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2023.138902>
- PUECHMAILLE, S. J., **DOOL, S.**, BEUNEUX, G., & RUEDI, M. (2023). Newly described and already endangered: a new mammal species endemic to Corsica. *Revue Suisse de Zoologie*, 130(2). <https://doi.org/10.35929/RSZ.0108>

Articles naturalistes

- VALLADARES L., BRIN A., **GOUIX N.** *et al.* Découverte de *Dermestoides sanguinicollis* (F., 1787) dans onze nouveaux départements (Coleoptera Cleridae).
- **LESSIEUR D., MARC D.**- Sur la Présence de *Xenostromylus deyrollei* Jacquelin du Val, 1860 (Coleoptera, Nitidulidae) en Haute-Garonne. Revue de l'Association Roussillonnaise d'Entomologie, R.A.R.E., 2023, Tome XXXII (1) : 20-21.
- **DEMAY J.** *et al* 2023 | Distribution des grenouilles vertes du système perezii-grafi et des autres espèces du genre *Pelophylax* (Amphibia : Ranidae) dans leur aire méditerranéenne française à l'ouest du Rhône | doi : 10.48716/bullshf.182-1
- LEWIN, J.-M., & **BOUTELOUP, R.** (2023). Nouvelles contributions à la flore des Pyrénées-Orientales. Observations 2021-2022. Mycologie et Botanique, 337, 10–17.
- VALLADARES L., BRIN A., **GOUIX N.**, CALMONT B. & BARNOUIN T. 2023 – Découverte de *Dermestoides sanguinicollis* (F., 1787) dans onze nouveaux départements (Coleoptera Cleridae). *L'Entomologiste*, tome 79, 2023, n° 1 : 13 – 17.
- **KLESCZEWSKI M., ROSSI S.** - Molènes hybrides de France, 1 - *Verbascum xgeminatum* Freyn (*V. blattaria* L. × *V. sinuatum* L.), Carnets botaniques, ISSN 2727-6287 - DOI : 10.34971/64ZY-F092
- **KLESCZEWSKI M., ROSSI S.** - Molènes hybrides de France, 2 - *Verbascum xhybridum* Brot. (*V. pulverulentum* Vill. × *V. sinuatum* L.), Carnets botaniques, ISSN 2727-6287 - DOI: 10.34971/8W3K-B035
- **KLESCZEWSKI M., ROSSI S., DAVYDOV D.A.**- Molènes hybrides de France, 3 - *Verbascum xflagriforme* Pfund (*V. blattaria* L. × *V. phlomoides* L.), Carnets botaniques, ISSN 2727-6287 - DOI: 10.34971/s3d9-xz53
- **KLESCZEWSKI M., ROSSI S.** (2023). Molènes hybrides de France, 4 - *Verbascum xpseudosinuatum* Hauskn. (*V. phlomoides* L. × *V. sinuatum* L.) Carnets Botaniques, 148, 1–12. DOI : <https://doi.org/10.34971/7N95-SE03>
- **KLESCZEWSKI, M.** (2023). Molènes hybrides de France, 5 - *Verbascum xmurbeckii* (*V. phlomoides* L. × *V. pulverulentum* Vill.). Carnets Botaniques, 158, 1–13. <https://doi.org/https://doi.org/10.34971/NTKP-JN83>
- **KLESCZEWSKI, M., ROSSI, S., LE BORGNE, E., GIARDI, L., METIER, S., & VUILLEMOT, E.** (2023). Molènes hybrides de France, 6 - *Verbascum xthapsi* L. (*V. lychnitis* L. × *V. thapsus* L.). Carnets Botaniques, 162, 1–13. <https://doi.org/10.34971/KR4N-SM51>
- **KLESCZEWSKI, M., & GIARDI, L.** (2023). Molènes hybrides de France, 7- *Verbascum x mixtum* Ramond ex DC. (*V. nigrum* L. × *V. pulverulentum* Vill.). Carnets Botaniques, 169, 1–16. <https://doi.org/10.34971/KSY5-6675>
- **KLESCZEWSKI, M., & BARTHELD, R.** (2023). Molènes hybrides de France, 8 - *Verbascum x debeauxii* Gaut. ex Rouy (*V. densiflorum* Bertol. × *V. sinuatum* L.). Carnet Botaniques, 171, 1–14. <https://doi.org/10.34971/QD2B-VJ47>
- **KLESCZEWSKI M., PEGATOQUET E., SUISSÉ T.**- L'oenanthe à fruits globuleux (*Oenanthe globulosa* L.) dans le département de l'Hérault (France). Carnets Botaniques. ISSN 2727-6287 - DOI: 10.34971/P2B3-XT59
- COULOT P., RABAUTE P., LEJEUNE R., **ROSSI S., KLESCZEWSKI M.**- Sur la présence de *Trifolium echinatum* M. Bieb. en France. On the occurrence of *Trifolium echinatum* M. Bieb. in France. Carnets Botaniques. ISSN 2727-6287 -DOI : 10.34971/KH68-2391
- MONTARDI Y., BOUNIAS-DELACOUR A., COURTIAL C., **DANFLOUS S., DEJEAN S., et al.**. De araneis galliae V, Actualisation du référentiel des Araignées de France : Révision du statut de certaines espèces de la faune de France. Bulletin de l'Association française d'Arachnologie, 2023, 9, pp.4-21.
- **DEJEAN, S., JACQUET, C., & CANARD, A.** (2023). Contribution de la mission La Planète Revisitée à la connaissance des araignées : 33 espèces nouvelles pour la Corse, dont deux nouvelles pour la faune de France (Arachnida, Araneae). Bulletin de La Société Entomologique de France, 128(4), 383–402. https://doi.org/10.32475/bsef_2304

- **DEJEAN, S.** (2023). *Orchestina longipes* Dalmas, 1922 nouvelle espèce pour la faune de France et découverte en Corse (Oonopidae, Araneae). *Revue Arachnologique*, 2(10), 2–4. <https://doi.org/10.24436/1>
- **KLESCZEWSKI, M.** 2023. La Laïche des Hartman (*Carex hartmaniorum* A. Cajander) taxon nouveau pour la chaîne pyrénéenne. *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse*, hors-série: 41-52.
- **KLESCZEWSKI, M., ROSSI, S., COULON, F., DUBOIS, A., PAGANO, N.**- L'étang de l'Or : bastion héraultais pour la kickxie variable (*Kickxia commutata*), *Carnets Botaniques*, 159, 1–10. <https://doi.org/10.34971/N8ZH-X193>
- **KLESCZEWSKI, M., DURAND, H., PARADIS, R. & MOURONVAL, J.-B.** (2023). *Riella cossoniana* Trab., un enjeu de conservation nouvellement découvert pour les lagunes temporaires d'Occitanie (France). *Carnets Botaniques*, 153, 1–9 . <https://doi.org/10.34971/77D1-G570>
- **MARCD., ENJALBAL M.**- Découverte de *Juniperus oxycedrus* subsp. *badia* dans les Pyrénées Orientales. Implications en termes de conservation. - *Bulletin de la société d'histoire naturelle de Toulouse hors-série 2023*, 59-63.
- **TON L., MORIN D., FOUCARD A., CATIL J.-M. & NABHOLZ B.,** 2023. Le Dectique verrucivore *Decticus verrucivorus* (Linnaeus, 1758), en France continentale : étude morphologique et implications taxonomiques (Orthoptera : Tettigoniidae). *Matériaux Orthoptériques et Entomocénétiques* 28 : 45–68.
- **LESSIEUR, D., & DANFLOUS, S.** (2022). Première mention d'*Acylophorus glaberrimus* (Herbst, 1784) dans le Gers et les Hautes-Pyrénées (Coleoptera, Staphylinidae, Staphylininae). *Revue de l'Association Roussillonnaise d'Entomologie*, XXXI(4), 283–284.
- **LESSIEUR, D., & QUINDROIT, C.** (2023). Première mention de *Gnophomyia elsneri* Starý, 1983 en France (Diptera Limoniidae Chioneinae). *L'Entomologiste*, 79(3), 161–163.
- FEVRIER J., NABHOLZ B. & **TON L.,** 2023. Synthèse des données et probabilité de détection de l'Arcyptère languedocienne, *Arcyptera brevipennis vicheti* (Brunner von Wattenwyl, 1861), en France (Orthoptera, Acrididae). *Matériaux Orthoptériques et Entomocénétiques* (28), 31-43.
- **LESSIEUR, D.** (2023). Confirmation de la présence en France de *Psammoecus trimaculatus* Motschulsky, 1858 et première mention de l'espèce en Occitanie (Coleoptera, Silvanidae, Brontinae). *Revue de l'Association Roussillonnaise d'Entomologie*, XXXII(5), 327–329.

Communications

- **ROSSI, S., KLESCZEWSKI, M., LEVEQUE C.-E., PETRYKOWSKI, A. & TISSOT, R.,** 2023. Fleurs locales en Occitanie : premiers résultats de semis d'espèces sauvages pour restaurer des prairies méditerranéennes. *Les Convergences Botaniques*, 4ème rencontre des botanistes francophones, 7-8 octobre 2023, Poster, MTP RPZ.
- **KLESCZEWSKI, M., BIAIS, L., BERNARD C., HUTEAU, V., CORITON, O.,** 2023. Du nouveau de l'hybride *Carex distans* x *C. mairei*. *Les Convergences Botaniques*, 4ème rencontre des botanistes francophones, 7-8 octobre 2023, Poster, Montpellier.
- **GOUIX N., SAVOIE J.M., FLEURY B., MARC D.**- Politiques régionales relatives aux vieilles forêts. Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel d'Occitanie, les 14-15 septembre 2023, communication orale. Séance plénière. Banyuls-sur-mer (66).
- **MORALES, M., BELGHALI, S. & BESNARD, A.** 2023. Les Oedicnèmes criards en Costières, sélection d'habitat et succès de reproduction. Colloque national - Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus*, Communication orale, 9 mars 2023, Montpellier.
- **MORALES, M., & BELGHALI, S.** 2023. Les Oedicnèmes criards en vignes, viabilité de la reproduction en fonction des pratiques agricoles. Colloque national - Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus*, Communication orale, 9 mars 2023, Montpellier.
- **TILLIER, P., CLAUDE, J., DANFLOUS, S., DECOIN, R., TOUROULT, J., & VINCENT, A.** (2022). Contribution à la connaissance des Raphidioptères de France (Raphidioptera). *L'Entomologiste*, 78(4), 249–268.

- PAUTOU, J.-P., & **KLESCZEWSKI, M.** (2023). Découverte d'une seconde station audoise d'ophioglosse des Açores (*Ophioglossum azoricum* C. Presl). *Carnets Botaniques*, 165, 1–11. <https://doi.org/10.34971/644F-7M26>
- MASTRETTA-YANES, A., DA SILVA, J. M., GRUEBER, C. E., CASTILLO-REINA, L., KÖPPÄ, V., FORESTER, B. R., CHRIS FUNK, W., HEUERTZ, M., ISHIHAMA, F., JORDAN, R., MERGEAY, J., PAZ-VINAS, I., JULIO RINCON-PARRA, V., ALEJANDRA RODRIGUEZ-MORALES, M., ARREDONDO-AMEZCUA, L., BRAHY, G., DESAIX, M., DURKEE, L., HAMILTON, A., ...**LANG, I.**,... HOBAN, S. (n.d.). Multinational evaluation of genetic diversity indicators for the Kunming-Montreal Global Biodiversity Monitoring framework. <https://doi.org/10.32942/X2WK6T>
- LE BERRE, M., PIAZZA, C., FORT, N., BIANCHIN, N., DELAUGE, J., D'ONOFRIO, P., GRILLAS, P., HUGOT, L., IMBERT, E., **KLESCZEWSKI, M.**, MEDAIL, F., PIRES, M., QUIQUEREZ, I., THOMPSON, J., & DIADEMA, K. (2023). Conservation strategy for flora in the french Mediterranean region. In 4th Mediterranean Plant Conservation Week. RESEDA Flore. <https://doi.org/10.13140/RG.2.2.28184.98565>

Rapports validés par des pairs (dont plans de gestion)

- **COURMONT L.** (coord) Plan national d'actions 2022-2032 en faveur de l'Émyde lépreuse *Mauremys leprosa*, 70 p.
- COLLECTIF, dont **DEJEAN S.** : La Liste rouge des espèces menacées en France : Araignées de France métropolitaine, UICN, ASFRA, OFB, MNHN

L'ANA-CEN Ariège en 2023



L'ANA-CEN Ariège s'est appuyée en 2023 sur une équipe pluridisciplinaire de 38 salariés (27.76 ETP) et 11 stagiaires et volontaires du Service Civique, renforcée par le soutien de 471 adhérent-es, comprenant une centaine de bénévoles actifs. Elle agit en faveur de la Biodiversité en Ariège par l'étude des milieux naturels, de la faune, de la flore et par des projets favorisant les relations qui lient l'humain et la nature, grâce à un budget annuel de 1 767 532 euros.

A. CONNAÎTRE

L'acquisition de connaissance sur les espèces et les habitats constitue l'un des piliers de l'ANA CEN Ariège et est présente dans chacun des axes de la structure. De façon plus spécifique, l'ANA-CEN Ariège a participé en 2023 à des programmes départementaux ou régionaux d'amélioration de la connaissance, comme :

- Le programme Sentinelle du Climat en Occitanie, avec le déploiement en 2023 de protocoles de suivi visant à comprendre les effets du changement climatique 2023 sur 4 de nos sites conservatoires (suivi des végétations de pelouses sèches, de tourbières et des papillons de pelouses sèches) ;
- Le programme "Surveillance nationale du Minioptère de Schreibers AMI Minioptère", lauréat d'un appel à manifestation d'intérêt de PatriNat en 2021. En partenariat avec la SFEPM et le CEN Occitanie, deux gîtes à Minioptère de Schreibers ont été suivis sur une année à l'aide d'enregistreurs acoustiques. Le réseau national de sites étudiés devrait permettre de juger l'intérêt de la bioacoustique pour le suivi des populations. Par ailleurs, des recommandations sur les protocoles de suivi et des synthèses des effectifs sont produites à l'échelle nationale ;



Minioptère de Schreibers, *Miniopterus schreibersii* ©ANA-CEN Ariège

- Inventaires, suivis et veille de populations de plantes messicoles, de Plantes Exotiques Envahissantes ou encore des plantes patrimoniales des estives pyrénéennes (dans le cadre de la préfiguration d'un

Plan national d'action) ;

- La poursuite du plan d'actions PNAD 2 Desman des Pyrénées 2021 /2030 ;
- La poursuite d'un atlas départemental des papillons d'altitude.

La prise en compte de la fonctionnalité des milieux se poursuit le développement d'analyses fonctionnelles ou l'instrumentation de sites pour le suivi des paramètres environnementaux abiotiques comme les sites conservatoires « Grottes ».

51 717 données naturalistes ont été ajoutées à nos bases de données en 2023.

B. PRÉSERVER ET GÉRER

L'ANA-CEN Ariège a contribué en 2023 à des programmes de conservation d'espèces :

- Les suivis d'oiseaux à Plans d'Actions Nationaux, tels que le Vautour Percnoptère, le Milan royal ou le Gypaète barbu ;
- Le Plan Régional d'Action en faveur des Chiroptères.

Elle a participé aux travaux de déclinaison régionale et départementale de la Stratégie des Aires Protégées (SAP) et participe à plusieurs commissions départementales au service des politiques publiques : CDPENAF, CDNPS, CODERST, CDT SAFER, etc.

L'ANA-CEN Ariège agit pour la préservation de sites naturels abritant des espèces animales ou végétales, des milieux naturels, jugés rares ou menacés, ou sous pression. En 2023, un accompagnement spécifique auprès de la Direction Départementale des Territoires de l'Ariège (DDT) permet de travailler sur la révision des Arrêtés de Protection de Biotope (APPB) du Roc de Sédour, du massif de Sourroque et des Quiés de Sinsat mais également sur la création de l'APPB Haut-Salat.

Finalisation et mise en œuvre de la stratégie conservatoire de l'ANA-CEN Ariège

L'année 2023 était consacrée à la mise en œuvre des actions prioritaires pour la stratégie conservatoire. Elle a concerné l'ensemble des OLT pour une diversité d'action allant de La mise en place de partenariat important sur le

territoire la création et l'amélioration des outils existants pour un meilleur confort de travail des salariés mais également pour une meilleure compréhension de l'outil par les propriétaires fonciers des partenaires techniques et financiers, un travail de réflexion sur l'attractivité et la fréquentation de nos sites conservatoire, etc.

Réseau de sites conservatoires ANA-CEN Ariège

En 2023, l'ANA-CEN Ariège gère environ 2554 ha répartis sur 42 sites conservatoires sous maîtrise foncière ou d'usage. A ceux-là se rajoutent 5 sites en partenariat dans le cadre du programme Life Biodiv'Paysanne pour une surface équivalente à 293 ha. 16 autres sites en préfiguration sont en cours de conventionnement ou en cours d'animation foncière et concertation avec les acteurs concernés.

La dynamique des activités pédagogiques de la RNR développée sous divers formats d'activités (58 animations grand public, 2 projets de sciences participatives, 2 ATE, 7 projets éducatifs) permet d'asseoir l'ancrage de la réserve sur son territoire et trouve un écho en 2023 bien au-delà des limites du Pays d'Olmes et de l'Ariège. Retrouvez le détail du bilan d'activité 2023 de la réserve naturelle sur le site de l'ANA-CEN Ariège : https://ariegenature.fr/wp-content/uploads/2024/03/02_RAPPORT-ACTIVITES_RNR-2023.pdf



C. ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES

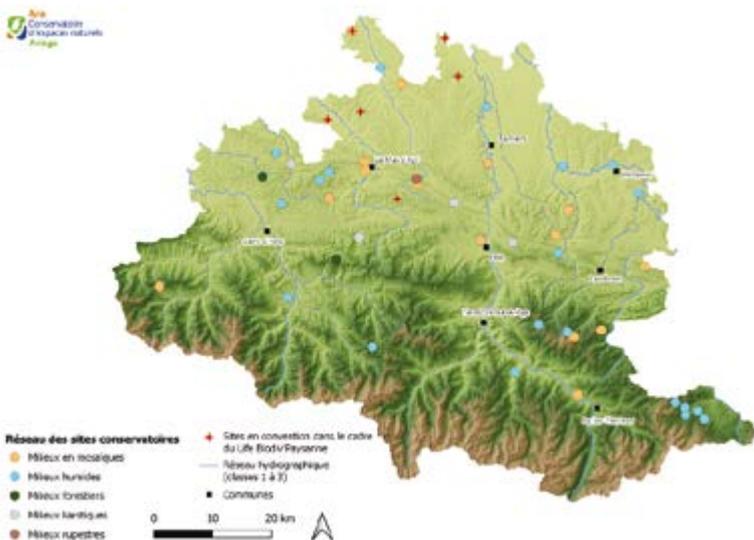
L'ANA-CEN Ariège accompagne les acteurs et actrices du territoire pour une meilleure prise en compte de la biodiversité et du développement durable dans leurs politiques locales ou leurs projets de développement. En 2023, la Cellule d'Assistance Technique pour les Zones Humides que porte l'ANA-CEN Ariège pour le département de l'Ariège a produit sa note stratégique sur la période 2023-2027, rendant plus lisible la priorisation des actions menées sur les différents bassins versant auprès des propriétaires et gestionnaires publics et privés de zones humides dont les Syndicats de Bassin.

Les principaux projets portés ou accompagnés en 2023 sont :

- La finalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale" (ABC) sur les pollinisateurs pour la Communauté de Communes Portes d'Ariège-Pyrénées et la mise en œuvre de celui de la commune de Pailhès ;
- Des études d'expertise à destination de porteurs de projet publics et privés acteurs des territoires ;
- La finalisation de l'accompagnement de la préfiguration du Programme TVB du Syndicat de Bassin du Grand Hers
- La participation active dans l'élaboration des documents d'urbanisme de la Communauté d'Agglomération Foix-Varilhes, de la Communauté de Communes du Pays d'Olmes et de la Communauté de Communes du Pays de Tarascon.
- L'accompagnement de communes (Ax Les Thermes, Pamiers) pour la mise en œuvre de projets de biodiversité urbaine et de désimperméabilisations des sols.

D. SENSIBILISER, ÉDQUER, FORMER, VALORISER

L'ANA-CEN Ariège, labellisée CPIE d'Ariège depuis 2006, propose un large programme d'animations envers des publics variés.



Cartographie des sites et des types de milieux gérés ©ANA-CEN Ariège

La réserve naturelle régionale, RNR

L'année 2023 est marquée par les premiers bilans à mi-parcours de la mise en œuvre du plan de gestion en particulier à travers l'évaluation de l'état de conservation de l'ensemble des complexes tourbeux de la réserve naturelle.

La finalisation du plan d'adaptation au changement climatique lancé en 2022 est également un temps de fort de l'année qui inscrit les gestionnaires de la RNR dans un nouveau tournant de leur activité en intégrant les questions du changement climatique dans le quotidien de la mise en œuvre de actions de gestion (protocole de suivis, EEDD...)

Le rayonnement scientifique de la RNR a permis de poursuivre les projets sentinelles de la réserve notamment avec les premiers suivis physico-chimique sur les lacs et la poursuite de l'étude hydrogéologique des tourbières avec le Laboratoire CHYN de l'Université de Neuchâtel, et de développer de nouveaux projets et partenariats (Projet ADNe "Bart'eau" LIFE PYRENNES4CLIMA, Zone Atelier PYGAR...) en lien avec le changement climatique.

Sensibiliser, éduquer

Elle a touché 3819 personnes en 2023, à travers 118 animations tout public (sorties nature, chantiers, soirées thématiques ou stands d'informations) sur tout le territoire, participant aux événements nationaux (Fréquence Grenouille, Fête de la nature, Nuit de la Chauve-souris, Chantiers d'automne), des journées de formation naturaliste pour les bénévoles de l'association et des conférences. Elle a développé des projets pédagogiques avec des écoles primaires, collèges et lycées touchant 4074 enfants sur 189 animations, sur des thématiques liées à l'eau, aux milieux ouverts, au monde de la nuit, au milieu forestier, aux milieux souterrains, aux grands prédateurs, à la vie du sol, santé-environnement, à la biodiversité des villes et villages et aux espèces emblématiques des sites Natura 2000 d'Ariège.

Elle coordonne et anime le réseau d'éducation et de sensibilisation à l'environnement d'Ariège "RESEDA" composé de 40 structures ariégeoises.

Elle a poursuivi l'accompagnement de 11 Aires Terrestres Educatives (ATE) avec 11 écoles et collèges en Ariège (photo ci-dessous). Le principe de ce dispositif porté par l'OFB est qu'une classe s'investisse, sur 10 séances par an, dans la gestion d'une petite zone naturelle à proximité de son école. Les élèves développent ainsi de nombreuses compétences (organiser son fonctionnement, réfléchir aux enjeux de biodiversité présents, mais aussi sociaux, ainsi qu'à la manière de le gérer et de le valoriser).



©ANA-CEN Ariège

Former

L'ANA-CEN Ariège a assuré des journées techniques et formations auprès d'un public de professionnels : élus, encadrants nature, professionnels de santé, personnels des services des routes et syndicats de rivière, guides conférenciers, accompagnateurs en moyenne montagne, gardiens de refuge, sur des thématiques variées (écologie montagnarde, patrimoine naturel, notions d'éducation à l'environnement, Tiques, Ambrosies et Plantes Exotiques Envahissantes, Trame Verte et Bleue, etc.).

Valoriser

L'ANA-CEN Ariège a enfin valorisé les richesses du patrimoine naturel d'Ariège, à travers des publications et supports pédagogiques variés.

- Trois Bulletins de liaison annuels « Natures d'Ariège Infos » informent les adhérent·es et partenaires des projets en cours et des nouvelles découvertes d'espèces dans le département.
- Le calendrier annuel des sorties « La calendrier de l'ANature » recensant toutes les animations proposées à nos adhérents et au grand public : sorties, découverte de sites, stands, inventaires participatif...
- Nous avons entamé en 2023 le début d'une série de nouvelles émissions radio « De la puce à l'oreille » avec le changement climatique comme fil conducteur qui se poursuivra durant les deux prochaines années. La première est consacrée à notre connexion au Vivant.



Vie de l'association et partenariat

De nombreuses animations avec des publics variés

En 2023, nous comptons 146 animations, sorties, chantiers Nature et tenues de stands dans toute l'Occitanie, soit plus de 6 000 personnes venues sur nos sites au cours de l'année (dont 4 000 à la Galerie Ephémère). Les activités proposées sont diverses, mais toutes participent à la valorisation de nos sites naturels et des enjeux de biodiversité.

Le CEN Occitanie participe également à des animations dans le cadre d'opérations nationales

- La Journée Mondiale des Zones Humides en février, avec un chantier participatif sur la zone du Lemboulas dans le Lot, et deux balades accompagnées aux Salines de Villeneuve et sur la Réserve Naturelle Nationale de l'Espagnol, dans l'Hérault.
- La Fête de la Nature en mai, avec deux balades accompagnées, dans la Haute-Garonne, sur l'Espace Naturel Sensible de Solamoure et une dans les gorges du Tarn en Lozère ; sept sorties aux Salines de Villeneuve et une à la Réserve de l'Estagnol ; une conférence sur les chiroptères suivie d'une sortie nocturne à Léguevin en Haute-Garonne dans le cadre de l'ABC de la commune.
- La Nuit de la Chauve-souris fin août, avec quatre conférences couplées d'une sortie nocturne ensuite : une à Tournefeuille en Haute-Garonne et une au Museum de Toulouse ; une autre à Bruniquel dans le Tarn et Garonne ; une à Montréal du Gers dans le Gers ; et une animation aux Salines de Villeneuve.
- Les Nuits des forêts, avec une balade accompagnée à la forêt du Passet dans le Tarn.

- Les Journées du patrimoine en septembre, avec une balade accompagnée sur l'Espace Naturel Sensible de Solamoure en Haute-Garonne et une sortie nature au château de Peyrepertuse, à Duilhac-sous-Peyrepertuse dans l'Aude.



Journées du Patrimoine sur l'ENS de Solamoure ©Iris Lang CEN Occitanie

Le CEN Occitanie contribue aussi aux opérations du réseau des Conservatoires

Les Salines de Villeneuve ont accueilli quatre sorties Nature dans le cadre de l'opération nationale Fréquence Grenouille. La réserve Naturelle Régionale des gorges du Gardon, dans le Gard, en a organisé une également.

De plus, le reste de l'année, nous avons organisé **9 chantiers** bénévoles, dont cinq aux Salines de Villeneuve et une à la Réserve de l'Estagnol, un dans le Tarn-et-Garonne, un dans le Gard, et un dernier dans le Lot. Ajoutés à cela, le CEN a participé à **2 chantiers participatifs** : le premier sur les papillons, dans le cadre de l'ABC Congénies (Gard) et le deuxième à la Ferme la Borie des Mares en Aveyron, dans le cadre du projet LIFE Biodiv' Paysanne.

Chantier Lot ©Magali Constant Carrefour des Sciences et des Arts



Nous sommes intervenus auprès des enfants, lors de deux stages « découvertes » sur le site des Salines de Villeneuve, en octobre, ainsi qu'une animation scolaire sur ce même site en mai.

Le CEN a également proposé **41 balades** accompagnées et sorties Nature au fil de l'année : trois sur les Espaces Naturels Sensibles de l'Aude, deux en Aveyron (ABiC Rodez et une en partenariat avec le Parc Naturel Régional de l'Aubrac), deux visites de la Réserve de l'Estagnol, dix aux Salines de Villeneuve, quatre dans le Gard dont une sur la botanique sur la commune de Congénies dans le Gard dans le cadre de leur ABC, deux en Lozère, une en Haute-Garonne, une dans les Hautes-Pyrénées, et enfin quatorze sur la Réserve des gorges du Gardon.



Balade sur les tourbières de Lajo en Lozère ©Anne Rémond CEN Occitanie



Balade sur les papillons dans le Gard ©Louis Ton CEN Occitanie

Le CEN a animé **14 conférences** : deux sur les espèces exotiques envahissantes au Zoo African Safari à Plaisance du Touch en Haute-Garonne et à Carcassonne dans l'Aude, deux sur les chauves-souris couplées d'une sortie nocturne ensuite à Carbonne et à Léguevin en Haute-Garonne, une sur les forêts à Cahors dans le Lot, une sur les haies et les bocages dans le Tarn, deux dans l'Hérault, deux à la Réserve Naturelles Régionale des gorges du Gardon et enfin deux dans le Gard sur les papillons (ABC Congénies) et une autre dans le cadre du dossier SUDO E Fleurs locales. En avril, le CEN a également organisé un

Webinaire sur cette même thématique.

Le Conservatoire d'espaces naturels a participé à **2 ateliers thématiques** dans le cadre des Rencontres territoires et biodiversité en décembre à Montpellier : une sur les Espèces Exotiques Envahissantes faune et une sur les zones humides.

Enfin, **18 stands** ont été animés en 2023, dont certains sur plusieurs jours : trois stands en Aveyron, deux dans le Gard, cinq dans l'Hérault, trois en Haute-Garonne, un dans le Lot, deux en Lozère, un dans les Hautes-Pyrénées, et enfin un dans le Tarn.



Stand au Festival photo de Mende en Lozère ©Anne Rémond CEN Occitanie



Stand à l'Université Paul Sabatier à Toulouse ©Loan Arguel CEN Occitanie

Stand au salon du Développement Durable à Rodez ©Mathilde Cassé CEN Occitanie



Animations - Cap sur les Salines... en chiffres

Le programme d'accueil du public « Cap sur les Salines » propose chaque année de nombreuses animations, sorties, chantiers à destination de publics variés. L'occasion de relayer plusieurs événements nationaux et internationaux (chantiers d'automne, Fréquence Grenouille, Nuit internationale de la chauve-souris, etc.). Ce programme permet la sensibilisation, l'accès à la connaissance mais aussi la participation active des adhérents et usagers à la gestion des sites.

Chiffres-clés 2023

- 663 personnes sensibilisées
- 6 « classes nature » auprès des scolaires de Vic-la-Gardiole et Villeneuve-lès-Maguelone
- 9 chantiers nature grâce à 92 bénévoles
- 11 journées pour la laro-mobile et 181 personnes sensibilisées

Sans oublier la 11ème édition de la Galerie éphémère dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones Humides avec :

- 4 600 promeneurs autour du hameau et sur le site
- 3 600 visiteurs de l'exposition artistique

Des Aires éducatives à Vic-la-Gardiole

Le CEN Occitanie, après avoir obtenu l'agrément de l'Education Nationale en début d'année scolaire 2023-2024, a lancé auprès de l'école élémentaire F. Malgoire deux aires éducatives à Vic-la-Gardiole. Les 60 élèves de CM1 et CM2 ont pu voter pour choisir leurs sites d'étude : une aire marine et une aire terrestre proches du site naturel protégé de l'étang de Vic. Alix PETRYKOWSKI accompagne les institutrices dans ce projet tout au long de l'année scolaire.

Partenaires techniques et financier : FDCEN, Fondation SNCF, LAFARGE Granulats, SAM, Mairie de Vic-la-Gardiole, OFB.

Aire Terrestre Educative ©CEN Occitanie



Pour finir, cerise sur le gâteau : un retour d'animation d'Anne Rémond, de l'antenne Lozère, à l'occasion de la Fête de la Nature, et coanimé avec l'association Paléontologique des Hauts Plateaux du Languedoc

« C'est par l'observation des micaschistes des Cévennes qui constituent le socle de toutes roches sédimentaires du Causse que nous avons débuté notre randonnée. Ces micaschistes racontent l'histoire de la chaîne de montagne hercynienne, il y a 350 millions d'années. Nous avons ensuite observé les différentes strates de roches sédimentaires sur ce socle. L'observation des roches et des fossiles qu'elles contiennent, permet de démontrer que les premiers sédiments qui se sont déposés ici il y a 200 millions d'années, sont des sédiments marins. Ces dépôts de sédiments marins successifs forment la couverture sédimentaire qui constitue ici le Causse de Sauveterre. Les différents étages géologiques constituant cette couverture sédimentaire, au début de la période Jurassique, n'ont (presque) plus de secrets : Hettangien, Sinémurien (ici riche en fossiles d'animaux marins), Pliensbachien, Toarcien (formant ici comme sur les rebords des Causses, les fameuses « terres bleues » riches en ammonites pyriteuses) et l'étage Aalénien constitué de roches calcaires plus dures formant la corniche du Causse de Sauveterre. C'est en fait 30 millions d'années de dépôts sédimentaires marins et littoraux que nous avons traversé !

En parcourant les pelouses marnicoles, nous avons pu observer différentes Orchidées et des espèces originales telles que l'Ophioglosse commune ou encore l'Aristolochie pistoloche. Après un pique-nique apprécié à l'ombre de peupliers, nous sommes arrivés à une petite tourbière alcaline et avons pris le temps de parler des zones humides, de leurs richesses et particularités.

Ensuite, nous sommes partis à la découverte du « volcan » de Lonjagnes, témoin de la remontée de magma depuis le manteau terrestre à 30 km de profondeur. Ici la lave est solidifiée sous la forme d'une bande de roche basaltique de quelques mètres de large et d'une centaine de mètres de long. Ce Dyke, particulièrement typique et plutôt rare sur les Causses, s'est formé très récemment, il y a environ 7 millions d'années...

Une journée passionnante à l'honneur de la nature. »

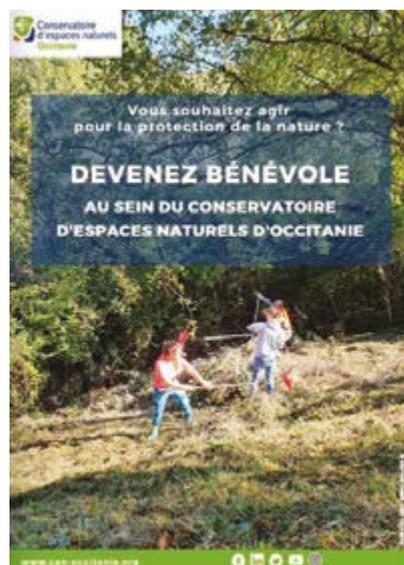
La vie associative du CEN Occitanie : un lien avec les adhérents et les bénévoles

Un effort considérable a été mené, ces dernières années, pour communiquer et **garder le lien avec les adhérents, fidèles comme nouveaux venus** : envoi mensuel d'un agenda Nature avec l'ensemble des animations et envoi d'une lettre de nouvelles chaque fin de mois ; sorties et chantiers bénévoles sur toute la région ; constitution d'un réseau de bénévoles ; communication grandissante de nos activités de vie associative sur nos réseaux sociaux mais aussi auprès des collectivités publiques et associations partenaires. Les animations et chantiers bénévoles sont maintenant présents sur le site Internet du CEN Occitanie, dans la rubrique « Nos rendez-vous Nature ». Les actualités sont également régulièrement inscrites sur le site Internet, dans la rubrique « Nos actualités ».

En 2023, la **Charte du Conservateur et Conservatrice bénévole** a été rédigée avec la volonté de la décliner en 2024 auprès de nos Conservateurs existants, mais aussi pour les nouveaux adhérents désireux de s'investir.

Outre le travail du Conseil d'administration et du Conseil scientifique, **le CEN bénéficie d'un large réseau de bénévoles, actifs et de plus en plus nombreux**. Ces derniers s'investissent lors d'opérations de grande envergure, comme la Galerie Ephémère en février, les prospections de la tortue Caouanne en été et le radiopistage du Desman des Pyrénées à l'automne, mais également lors des chantiers Nature et d'automne pour entretenir nos sites, les inventaires ponctuels pour accompagner nos salariés du CEN, le comptage d'espèces, les réunions thématiques, l'aide sur nos stands... Fin 2023, nous comptons également trois Conservateurs bénévoles dans l'Hérault, le Tarn et le Lot.

En 2023, un livret du bénévolat a été également validé, regroupant ainsi toutes les possibilités de s'investir au CEN Occitanie. Vous pouvez le consulter sur le site internet du CEN Occitanie, rubrique « Nous rejoindre » et sur le lien suivant (ou scannez le QR code) : <https://www.calameo.com/read/007578886062a77e06675>



Cet engagement citoyen ne cesse d'augmenter et joue un rôle considérable pour le CEN. **Ainsi, pour l'année 2023, le bénévolat est estimé à 6 500 heures, soit plus de 800 jours de travail.**

Le CEN continue ses activités avec ses deux groupes territoriaux et ses deux groupes thématiques.

Les Amis des Salines ●●●

Nous comptons 80 adhérents à ce groupe en 2023, basé sur notre site des Salines de Villeneuve. Les adhérents reçoivent les lettres d'informations du site, les invitant sur les animations et les chantiers bénévoles. Ils sont également conviés à la Galerie Ephémère. Ce groupe est très actif de part les nombreuses animations et les nombreux chantiers qu'il propose à ses membres.

Les Bénévoles de Lozère ●●●

45 personnes sont adhérentes de ce groupe territorial en 2023. Au programme : envoi du programme d'animations et des activités sur le département, ainsi qu'une Lettre de nouvelles en milieu d'année. Ce groupe historique de l'ancien CEN Lozère met en oeuvre de nombreuses animations et chantiers sur le département tout au long de l'année !

Le Groupe Chiroptères de Midi-Pyrénées (GCMP) ●●●

Les bénévoles du Groupe Chiroptères de Midi-Pyrénées sont très présents et réalisent de nombreuses actions sur l'année. Nous trouvons un référent par départements à l'ouest de la région Occitanie qui coordonnent les activités du groupe en local. Ainsi les bénévoles sont un appui aux actions de connaissance menées par le CEN (comptage, capture, radiotracking...). Ils sont également un relais pour former et sensibiliser les acteurs. Enfin les bénévoles habilités participent à l'action SOS chauve-souris, particulièrement en période estivale.

En 2023, on comptabilise plus de 350 heures de bénévolat en faveur des chiroptères, soit 50 jours.

Zoom sur les actions du GCMP en 2023...

Le 23 mars 2024 s'est tenu la réunion annuelle du GCMP afin de dresser le bilan des actions bénévoles menées en 2023. Et les bénévoles ont été bien actifs cette année.

Tout d'abord, parfois en appui de missions portées par des salariés du CEN Occitanie, de l'ANA CEN-Ariège, ou d'autres partenaires, la principale mission du groupe a été assurée, à savoir le suivi des gîtes à chauve-souris. Dans le Lot, qui constitue un des secteurs les plus denses en gîtes connus du fait de son important réseau karstique, plus de 25 cavités ont été visitées au cours de l'hiver 2023, pour un total de 6102 individus recensés et plus de 500 heures

de suivi ! Tous les départements de l'ancienne région Midi-Pyrénées ont fait l'objet de comptages similaires aux différentes saisons de l'année selon les enjeux.

De plus, les référents départementaux du GCMP ont été mis à contribution pour effectuer une synthèse des données de gîtes pour la période 2010-2020. A cette occasion, un important nettoyage de la base de données a été menée et demeure toujours en cours. Cette synthèse doit alimenter un travail plus large mené à l'échelle nationale par la SFPEM.

Deux week-ends bénévoles ont également été organisés en cours d'année. Ces week-ends consistent en des prospections tous azimuts sur un secteur géographique donné, généralement des zones en déficit de données. Des recherches de gîtes, consécutives à un minimum d'animation locale (courrier aux communes concernées, affichage, etc.), des opérations de captures et des inventaires acoustiques sont ainsi menés, le tout dans une ambiance décontractée et formatrice. Cette année, un premier week-end a ainsi été mené dans le Volvestre (31), un second dans le Ségala et dans la vallée du Viaur (12). Ils ont permis de produire des données et surtout de découvrir une vingtaine de nouvelles colonies, notamment dans des bâtiments, dont une abritant plus d'une soixantaine de Petit Rhinolophe en mise-bas.

Enfin, des sessions de formation acoustique ont été organisées en Ariège par des salariés de l'ANA-CEN Ariège, et de nombreux SOS (problématiques de cohabitation, conseils d'aménagement, individus en détresse, etc.) ont été traités en routine par les membres du groupe que nous remercions pour leur implication.

Weekend en Aveyron : capture et prospection
©Emile Poncet et Aloïs Rouillère CEN Occitanie



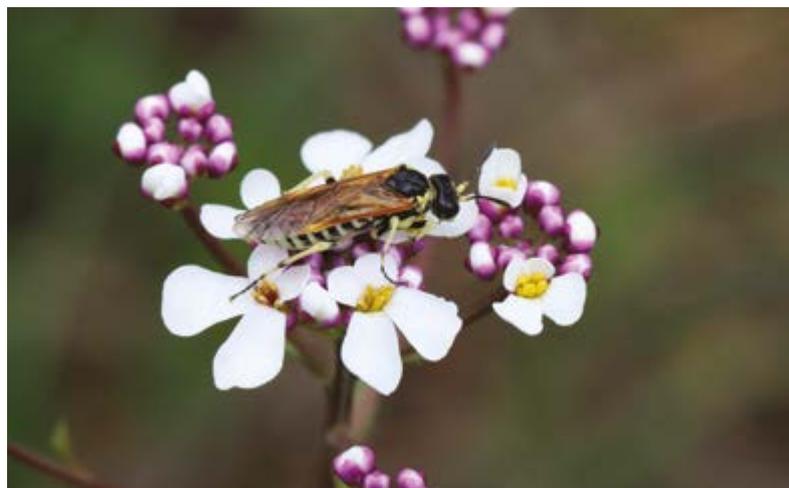
Le Groupe Invertébrés de Midi-Pyrénées (GIMP) ●●●

Le groupe existe depuis 2007 et rassemble autant d'experts entomologistes que de débutants curieux.

Fin 2023, 106 personnes adhérentes à l'association sont intéressées par les activités du GIMP. Au moins 100 autres personnes de plus reçoivent toujours les informations du groupe à travers une liste de diffusion.

Le GIMP a organisé cinq soirées en 2023, avec des présentations sur différentes familles d'invertébrés (Anomaloniinae, Cigales, Orthoptères, Symphytes...) incluant parfois des ateliers de détermination. Ces soirées réunissent en moyenne une quinzaine de personnes en présentiel et une dizaine de personnes en visioconférence.

Afin d'améliorer les connaissances sur des groupes peu prospectés, certains outils ont également été créés comme des fiches espèces. Celles-ci donnent plusieurs informations importantes sur une espèce en particulier : critères de détermination, phénologie, écologie, comment la rechercher sur le terrain... En 2023, sur l'impulsion d'Henri Savina, une fiche a été conçue spécialement pour *Elinora maculipes*, symphyte très rare dans la région Occitanie, déterminant ZNIEFF, et vivant dans les pelouses calcaires xérophiles à Ibéris amer (*Iberis amara*).



Femelle *Elinora maculipes* ©Henri Savina

Pour aller plus loin, téléchargez et visionnez la fiche enquête sur *Elinora maculipes* : https://www.cen-occitanie.org/wp-content/uploads/2024/03/Fiche-synthetique-Elinora-maculipes_avril-2023.pdf



Deux sorties terrain ont également été organisées. La première sortie s'est déroulée au col de Marmare en Ariège et ciblait principalement les Symphytes. La deuxième sortie a eu lieu à l'est du Tarn-et-Garonne, en partenariat avec la SSNTG, et concernait deux papillons très localisés, la Bacchante (*Lopinga achine*) et le Miroir (*Heteropterus morpheus*). Malgré le faible nombre de participants à chaque sortie (4/5 environ), elles ont permis de faire de belles découvertes et de créer des moments d'échanges intéressants.

Un partenariat établi depuis quelques années avec EDF Hydro Sud-Ouest

Le CEN Occitanie travaille depuis une dizaine d'années avec EDF Hydro Sud-Ouest afin de concilier activité humaine et biodiversité, puisque les différents aménagements d'EDF permettent de produire l'électricité nécessaire aux besoins de la région Occitanie.

Le CEN Occitanie intervient dans l'apport de connaissances sur les espèces et les habitats prioritaires qui sont importants de préserver. Il permet de mettre en œuvre des actions de préservation pour des espèces protégées que sont le Desman des Pyrénées ou le Cuivré de la bistorte notamment. Plusieurs actions ont ainsi vu le jour depuis ces quelques années de partenariat. C'est donc par un travail commun qu'une websérie sur le partenariat a été mise en place par le CEN Occitanie et EDF Hydro Sud-Ouest ainsi que sur les actions phares de ce dernier.

A retrouver sur la chaîne Youtube du CEN Occitanie.



La formation chez le CEN Occitanie

Le 1er février 2023, le CEN Occitanie a créé un poste de Responsable Formation à mi-temps, occupé par Catherine Hervé. L'objectif de ce poste est double :

- Développer, coordonner, suivre et faire le bilan des formations dispensées par le CEN Occitanie pour des partenaires extérieurs (établissements d'enseignements, collectivités, entreprises, etc.).
- Coordonner et suivre les formations réalisées en interne, c'est-à-dire des formations données par des salariés à d'autres salariés du CEN Occitanie.

Afin de dispenser des formations pour des partenaires extérieurs, le CEN Occitanie est devenu officiellement **Organisme de Formation le 14 mars 2023 (Organisme de formation n°76341212734)** avec la signature des premières conventions pour la formation « Amélioration de la prise en compte du Desman des Pyrénées dans les procédures environnementales ».

Le Conservatoire a également obtenu la **certification QUALIOPi le 11 octobre 2023 sous le numéro FRCM23153**.

Pour rappel, la certification Qualiopi est obligatoire depuis 2022 pour obtenir des fonds publics de la formation professionnelle ou des fonds mutualisés. Outre l'aspect purement financier, la certification Qualiopi atteste de la qualité des processus et du fonctionnement de l'organisme de formation. Elle garantit l'amélioration de la qualité des actions du CEN Occitanie et s'inscrit dans une démarche permanente et systématique. Elle est attribuée pour 3 ans avec un audit de surveillance à mi-parcours.

En 2023, le CEN Occitanie a dispensé plusieurs formations en interne :

- Utilisation engins thermiques et sécurité : 1 jour – 2 salariés formés ;
- Détermination Rhopalocères – méthode Genitalia : 1 jour – 5 salariés formés ;
- Méthodologie Flore-Habitats : 1 jour – 10 salariés formés ;
- Reconnaissance Flore Zones Humides pour PDG multisites : 1 jour – 17 salariés formés

Ainsi que des formations en externe pour des partenaires divers et variés :

- Etablissements d'enseignements – 73 jours

Les partenariats engagés se sont poursuivis avec les lycées du Montat (46), Lycée Agricole de Gignac (34), Cours Diderot Campus Montpellier (34), Lycée Charlemagne (11), Lycée St Chély d'Apcher (48), Institut Supagro (Montpellier et Florac - 34), PoleSup Nature (34), Université de Montpellier (34), Ecole d'Ingénieurs de Purpan (31), ENSAT Toulouse (31), Université Paul Sabatier Toulouse (31).

De nouveaux partenaires se sont également créés cette année 2023 avec le CFFPPA Hérault (centre de Pézenas – 34), l'Institut Camille Miret (46), l'Université de Nîmes (30), l'Université d'Albi (81) et le Lycée de la Mer de Sète (34).

Collectivités/entreprises : 15 jours

- Amélioration de la prise en compte du Desman des Pyrénées dans les procédures environnementales » - Public : Bureaux d'Etudes ;
- « Gestion différenciée espaces verts » - Public : Agents du SICOVAL ;
- « Biodiversité forestière » Public : ONF65, CRPF, FSC ;
- « Séquence ERC » - Public : Agents OFB ;
- « Tourbières et Zones Humides » - VALECO ;
- « Conservations prairies » _ Public : Agriculteurs - Chambre d'Agriculture 66 ;
- Actions formation dans les projets PRAC (agents OFB), FLEURS LOCALES (agents et élus CD34).

En 2024, le CEN Occitanie souhaite mettre en œuvre un large programme de formations internes, dans le cadre du Plan de Développement des Compétences. Un catalogue de formations « sur mesure » sera également érigé, à

destination d'un public externe.

Enfin, un projet de Certification Biodiversité en partenariat avec l'Ecole d'Ingénieurs de Purpan devrait voir le jour.

Contribution au réseau des CEN

Le CEN Occitanie est membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et participe activement à la vie du réseau.

Le Congrès des Conservatoires d'espaces naturels en Nouvelle-Aquitaine (La Rochelle) avait pour thématique « Agriculture et Biodiversité » et a accueilli une quarantaine de salariés du CEN Occitanie ainsi que quelques administrateurs. Le CEN Occitanie a activement participé aux divers ateliers et conférences, de part le projet LIFE Biodiv'Paysanne, qui collait parfaitement à la thématique.

Conseils d'Administration et Assemblée Générale

Le CEN Occitanie a participé aux Conseils d'Administration de la Fédération ainsi qu'à l'Assemblée Générale. Il est également représenté aux instances de l'ANA-CEN Ariège.

Groupes de travail thématiques

Comme chaque année, les salarié.es du CEN Occitanie animent et/ou participent à plusieurs groupes de travail créés dans le réseau des Conservatoires sur différentes thématiques : géomatique, foncier, communication, EEDD, agriculture, mesures compensatoires, finances et RH, ainsi qu'à la Conférence des directeurs.

Ces groupes de travail permettent d'enrichir les discussions et d'aboutir à des outils utilisables par l'ensemble du réseau. Dans la thématique « Communication » par exemple, des groupes de travail ont été réalisés sur le film pédagogique, la tenue et le matériel pour les stands ou encore la réalisation des cahiers d'activités à destination des plus jeunes. Ce dernier point a suscité la réalisation d'un nouveau cahier d'activités nature sur le thème des animaux.



Participation à des salons nationaux

La FCEN participe régulièrement à des salons nationaux tels que la Salon International de l'Agriculture, le Sommet de l'Elevage, les Assises Nationales de la Biodiversité, le

Salon des Maires, le Salon des Maires Ruraux, etc. En 2023, le CEN Occitanie a profité de cette présence pour participer notamment au Salon des Maires lors duquel M. Arnaud MARTIN, président du CEN Occitanie a participé.

Tableau de bord 2023 & 2024

Les principaux éléments techniques et financiers de chaque CEN sont actualisés chaque année au sein d'un tableau de bord, lequel est publié tous les ans par la Fédération au travers d'une plaquette. Celui-ci s'accompagne également d'une actualisation nationale de la cartographie des sites gérés par les Conservatoires d'espaces naturels.

Retrouvez ce document en ligne sur le site www.reseau-cen.org.

Participation aux réseaux thématiques & gestionnaires

En 2023, Le CEN Occitanie a contribué activement aux réseaux de gestionnaires et aux réflexions sur des thématiques à enjeux, en particulier d'OC'nat, l'ARB, RNF, Rivages de France, le Réseau des gardes du littoral, Ramsar France, les Pôle-relais zones humides et a poursuivi l'animation en Occitanie du Pôle-relais lagunes méditerranéennes et du CATZH Lozère.

Participation aux instances institutionnelles

En raison de son agrément régional au titre de la protection de la nature et de l'environnement et de sa reconnaissance de plus en plus forte en tant qu'acteur régional de la conservation, le CEN Occitanie est de plus en plus sollicité pour participer au travail de différentes commissions institutionnelles, de concertation ou d'expertises afin d'améliorer la prise en compte de l'environnement dans les décisions d'aménagement et de gestion des territoires. La représentation du CEN Occitanie, non exhaustive, est la suivante :

- Conseil Économique Social et Environnemental Régional (CESER)
- Comité Régional Agri-Environnement et Climatique (CRAEC)
- Comité Régional Biodiversité (CRB)
- Commission Régionale Forêt Bois (CRFB)
- Comités de pilotage du Programme régional Forêt Bois (PRFB) et du
- Programme régional d'agriculture durable (PRAD)
- Comité maritime de façade méditerranéenne (CMF Méd.) et Assemblée du Parlement de la Mer
- Conseil d'administration de la SAFER Occitanie et Comités techniques départementaux du Gard, de la Haute-Garonne, du Gers, du Lot, du Tarn, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales
- Conseil d'administration de l'ARB Occitanie
- Commission départementale d'aménagement foncier (CDAF 66, 34 et 31)
- Commission départementale de protection des

espaces naturels agricoles et forestiers (CDPENAF) de l'Hérault, de la Haute-Garonne, de l'Ariège, Lozère ; expert dans l'Aude

- Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS) de l'Hérault
- Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS) formation Nature dans l'Hérault
- Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST) de Haute-Garonne
- Comités Départementaux Espaces Sites et Itinéraires de l'Hérault, du Gard et du Tarn (CDESI 81, 34 & 30)
- Commission géographique du bassin Gard-Côtiers Ouest
- Conseil d'administration du Parc national des Cévennes
- Comités de pilotage de sites Natura 2000 et Comités consultatifs de Réserves Naturelles dans les différents départements
- Commission Locale de l'Eau des SAGE Basse Vallée de l'Aude, Bassin de Thau, Bassin du Fleuve Hérault, Lez-Mosson-Etangs Palavasiens, Dordogne, Lot amont
- Par ailleurs, des administrateurs siègent intuitu personae dans des conseils scientifiques. Également des salariés :
- CSRPN Occitanie : Frédéric BLANC et Daniel MARC
- Conseil scientifique de la RN géologique du Lot
- Conseil scientifique des réserves catalanes
- Conseil scientifique du Bien Unesco Causses & Cévennes
- Conseil scientifique du Parc des Cévennes
- Conseils scientifiques des Parcs naturels régionaux (PNR) de la Narbonnaise en Méditerranée, du Haut-Languedoc et des Pyrénées Catalanes,
- Conseil scientifique de l'ONF-Méditerranée.

Présentation du LIFE Biodiv'Paysanne au Congrès des CEN 2023 ©Franck Gaulard CEN Occitanie



le temps de publier davantage cette année 2023.

Fin 2023, l'activité et la visibilité sur le web est la suivante :

- Enfin, sur Youtube, de nombreuses vidéos ont été réalisées en interne (Radiopistage Desman des Pyrénées, Inventaire chauves-souris dans le Volvestre) et en externe (websérie des métiers du CEN réalisée par Cosciences, partenariat avec EDF Hydro Sud-Ouest, etc.).

2023	Facebook	Instagram	LinkedIn	X
Abonnés	8 081	3 047	4 657	1 765
Nombre d'abonnés gagnés	502	1 318	1 687	293
Nombre de publications	304	269	73	200
J'aime	7 121	21 728	2 115	1 451
Commentaires	265	171	22	65
Partages	1 142	1 250	373	427
Impressions*	321 449	476 801	105 055	77 600

*Les impressions sont le nombre de fois qu'une publication est apparue à l'écran.

Panneaux

Les premiers panneaux d'entrée de site sur des sites gérés par le CEN Occitanie ont été posés. Ces panneaux contribuent au souhait de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels de mettre en place des éléments communs de signalétique qui permettent l'identification des sites « CEN » sur tout le territoire national. Ils permettent la valorisation des sites gérés par le CEN Occitanie en tant que maillons du réseau national des sites gérés par les CEN. L'objectif à moyen terme est d'équiper tous les sites que le Conservatoire a en gestion et qui accueillent ponctuellement ou régulièrement du public.

Par ailleurs plusieurs travaux sur des panneaux thématiques ont été achevés. Ainsi les équipes ont pour équiper les Pelouses sèches de Pisseby dans le Lot, nos sites en gestion au Mas de Londres (Hérault), le Janicot en Lozère ou encore sur notre site du Bois du Peillou à proximité de Saint-Jean-de-Cornies (34).



Panneau sur les Pelouses sèches de Pisseby dans le Lot ©Erwan Glémarec CEN Occitanie
Panneau Bois du Peillou dans l'Hérault ©CEN Occitanie



Un rapport d'activités complet

Grâce à un important travail de collecte et de synthétisation, le CEN Occitanie a pu en 2023 bénéficier d'un rapport d'activités 2022 qui a été diffusé sur le web, les réseaux sociaux, auprès de nos partenaires et envoyé par voie postale à chacun de nos adhérents.

Des participations à de nombreux événements sur l'ensemble de la Région

L'équipe du CEN Occitanie participe à de nombreux événements sur l'ensemble de la Région. Ces événements sont sollicités pour la plupart par des partenaires comme des collectivités, des organismes de formation ou autre. En titre d'exemple, en 2023, le CEN Occitanie a participé au salon Ad Natura à Montpellier (34), au Festival Photo de Mende (48), au Festival de l'eau à Capvern-les-Bains (65), au Salon du Développement Durable à Rodez (12), au City Challenge Nature organisé par le Muséum à Toulouse (31) et a contribué à participer au Salon des Maires.

Focus sur la Galerie Ephémère 2023

Le festival Art & Nature organisé chaque année dans l'Hérault à l'occasion de la Journée Mondiale des Zones Humides a reçu la visite de 4 600 personnes. Une douzaine d'artistes plasticiens ont investi les pièces de l'ancien bâtiment des Sauniers. Tous ces artistes ont été sélectionnés sur la base de leur jeunesse artistique avec la volonté de les faire découvrir au public. Des performances de musique ont également complété la programmation, ainsi que des animations d'éducation à l'environnement allant de la balade artistique à la brouette végétale des 5 sens, en passant par le stand sur le changement climatique sur le littoral. C'est l'ensemble du Site Naturel protégé des Salines de Villeneuve et les enjeux de préservation locaux qui sont ainsi valorisés par cet événement unique.

Travail collectif porté par le CEN Occitanie, en partenariat avec la métropole de Montpellier, la commune de Villeneuve-lès-Maguelone et le Conservatoire du Littoral. La programmation artistique est assurée par Inkartad et la programmation EEED par le CPIE Bassin de Thau. La 11^è édition a bénéficié du soutien financier de la Métropole de Montpellier (Environnement et Culture), de la région Occitanie, du Département de l'Hérault et de l'OFB.

Galerie Ephémère 2023 ©Mathilde Cassé CEN Occitanie



GE 2023 - Ci-dessus : formation des bénévoles et animation pendant la journée
©Mathilde Cassé CEN Occitanie

Une websérie inédite avec Cosciences : Clap'Nature

L'année 2023 a été marquée par le travail ambitieux mené de concert par le CEN Occitanie et Cosciences : le projet Clap'Nature. Cette web série de 9 épisodes met en lumière des actions concrètes et collectives menées dans les territoires, pour répondre aux enjeux environnementaux de l'Occitanie. Chaque épisode traite d'une thématique précise, de la compensation écologique au partage des usages, en passant par les adaptations botaniques ou encore l'étude et la préservation du Desman. Sur chaque thème, un agent différent du CEN Occitanie, souvent accompagné d'un partenaire, éclaire l'auditeur de son expertise et d'exemples de terrain. Ces vidéos à destination d'un public averti, adulte, intéressé par les questions d'écologie, ont été largement diffusées (web et réseaux sociaux) et vont continuer de l'être. Ce projet a bénéficié du soutien de la Région Occitanie.

Les espèces et projets sous les projecteurs se répartissent comme suit :

- L'agroécologie à l'honneur, suivie de près par le Desman, les Larolimicoles et les chiroptères.
- Les forêts et les Zones Humides (avec la Galerie éphémère) sont les milieux les plus remarquables.
- Une très forte visibilité du programme de Sensibilisation.
- Enfin, les Espèces exotiques envahissantes et les Mesures compensatoires sont souvent remarquables.

Rendez-vous sur la chaîne Youtube du CEN Occitanie pour visionner les différents épisodes !



Partenaires (non exhaustif)

De nombreux partenaires soutiennent sur le plan technique et financier des actions conduites par le CEN Occitanie et nous les remercions chaleureusement :

Institutions

Europe (Life, Sudoe, Feder, Feader, Leader), Etat (Dreal, Draaf, DDTs, MTECT, MinArm, Culture), Région Occitanie, Région Nouvelle Aquitaine, Départements de l'Aude, du Gard, du Gers, de la Haute-Garonne, de l'Hérault, de la Lozère, du Lot, des Pyrénées-Orientales, des Hautes-Pyrénées et du Tarn.

Métropoles, Communautés d'agglomération et de communes

Montpellier Méditerranée Métropole, Perpignan Méditerranée Métropole, Nîmes Métropole, Toulouse Métropole. Albigeois, Astarac Arros en Gascogne, Aure-Louron, Carcassonne Agglo, Causses Aigoual Cévennes, Cévennes Mont Lozère, Conques Marcillac, Gard Rhodanien, Grand Avignon, Grand Narbonne, Grand Pic-Saint-Loup, Hautes Terres de l'Aubrac, La Domitienne, Lézignan Corbières Minervois, Lodévois Larzac, Pays de l'Or, Pays de Lunel, Pays Viganais, Pyrénées audoises, Pyrénées Haut-Garonnaises, Rodez Agglo, Saint Flour, Sète Agglopôle Méditerranée, Sidobre Vals et Plateaux, Sor et Agout, Vallée de l'Hérault, Vallées des Gaves, Volvestre.

Communes

Albi, Alzon-en-Cévennes, Anglès, Arbas, Argences en Aubrac, Auch, Aulon, Bach, Bagnères-de-Luchon, Baillargues, Banyuls-sur-Mer, Barbaira, Barran, Belfort de Quercy, Belfort-sur-Rebenty, Belvis, Bessan, Bouzigues, Brassac, Brissac, Camplong d'Aude, Canet, Capendu, Capvern, Carennac, Cassuejous, Castelsarrasin, Caucalières, Caveirac, Caylus, Cazes- Mondenard, Cieurac, Comiac, Comigne, Condom, Congénies, Coueilles, Counozouls, Cournonsec, Cournonterral, Cubières-sur-Cinoble, Curières, Dourgnes, Duilhac-sous-Peyrepertuse, Dun, Dunes, Durenque, Espérousses, Fabrègues, Fleurance, Fontanes, Fontrieu, Gagnac-sur-Garonne, Gasques, Lajo, Ger, Gigean, Gignac, Gijounet, Gorges du Tarn Causses, Goyrans, Grabels, Grenade, Grisolles, Isle Jourdain, Ispagnac, Jamblusse, La Capelle-Masmolène, La Cavalerie, La Fajolle, La Loublière, L'Isle-de-Noé, Léguevin, Labastide- Saint-Pierre, Lacrouzette, Laguiole, Lahitte, Lamasquère, Larrazet, La-Tour-du-Crieu, Lavérune, Le Grau-du-Roi, Lectoure, Les Laubies, Montrozier, Lespignan, Lourdes, Loze, Manciet, Mas-de-Londres, Mazamet, Mazuby, Millau, Mirande, Mondoumerc, Montégut, Montastruc, Montbartier, Montbazin, Montlaur, Montpellier, Montpeyroux, Montpezat-de-Quercy, Montréal-du-Gers, Mornas, Murviel-lès-Montpellier, Naucelle, Nissan-lez-Enserune, Notre Dame-de-Londres, Paulinet, Penne, Peyrestortes, Pinsac, Piquecos, Pont-de-Montvert-Sud-Mont-Lozère, Port-Barcarès, Poueyferré, Pouzols, Pradelles-en-Val, Quins, Reilhaguet, Rivesaltes, Rodez, Roquefeuil, Sènièrgues, Sérignan, Sagnousse, Saint Sauveur de Ginrestoux, Saint-Antonin-Noble-Val, Saint-Chély-d'Aubrac, Saint-Clar, Sainte Colombe-sur-Guette, Sainte-Livrade, Saint-Paul-et-Valmalle, Saint-Paul-Flaugnac, Sanilhac-Sagriès, Sommières, Sournia, St Etienne-des-Sorts, St Guilhem-le-Désert, St-Jean-de-Védas, St-Paul-de-Fenouillet, Talairan, Thuir, Toulouse, Tuchan, Valergues, Valliguières, Varen, Vaylats, Vendres, Villeneuve-lès-Maguelone, Villeneuve-les-Béziers.

Syndicats Mixtes

Bassin de Thau, Bassin de l'Or, Bassin du Lez, Bassin du Grand Hers, Bassin de la Têt, Aude Centre, Cahors Sud, Canigou, Camargue gardoise, Delta de l'Aude, Massif et Gorges du Gardon, Pays Cœur d'Hérault, Sivu Pibeste-Aoulhet, RIVAGE, Salagou, Sivom Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac, Terres d'Oc, Lot Dourdou, Tarn amont, Voies vertes du Lot, SYGRAL gestion des rivières Astarac-Lomagne, Epage du Viaur ; PNR Aubrac, PNR Causses du Quercy, PNR Comminges Barousse Pyrénées, PNR Grands Causses, PNR du Haut-Languedoc, PNR de la Narbonnaise en Méditerranée, PNR des Pyrénées catalanes, PNR Corbières-Fenouillèdes.

Etablissements publics et assimilés

Agences de l'Eau Adour-Garonne, Loire Bretagne et Rhône Méditerranée Corse, ANRT, APIJ, Agence régionale pour la biodiversité, CBN Pyrénées et Midi-Pyrénées, CBN Méditerranée, Conservatoire du littoral, CEFE-CNRS, CNMN Archives de France Espeyran, Entente interdépartementale des Causses et Cévennes, IGN, INP-ENSAT Toulouse, EI PURPAN, INRAE, IRSTEA, Ministère de la Défense, Muséum National d'Histoire Naturelle, Office français de la biodiversité, Office national des forêts, CNPF, Office de l'environnement de la Corse, Parc National des Cévennes, Parc National des Pyrénées, SAFER Occitanie, Institut Agro Montpellier et Florac, Université de Montpellier, Université de Perpignan, Université de Toulouse, OSU-OREME, Causses et Cévennes UNESCO, le CGET, Legta François Rabelais, EPLEFPA 48, SPL Sillages, SPL L'Or Aménagement, SPLA Les Portes du Tarn.

Fondations et mécènes

Fonds de dotation des Conservatoires d'espaces naturels, La Tour du Valat, Fondation de France, Fondation du Patrimoine, Fondation Banque populaire.

Associations

ADASEA du Gers et ADASEA d'Oc, ADENA, Afac Agroforesteries, ALEPE, Amis des marais du Vigueirat, ASFRA, Ass. Spéléo. de Nîmes, Aude Nature, Fédération Aude Claire, Caracol, ANA - CEN Ariège, Caminarem, CEN Nouvelle-Aquitaine, CEN Corse, CEN PACA, CIVAM L-R du Gard, COGard, CPIE de Bigorre Pyrénées, CPIE Quercy-Garonne, CPIE Pays Gersois, CPIE des Causses Méridionaux, CPIE du bassin de Thau, CPIE du Gard, REEL-CPIE Lozère, Ecologistes de l'Euzière, Fab'Lim, FCEN, Fédérations départementales et régionale des chasseurs, Fédération des réserves naturelles catalanes, Fédération Régionale de Spéléologie, FNE Occitanie méditerranée, FR CIVAM, Forêt méditerranéenne, GCLR, GISOM, GRAINE Occitanie, GOR, La Frenette, La Salsepareille, Les Amis de Solan, LPO Mission Rapaces, LPO Occitanie, LPO Pyrénées Vivantes, Montpellier 2028, Nature en Occitanie, OC'nat, Opie, Opie MP, PEP'S, SFPEM, TelaBotanica, Terres de Liens L-R & MP, Société Tarnaise des Sciences Naturelles, Société des Sciences Naturelles du Tarn et Garonne, URCPiE Occitanie.

Organismes socio-professionnels et privés

Chambres consulaires d'agriculture, Aéroport de Béziers-Agde, Agromousquetaires, ASA de Lespignan, Banque des Territoires CDC, Biocensys, Biotope, Caisse d'épargne, Compagnie Nationale du Rhône, Cours Diderot, EDF, Enedis, Fédération des IGP Hérault, Groupe ACCOR, Groupe Pierre Fabre, Hallstar France Oleos, IMERYS, IMMOCAP, Laboratoire Clarins, Lafarge, La Provençale, Lidl, MILAN Editions, Nestlé Waters Source Perrier, Pôle Sup, Syndicat AOC Languedoc, Syndicat forestier de Counozouls, Sylva Environnement, SHEMA, SARL EXEN, SARL NATECO, SAS Le Sapin Rouge, TEREGA, Zoo African Safari, Les vigneron engagés dans Biodiv&Eau ; Aménageurs privés : Accimmo Pierre, Aéroport Montpellier Méditerranée, BRL, Calcaires du Biterrois, Cap Solar, COLAS Midi-Méditerranée, Energies du Sud, Eolmed, Eoliennes du Golfe du Lion, Eole St Jean Lachalm, GGL, GSM, Goodman, Hectare, Oc'Via, Oc'Via maintenance, Petit Vedelin, Raz Energie 3, RTE, SNCF Réseau, SNCF Gares&Connexions, STPC Colas Brissac, VALOREM, VALECO, SAS Vails, Sicoval, Tisséo, Vinci autoroutes Sud de la France, Urbasolar.

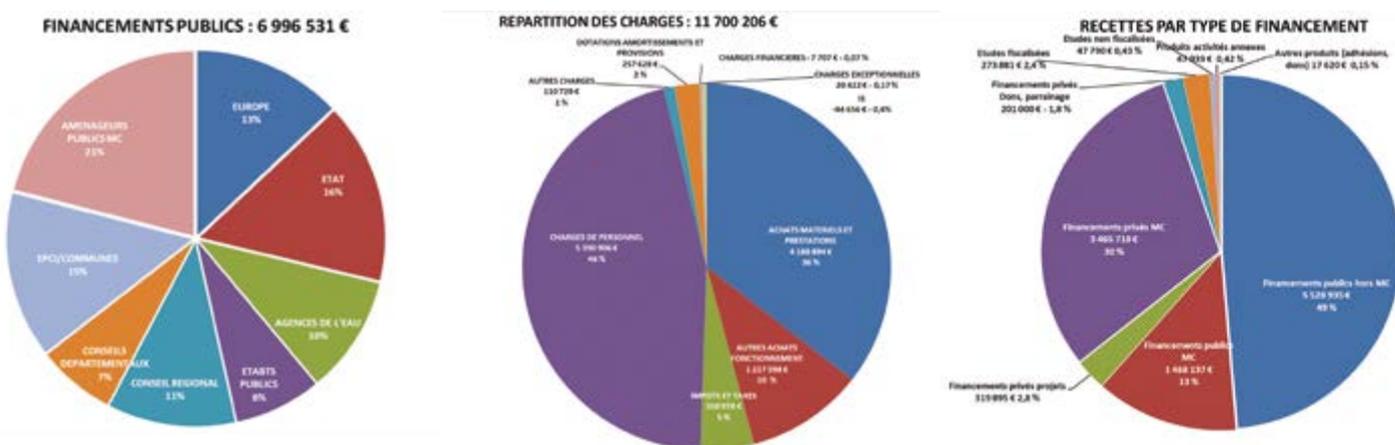
Merci aux propriétaires qui nous ont accordé leur confiance, aux adhérents et aux bénévoles pour leur aide précieuse.

Rapport financier

Le compte de résultat de l'exercice recouvrant la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, dont le total des produits hors contributions volontaires valorisées est de 11 757 677 €, est en hausse de 18 % par rapport à 2022, essentiellement dû à l'augmentation de la masse salariale, des frais de fonctionnement associés (notamment locaux, véhicules, téléphonie, matériels...) et les prestations de service nécessaire à l'activité liée aux engagements pluriannuels. Il présente un excédent de 57 470 €.

Le bilan après répartition du résultat de l'exercice, présente un total de 46 192 464 €. Il augmente de 6 % par rapport à 2022, essentiellement dû à l'inscription de conventions pluriannuelles relatives à la gestion de sites de mesures compensatoires sur le long terme et de subventions d'investissement pour l'acquisition de terrains et de matériels immobilisés.

Les fonds propres au 31/12/2023 sont de 3 557 599 €, ils augmentent de 35% essentiellement dû à l'inscription de subventions d'investissement pour l'acquisition de terrains et de matériel immobilisé, ainsi que l'inscription au report à nouveau d'une reprise sur provision pour pensions et retraites suite à un changement de méthode de calcul.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

SUIVEZ-NOUS !

Retrouvez toutes les actualités de l'association sur son site internet et sur ses réseaux sociaux

www.cen-occitanie.org



NOUS REJOINDRE ET VOUS IMPLIQUER !

Vous pouvez devenir adhérent du CEN Occitanie.
Rien de plus simple, inscrivez-vous sur le site internet à <https://www.cen-occitanie.org/adherer-au-cen/>



Les avantages de l'adhésion :

- Vous recevez tout au long de l'année des informations sur la biodiversité du territoire occitan et de l'activité du Conservatoire.
 - Vous êtes invité à participer à des opérations de bénévolat et à toutes nos sorties nature
- Vous disposez d'une voix lors de nos assemblées générales et participez à l'élection du Conseil d'administration
- Vous pouvez vous impliquer davantage à la préservation de la biodiversité grâce aux différents groupes thématiques et territoriaux qu'il anime : Groupe Chiroptères de Midi-Pyrénées, Groupe Invertébrés de Midi-Pyrénées, Amis des Salines et les Bénévoles de Lozère.

SIÈGE SOCIAL

Immeuble Le Thèbes
26 Allée de Mycènes
34000 Montpellier
04 67 02 21 28
occitanie@cen-occitanie.org

ARTICLE L.414-11 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

« Les conservatoires régionaux d'espaces naturels contribuent à la préservation d'espaces naturels et seminaturels notamment par des actions de connaissance, de maîtrise foncière et d'usage, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel sur le territoire régional. Il mène également des missions d'expertise locales et des missions d'animations territoriales en appui aux politiques publiques en faveur du patrimoine naturel. »